

Villiers-sur-Loir

Bulletin municipal 2023



*Toujours
ancré !*

n° 116



Sommaire

Le mot du maire.....	1
Vie municipale	
Syndicat mixte du pays Vendômois.....	2
PLUIh.....	3
SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Vendômois.....	3
L'activité du Conseil municipal.....	4
Toilettes publiques.....	5
Analyse financière 2022.....	6
Finances communales 2023.....	6
A votre service !.....	7
Élections sénatoriales.....	7
Centre des sapeurs-pompiers.....	7
Le Conseil municipal des jeunes.....	8
Catastrophe naturelle : un sujet prégnant.....	8
Rénovation de notre église.....	9
ID Solar, une entreprise qui cultive le soleil.....	10
Travaux de voirie.....	10
Le fauchage raisonné.....	10
De l'histoire, aux devoirs de mémoire.....	11
Factures d'eau.....	13
Gestion du cimetière.....	13
Centre Communal d'Action Sociale.....	13
Éclairage écologique.....	13
Étoile cyclo et projet « Ferme ».....	14
Le repas de nos aînés.....	14
Goûter de Noël.....	14
Rencontre avec les aînés de Stains.....	14
Programmation culturelle et musicale en 2023.....	15
Programmation culturelle et musicale en 2024.....	17
La fête nationale.....	17
Villiers, terre de marins pour une journée.....	18
Le Comice agricole de Thoré-la-Rochette.....	18
Le marché de Noël du Club Créa.....	19
La bibliothèque.....	19
L'école, une priorité.....	19
CAL de Villiers-sur-Loir, section football.....	20
La 5e classe.....	20
Notre lac à l'honneur.....	20
Festival Happy Country Day 41/72.....	21
Métabraye.....	21
ÉTAT-CIVIL.....	21

Portraits

Sophie Héroult, l'harmonie tête cœur corps.....	22
Aurore Duguet, éditrice de souvenirs familiaux.....	22
Nyne, une vie de parfait trompe l'œil.....	23
Les nouveaux services.....	24

Associations

L'Amicale des retraités.....	24
Sapeurs-pompiers.....	24
Union Nationale des Combattants.....	25
La cantine de l'école Louis Gatien : bientôt 70 ans !.....	26
Les 7 ans du Club Créa.....	26
Le Club Informatique.....	27
Le Comité des fêtes.....	27
Country Dance en Vendômois.....	28
FC Villiers-sur-Loir.....	28
Energies Vendômoises.....	29
Karaté.....	29
Les Trompes de la Boissière.....	29
Les Fées de l'(h)être tissent des liens sur notre territoire.....	30
Néovent.....	30
Association Ping-pong.....	30
Quoi de neuf à l'Harmonie ?.....	31
Tennis.....	32
Vendôme Triathlon : une saison folle !.....	33
VTT - Villiers tout terrain.....	33
AAPPMA Thoré/Montoire.....	34
La Team Fit & Co.....	34
TTVL 2023.....	34

Patrimoine

La famille du Petit Thouars.....	35
L'eau a jailli.....	36
Courage et humanité.....	36

Infos pratiques

Répertoire.....	37
Les associations.....	41
Actions contre les violences intrafamiliales.....	42
Quelles autorisations, pour quels travaux ?.....	43
Move - Transport à la demande.....	44
ADMR.....	45
Mission local.....	46
Présence Verte.....	47
Avade.....	47
Valdem : Collecte et horaires déchetteries.....	48

Le mot du maire

Villiersoises, Villiersois, chers administrés.

C'est toujours avec joie que je prends la plume pour vous communiquer des informations sur nos projets, ou plus généralement pour vous donner des nouvelles de notre village.

L'inflation, qui découle du contexte national et international dégradé, pèse toujours sur nos approvisionnements engendrant des incidences notables sur notre budget.

La rénovation de la toiture de l'église, comme vous pouvez le constater, avance bien. Nos subventions progressent également... En effet, avec 86 % d'aides accordées, nous établissons un record ! Seul bémol, notre clocher : la partie supérieure, qui n'a pu être accessible pour l'établissement du devis, en raison du positionnement de la cloche, a révélé qu'elle était à deux doigts de s'effondrer et les charpentiers nous ont avoué ne pas comprendre le fait que le clocher soit toujours debout !

Notre projet de chaudière à bois pour l'école progresse : lors de l'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre, une seule proposition nous est parvenue : celle du cabinet CDC, offre que nous trouvons trop élevée. Une négociation a été engagée et une nouvelle proposition nous a été faite avec une remise de 4 470 €, ce qui nous rapprochait de la prévision de budget établie par le Syndicat Mixte du Pays Vendômois (SMPV) qui nous épaula. Le Conseil municipal, en date du 10 octobre 2023, a accepté, à l'unanimité, le devis de l'entreprise CDC. Une réu-

nion a eu lieu le 14 décembre 2023 entre les membres de la commission et les représentants de la maîtrise d'œuvre, assistés de messieurs Desoeuvre du SMPV et Désiré de Bois Énergie 41. Le projet est lancé !

Si nous avons la possibilité de poursuivre ces efforts d'investissement, sans emprunt supplémentaire, c'est grâce à la gestion maîtrisée et rigoureuse de notre budget de fonctionnement, nous permettant de dégager un autofinancement confortable qui alimente notre section d'investissement.

Au fil des pages de ce numéro, vous apprendrez comment Villiers a été reconnu en état de catastrophe naturelle, nous ferons le point sur l'avancement de la caserne des pompiers et vous ferez connaissance avec le Conseil municipal des jeunes que j'ai eu le privilège de vous présenter le 6 janvier 2024, à l'Artésienne, lors des vœux. Un grand moment !

Pour ce qui concerne les événements culturels, sur l'ensemble des manifestations qui vous ont été proposées cette année, et elles furent nombreuses, je m'attarderai essentiellement sur celle du 13 juillet où nous avons réussi à jumeler, dans un même lieu, le dîner, le feu d'artifice et le bal des pompiers. La réussite fut totale, et j'en profite pour remercier l'entente Comité des fêtes-Sapeurs-pompiers et tous les bénévoles, sans qui rien ne serait possible, ni même envisageable. Au total, c'est près de 2 000 personnes qui sont venues sur notre commune pour faire la fête, et en prendre

plein les yeux... C'était tout simplement magique ! Ce « 13 juillet nouvelle formule » devient désormais la deuxième fête la plus importante de la commune, après la Saint-Gilles, bien sûr. Un grand merci à l'initiateur de ce projet qui se reconnaîtra...

Les événements culturels de 2024 seront à la hauteur de 2023 : les incontournables seront toujours à l'affiche (pièce de théâtre, concerts, 13 juillet, Quatuor-Voce, Saint-Gilles...) et d'autres viendront se greffer dont nous n'avons pas encore les programmations exactes. Un grand merci à notre tissu associatif, qui par ses actions et ses initiatives, fait rayonner Villiers, bien plus loin que ses « frontières ».

Merci également à tous nos employés communaux, qui font tout simplement de Villiers, le village que nous connaissons.

Je ne peux terminer ce message sans avoir une pensée particulière pour tous ceux qui connaissent des moments difficiles : qu'il s'agisse de maladie, de détresse ou d'isolement. Sachez que nous, élus, sommes à votre service pour essayer de vous aider à trouver des solutions ou tout simplement pour passer un moment auprès de vous, pour bavarder...

Notre village ne ressemble à aucun autre et c'est pour cela que nous l'aimons. Façonné par nos anciens, il est aujourd'hui entre nos mains pour que nous perpétuions leur œuvre.

Merci à vous tous !

Albert PIGOREAU



Syndicat mixte du pays Vendômois

Le territoire

Le Pays Vendômois est composé de 100 communes, de la communauté d'agglomération Territoires Vendômois ; de 2 communautés de communes : les Collines du Perche et Perche et Haut Vendômois et du Conseil Départemental. Il correspond à l'arrondissement de Vendôme, soit près de 70 000 habitants

La structure

Une équipe à votre écoute
Bureau : 24 élus
Comité Syndical : 112 élus titulaires

Les programmes

Le Pays Vendômois a pour objet de mettre en oeuvre une politique commune de développement et d'aménagement global du territoire. Il met à disposition des collectivités des expériences de projets afin de permettre un essaimage des bonnes pratiques de développement local.

CLS Le Contrat Local de Santé est un outil porté conjointement par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé.

PAT Les Projets Alimentaires Territoriaux sont élaborés de manière concertée à l'initiative de différents acteurs d'un territoire (publics, économiques, associatifs, ...). Ils visent à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales répondant aux enjeux de l'alimentation : sociaux, environnementaux, économiques, sanitaires.

CRST A travers le Contrat Régional de Solidarité Territoriale, le Conseil Régional Centre Val de Loire accompagne financièrement le développement du Pays. Géré par le Pays Vendômois, le CRST apporte plus de 9,6M€ de subventions aux collectivités, associations et agriculteurs sur 6 ans.

Leader est un programme européen qui vise à soutenir des projets pilotes en zone rurale. Leader est un axe du Feader (Fonds Européen Agricole et de Développement de l'Espace Rural).

COT Dispositif de l'Ademe et de la Région pour accompagner et financer les projets d'énergie renouvelable : chaudière bois décheté, géothermie, solaire thermique. Accessible aux entreprises, bailleurs sociaux, exploitants agricoles, collectivités.

REV Un dispositif public indépendant de proximité qui accompagne les propriétaires dans leurs projets de rénovation énergétique.



#LIFE_LETSGO4Climate Le Pays Vendômois est engagé depuis 2023 dans le projet européen #LIFE_LETSGO4Climate porté par la Région Centre Val de Loire. Il s'agit de mobiliser les habitants pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et de soutenir des projets citoyens autour de la transition énergétique.

Exemples de projets

CRST

Le Contrat de Solidarité Territoriale est le dispositif de contractualisation de la Région Centre Val de Loire pour contribuer à l'aménagement équilibré et durable du territoire. Ce contrat, dont le contenu est proposé par les élus du Vendômois et le Conseil de Développement, est co-géré par le Pays Vendômois. Il permet la mise en oeuvre de projets locaux. Le CRST soutient principalement des investissements publics (création d'espaces de loisirs ou sportifs, revitalisation des centres bourgs, soutien à la culture, aménagement de voies vertes ou cyclables, réhabilitation thermique de bâtiments publics, transition écologique...), ainsi que des projets privés (domaines du tourisme, agriculture, insertion par l'activité économique, préservation de la biodiversité). Le nouveau contrat, acté en 2023, est doté d'une enveloppe de 9 619 000 € pour une durée de 6 ans.

COT

Contrat d'Objectif Territorial
Installation d'une géothermie sur sondes à Mazangé pour la production de chauffage de l'ancienne Poste. Projet accompagné par le Pays Vendômois, subventionnée par l'Ademe (47 600€) et la Région Centre Val de Loire (45 000€) pour un coût de 125 700€.

LEADER

Un nouvel événement à Montoire Suite à la crise sanitaire et l'absence d'événements culturels pendant plusieurs mois,

la jeune association Les Impromptus a décidé de créer un nouvel événement à Montoire : le festival Foliart. L'objectif de ce festival est de faire découvrir toutes formes d'art au public (musiques, performances, théâtre, etc.), mais surtout des artistes locaux et régionaux. Cet événement, désormais annuel, se veut également être éco-responsable et gratuit pour le public.

LIFE_LETSGO4CLIMATE

Osons la transition !
Ce projet s'inscrit dans la COP régionale et vise à faire émerger des initiatives citoyennes autour de la sobriété énergétique et de la production d'énergie renouvelable. Le Pays Vendômois fait partie, depuis janvier 2023, des 6 nouveaux territoires impliqués dans ce projet. L'objectif est simple et d'actualité : accompagner les habitants dans la réalisation d'actions concrètes en faveur de la transition énergétique, pour une consommation et une production d'énergie plus respectueuses de l'environnement. 4 ateliers se tiennent sur le Vendômois d'octobre 2023 à fin janvier 2024. Ces réunions sont gratuites, ouvertes à tous les habitants et il n'est pas nécessaire de participer à tous les ateliers.

Le programme Leader du Pays Vendômois a attribué environ 11 000 € pour la première édition réalisée en 2022.

Plateforme REV

Les groupements d'artisans formés par la Plateforme REV réalisent actuellement 3 chantiers de rénovation globale sur Droué, Sougé, Mazangé.

Les postes de travaux avant/après travaux :
Chaudière fioul > Chaudière granulé
Fenêtres Simple Vitrage > Fenêtres bois/alu
Double vitrage performant
Murs non isolés > Isolation des murs par l'intérieur avec de la laine de bois
Plancher bas non isolé > Isolation du plancher bas avec de la laine de bois
Toiture non isolée > Isolation de la toiture avec de la laine de bois
Absence de ventilation > Installation d'une VMC double Flux

Autres travaux d'électricité, maçonnerie, couverture, ... pour un montant total de 174 000 € de travaux dont 16 500 € d'aides débloquées.

Pour plus de renseignements, Plateforme REV : 06 43 47 54 16.

syndicat mixte@pays-vendomois.org
02 54 89 12 20
7 Av. Gérard Yvon – 41100 VENDÔME
Retrouvez toutes les informations sur www.pays-vendomois.org

Présidente : Claire Foucher-Maupetit

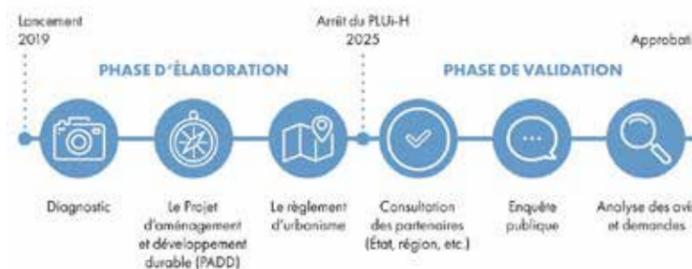
PLUiH



L'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal – Habitat, qui a vocation, à terme, à encadrer les constructions et demandes de travaux (permis de construire, déclaration préalable etc.), se poursuit. En effet une nouvelle étape a été franchie, à savoir, celle du débat du projet politique, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Le PLUi-H étant un projet commun et stratégique partagé entre la communauté d'agglomération et les communes qui la composent, ce débat s'est tenu dans chaque conseil municipal puis dernièrement au sein du conseil communautaire du 13 novembre 2023.

Les objectifs politiques visent un développement équilibré entre l'urbain et le rural tout en s'assurant de la sauvegarde des milieux agricoles et la prise en compte de l'environnement, de la qualité urbaine, architecturale et paysagère. Le projet devra répondre à l'intérêt général, qui constituera le maître-mot, afin de promouvoir un développement durable du territoire. Il sera moins consommateur d'espace et il tiendra compte des impératifs liés à la transition écologique des territoires.

LE CALENDRIER



Une nouvelle étape s'ouvre, celle de la déclinaison de ces objectifs via l'élaboration du règlement d'urbanisme. Celui-ci définira concrètement les différentes zones constructibles ou non, les zones agricoles et les zones naturelles à protéger ainsi que les différentes règles de construction.

Vous voulez connaître l'avancée de la procédure ?

- Rendez-vous sur le site internet de Territoires vendômois, rubrique PLUi-H : www.territoiresvendomois.fr
- Retrouvez les articles dans les bulletins communaux et le Mag de l'agglo
- Découvrez les contenus grâce à l'exposition itinérante, retrouvez les prochaines dates sur le site internet de Territoires vendômois

Vous voulez donner votre avis, participer à la construction du projet et/ou partager un projet ?

- Déposez vos contributions au sein du registre mis à votre disposition dans chaque commune et au siège de Territoires vendômois
- Envoyez un courrier à votre mairie ou bien à l'adresse Territoires vendômois, BP 20107, 41106 – Vendôme CEDEX
- Envoyez un mail : urbanisme-planification@catv41.fr

Information : Tant que le PLUi-H n'est pas approuvé par le conseil communautaire, les documents d'urbanisme actuels (PLU et cartes communales) des communes restent applicables. Aussi, pour toute question sur votre parcelle ou projet de construction, veuillez contacter la mairie de votre commune.

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Vendômois

Le choix des sobriétés pour préserver notre qualité de vie

SOBRIÉTÉ Déf. Qualité d'une personne qui boit et mange sans excès. Spécialement. Contenance, tempérance en matière de boissons alcoolisées. Figuré. Retenue, modération. Par extension. Caractère de ce qui est sans apprêt, sans recherche excessive. Source : Dictionnaire de l'Académie française



Faire face au réchauffement climatique

Le réchauffement climatique et ses conséquences atteignent tous les territoires de la planète, dont le nôtre. Chaque année, les rapports du GIEC, le gouvernement, des ONG jusqu'à notre région et notre SCOT alertent et proposent des pistes pour s'y adapter et lutter contre son aggravation. Des carences pluviométriques dès le printemps à leurs excès dès l'automne, des incendies de forêts aux gels tardifs ou orages dévastateurs, il est bien là. Cause de ce dérèglement, la diminution des émissions de gaz à effet de serre s'impose. Elle passe par une décarbonation massive de nos pratiques : déplacements, constructions, alimentation, équipements, consommations, etc.

Adopter un train de vie plus sobre

Le SCOT voté en 2022 fixe des objectifs à atteindre sur 20 ans et des orientations pour y parvenir. Il fait le choix des sobriétés pour ne pas compromettre un cadre vie sain des générations futures et le développement de nos territoires. La sobriété n'est pas la privation, mais la modération, la limitation au nécessaire. Ainsi, la préservation de la ressource en eau, en quantité et en qualité, appelle à la consommer sobriétément et à prendre garde à ses pollutions. L'énergie doit aussi être économisée et être produite de manière croissante à partir de toutes les sources renouvelables disponibles. Les déplacements en modes actifs, collectifs ou par véhicules n'utilisant pas d'énergies fossiles pour avancer doivent être facilités. Le recours aux matériaux de construction biosourcés est à privilégier.

Changer de logiciel d'aménagement foncier

Notre SCOT est le fruit de 5 années d'intelligence collective au service de l'attractivité et des transitions de notre territoire rural en visant à ne laisser personne au bord du chemin du développement. Cette stratégie passe aussi par la sobriété en artificialisation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers, habitats naturels de la biodiversité et puits de carbone. Mettre fin progressivement à l'étalement urbain au bénéfice d'une plus grande densité, de la requalification de bâtis existant ou de friches, d'une recherche optimisée de mutualisations d'espaces est une priorité pour conserver des possibilités de constructions supplémentaires nécessaires pour l'emploi, les services ou l'habitat. L'atteinte de ces objectifs conciliant attractivité et sobriété nous concerne tous pour garantir un Vendômois durable, accueillant et vivable.



Syndicat Mixte du SCOT des Territoires du Grand Vendômois



BP 20107 - 41106 Vendôme Cedex
Tél. 02 54 89 42 00
scot-tgv@catv41.fr
<https://scottgv.wordpress.com>

L'activité du Conseil municipal

Bibliothèque : convention avec la Direction de la Lecture Publique (DLP)

Monsieur le Maire présente la convention proposée par le Conseil Départemental relative à la création et au développement dans le cadre du réseau de lecture publique constitué autour de la direction de la lecture publique. Pour donner suite à l'échange avec la Direction de la lecture publique, il convient de préciser que « le local n'est pas réservé exclusivement à l'usage de la bibliothèque », mais qu'il s'agit d'un lieu partagé. En outre, à la suite de l'arrivée de la nouvelle équipe de bénévoles, plusieurs points ne sont pas en phase avec les termes de la convention. Les termes de la convention sont bien entendu un objectif à atteindre que s'est fixé la nouvelle équipe. La Direction de la lecture publique est consciente de la situation et accepte le fonctionnement actuel. Mme Méraud rappelle qu'il est important de signer la convention avec la DLP dans la mesure où celle-ci découle des subventions accordées lors de la création de la bibliothèque et permet d'avoir accès aux fonds de la DLP. La formation imposée ne peut pas être suivie par les nouveaux bénévoles étant donné que la plupart travaille et qu'il leur est difficile de prendre une journée de congés par mois (pendant 5 mois) pour suivre la formation de la DLP.



La convention prévoit une participation de la commune à hauteur de 1,50 €/habitant par an, au bénéfice de la bibliothèque. Ce budget identique à la convention précédente permet de financer les abonnements, les achats d'ouvrages, en partenariat avec la librairie 10/2, et les petites fournitures.

A l'issue du débat, le Conseil autorise le Maire à signer la convention.

Plan d'eau : alerte sur mécontentement

Lors de la séance de Conseil municipal du 13 février 2023, le conseil a émis le souhait de saisir le Président de la communauté d'agglomération Territoires Vendômois concernant l'absence de surveillance de baignade au cours de l'été 2023.

Monsieur le Maire et Mesdames Taillard et Méraud ont été reçues le 17 février 2023 par M. Laurent Brillard, président de la CATV, qui était accompagné de M. Arnaud Tafilet, Vice-président en charge des équipements sportifs et des espaces naturels et de loisirs, et M. Yannick Henriët, Directeur du service des sports.

Après avoir entendu le compte-rendu de la réunion, Le Conseil municipal :

- a décidé de faire part aux élus communaux de son opposition à la décision de la CATV de ne pas recruter de surveillant de baignade sur le site du plan d'eau du 1^{er} juillet au 31 août 2023.

- a rappelé que la baignade de ce site a été surveillée, sans discontinuité, tous les ans, pendant la période estivale, depuis le 3 juillet 1993,

- a constaté que lors du transfert de compétences, la charge financière de sa participation au SIPEV lui a bien été imputée,

- a exigé que la décision de la CATV soit révisée, afin de rétablir le fonctionnement habituel de surveillance de la baignade, du 1^{er} juillet au 31 août, sur des plages horaires de six heures, tous les jours, au profit de la sécurité des usagers du vendômois, et particulièrement, des plus modestes d'entre eux.

A la suite de cette délibération, la CATV a décidé de rétablir le service de surveillance de baignade selon les modalités antérieures.

Service de l'eau et de l'assainissement

Lors de la séance de Conseil municipal du 12 février dernier, le Conseil a souhaité faire part de ses interrogations et insatisfactions après un an de reprise du service par la Direction des cycles de l'eau de la CATV. Ces problèmes ont été relayés à messieurs Brillard, Tafilet et Henriët lors de cette même réunion du 17 février dernier. M. le Président de la CATV a invoqué les difficultés de recrutement de personnel qui ont contraint la Communauté à déléguer à Suez Eau France la facturation et les travaux d'entretien et de réparation des réseaux.

Le Conseil municipal craint que le manque de techniciens n'entraîne un problème d'entretien des canalisations et des équipements.

Aide pour financer des voyages scolaires

Monsieur le Maire fait part du courrier du Collège Jean-Emond qui sollicitait, des communes de domicile des élèves qui ont participé aux voyages scolaires organisés en Allemagne et en Italie durant l'année 2022-2023, une aide de 20 à 75 € par enfant, afin de réduire le coût du voyage pour les familles.

6 élèves domiciliés sur la commune ont participé. Le Conseil municipal, décide d'accorder à l'établissement une aide de 50 € par enfant, soit un montant de 300 € et souhaiterait connaître le coût du voyage, à titre d'information.

Vote des taux d'imposition

Monsieur le Maire rappelle que les taux d'imposition sont inchangés depuis 2003. Le Conseil municipal décide de reconduire les taux de 2022, tels que présentés ci-dessous :

- la taxe sur le foncier bâti à 47,32 %
- la taxe sur le foncier non bâti est maintenue à 57,96 %
- Taxe d'habitation 14,95 %

Monsieur le Maire précise que, même en cas de maintien des taux, le montant d'imposition peut varier. En effet, les bases d'imposition sont revues chaque année en fonction de l'inflation. Pour l'année 2023, l'Etat a décidé d'augmenter les bases d'imposition de 7,1 %.

Budget primitif 2023 : budget communal

Le Conseil municipal adopte, à 12 voix pour et 2 contre (Mme Mésange et M. Adam) le budget primitif :

- Montant de la section de fonctionnement : 1 330 251,04 €
- Montant de la section d'investissement : 1 115 519,90 €

Gare TGV

Monsieur Adam présente les perspectives d'investissement de la SNCF. Un projet de co-voiturage est en réflexion avec une entreprise privée, la SNCF, EFFIA (gestionnaire du parking), la CATV, en vue d'éviter une artificialisation des sols. Une réflexion est également en cours pour la création d'un nouveau parking mais il s'agit d'une zone classée en espace boisé classé. Actuellement il y a 615 places payantes.

La fréquentation de la gare a été multipliée par trois par rapport aux prévisions initiales. On a atteint plus de 40 000 usagers/mois.

Une enquête a été faite en partenariat avec la CATV et l'Observatoire des Territoires. L'installation de nouvelles entreprises est prise en compte. Un projet d'accès piétons entre la gare et la société Vuitton est en cours de réflexion. L'utilisation des bus est très importante.

Il est demandé un train supplémentaire, dans la matinée, à destination de Paris, et plus de trains le week-end. Une demande de navettes avec Villiers est également souhaitée.

Il est demandé que l'avenue des Cités Unies d'Europe fasse l'objet d'aménagement en raison de problèmes de sécurité. Un aménagement devrait être réalisé en 2024, avec une zone piétonnière.

Urbanisme : don terrain

Mme Artis et M. Comba souhaitent faire don à la commune d'un terrain dont ils sont propriétaires ; le terrain est situé au bord de la RD 5 et cadastré ZI 53 d'une superficie de 435 m² où sont plantés des arbres fruitiers, ainsi qu'un cyprès d'Italie.

Le Conseil accepte le don de ce terrain, décide de prendre en charge les frais inhérents à ce don et charge Maître Bruel de rédiger les actes de transfert de propriété.

Il faudra prévoir un accès piéton avec quelques marches. Une réflexion doit être faite sur l'usage de ce terrain pour qu'il ne devienne pas une charge supplémentaire d'entretien pour les agents communaux.

Association foncière : désignation de représentants

Le bureau de l'Association foncière est composé de 12 membres + le Maire. Parmi ces 12 membres, 6 sont nommés par la commune et 6 par la Chambre d'agriculture. Ils sont installés pour une durée de 6 ans. Les membres doivent être renouvelés cette année. Le Conseil décide de nommer :

- M. Florent Jumert
- M. Michel Buffereau
- M. Florian Renard
- M. Vincent Augis
- M. Thierry Lefevre
- Mme Nathalie de Gouberville

Pour information : la vocation d'une Association foncière est de gérer les chemins et fossés lui appartenant.

Ecole : Projet classe de découverte 2024

Les enseignants souhaitent organiser une classe de découverte en Normandie, au printemps 2024, pour les élèves de CE1 à CM 2. Pour réaliser ce projet, l'école sollicite une aide financière de 6 123 €. Le coût total de ce projet s'élève à 24 492 €, soit 471 €/enfant ; 52 élèves sont concernés.

Beaucoup d'actions vont être organisées pour réduire le coût à charge pour les familles. La première sera la vente de gâteaux à l'occasion de la cérémonie du 11



novembre. Si des familles résidant à Villiers-sur-Loir rencontrent des difficultés financières, le CCAS pourra être saisi.

Afin de répartir la charge, les familles ont la possibilité de payer en 6 fois.

Le Conseil décide de soutenir ce projet de classe de découverte et s'engage à inscrire cette dépense dans le budget primitif 2024.

PLUiH - Débat du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

Monsieur le Maire relate les termes du rendez-vous qu'il a eu avec Mme Méraud et M. Brillard, Président de la CATV et ses collaborateurs. Il évoque la demande d'intégration de la polarité Vendôme-Saint-Ouen-Naveil, une contrainte importante a été mise en avant. En effet, au sein de cette polarité, les terrains constructibles sont de 416 m² maximum. Il est effectivement prévu la création d'au moins 24 nouvelles constructions par hectare. Au vu de cette contrainte non souhaitée sur le territoire de la commune de Villiers-sur-Loir, il est préférable de rester dans la polarité des communes de la couronne urbaine de Vendôme (p21 du PADD) qui prévoit 12 logements minimum par hectare, soit une superficie de 833 m² maximum. Les communes de la couronne vendômoise bénéficient du transport à la demande.

Le PADD se décline en quatre ambitions, douze objectifs et quarante actions :

Ambition 1 : conforter Territoires vendômois dans ses dynamiques positives en affirmant son attractivité et sa singularité

Ambition 2 : construire la ruralité de demain autour de la solidarité, la complémentarité et la coordination des services entre communes

Ambition 3 : affirmer la vallée du Loir comme un lien naturel et un liant des identités locales

Ambition 4 : établir la résilience écologique et urbaine comme une force pour une ruralité renouvelée

Le Conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de la tenue d'un débat sans vote sur les orientations générales du PADD, conformément à l'article L. 153-12 du code de l'urbanisme. Il demande à être associé à toute étude de cheminement doux, considère qu'il y a un projet structurant avec le plan d'eau, et qu'un pictogramme « site touristique majeur » soit ajouté sur les pages 42/43. Le conseil signale qu'il manque un pictogramme relatif à la vigne sur la Cave. Considérant que le PLU communal grenellisé, approuvé en novembre 2013, a déjà réduit la surface d'extension possible en urbanisation, le conseil souhaite conserver les deux zones classées en 1 AUv et 2 AUv.

Travaux place Fortier

Pour donner suite aux différents désagréments (fissures, pierres dégradées...), la commune a demandé à l'assurance (MMA) de diligenter une expertise. Cette expertise a eu lieu en présence des entreprises concernées, de la maîtrise d'œuvre et de leur expert. Il s'avère que le béton devait être fibré et ferrillé (indiqué sur facture). Les travaux n'ont pas respecté le cahier des charges. L'entreprise propose de reprendre les fissures sur le béton désactivé. Tous les pavés de la place PMR vont être remplacés.

Concernant les pierres des marches, les fissures augmentent. Selon l'expert, il s'agit d'un désordre futur et certain pour lequel il est nécessaire d'agir. Il est rappelé qu'un produit avait déjà été passé, à la suite de l'apparition de quelques fissures, peu de temps après la pose, sans effet. Une expertise des pierres devrait être réalisée afin de vérifier la conformité au cahier des charges.

Toilettes publiques

Après quelques tergiversations, le Conseil municipal a pris la décision de réhabiliter les anciens locaux plutôt que d'installer un nouvel édifice fonctionnant sur des bases plus chimiques. Cette décision permet de conserver, au milieu du square des AFN, l'ancien arrêt de bus, juxtaposé aux toilettes, qui peut servir d'abri, et l'ensemble reste très central : proche de la place, des commerces comme du city-parc.

Les toilettes ont été réalisées en régie, par Nicolas et son équipe, nos agents techniques. La conception et le choix des équipements sont dus à M. Cyril Moreau, Conseiller municipal, qui a œuvré bénévolement pour l'intérêt général, qu'il en soit remercié. Ce local respecte les normes d'adaptation aux personnes à mobilité réduite et bénéficie d'un système hors gel qui permettra de l'utiliser toute l'année. Tout l'équipement sanitaire a été choisi en inox pour sa résistance et sa facilité d'entretien. Malgré sa récente mise en service, des personnes mal intentionnées ont déjà volé, par deux fois, le détecteur de présence qui commande l'éclairage et M. Michel Lecossier a dû inventer un système pour éviter de nouvelles manifestations de vandalisme

Nous espérons que ces dégradations cesseront et que la population pourra, en toute quiétude, utiliser ces lieux d'aisance.

Françoise MÉRAUD-BOYER



Analyse financière 2022

Mme Stéphanie Defaux, Conseillère aux décideurs locaux du Trésor Public auprès des collectivités locales de notre secteur est venue le 7 septembre 2023 pour commenter le document de valorisation financière et fiscale 2022 et apporter des réponses à nos interrogations.

Section Fonctionnement : Les recettes de fonctionnement restent stables malgré la baisse constante de la Dotation Globale de Fonctionnement. Le total des recettes s'établit à 960 072.90 €. Pour ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, elles s'élèvent à 748 082.30 €. Des provisions avaient été inscrites aux lignes énergie, électricité et carburants pour faire face aux hausses éventuelles et n'ont que partiellement été utilisées. Par ailleurs, le différé d'établissement des factures d'eau et d'assainissement pèsera lourdement sur le budget 2023.

Si la masse salariale peut paraître plus élevée que dans les autres communes de la strate, il faut prendre en compte les travaux réalisés en régie qui déclenchent un remboursement des heures travaillées de la section d'investissement vers la section de fonctionnement, côté recettes. Il en est de même des remboursements versés par l'assurance de la commune lorsque des agents sont placés en maladie. Enfin, l'un des agents, parti pour rapprochement de conjoint a continué de bénéficier en 2022 de la prise en charge de ses périodes de chômage.

Section Investissements : La capacité d'autofinancement brute est très confortable, pérenne et équilibrée. Les recettes sont assurées et les dépenses maîtrisées. Situation qui peut permettre d'envisager d'autres emprunts. Actuellement, la commune voit baisser son taux d'endettement et affiche une bonne santé financière. L'encours de dettes représente 3 années d'autofinancement contre 6, dans les communes de la strate. Le remboursement du capital accuse une baisse de 12.5% entre 2022 et 2023.

Les recettes d'investissement ont été minorées à cause du retard de perception du reliquat de subventions des travaux d'aménagement de la place, un certain nombre de litiges attendant leur règlement.

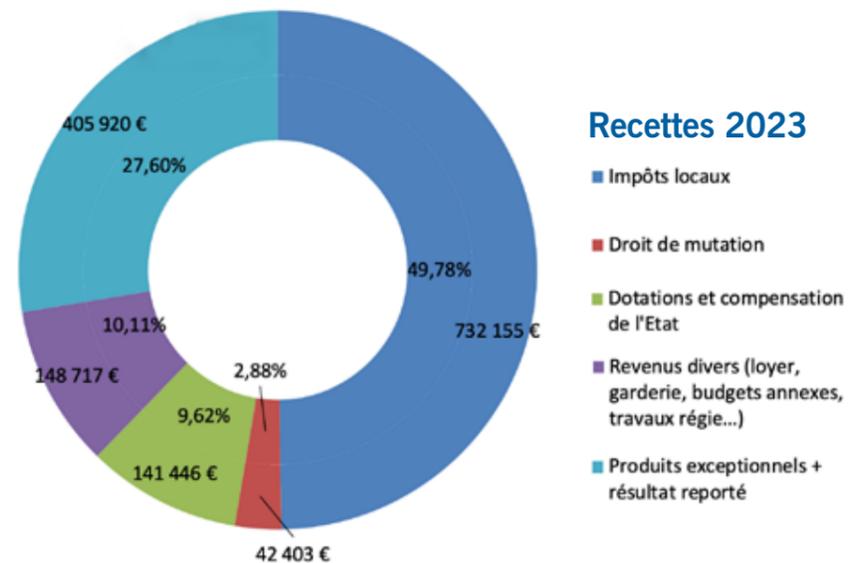
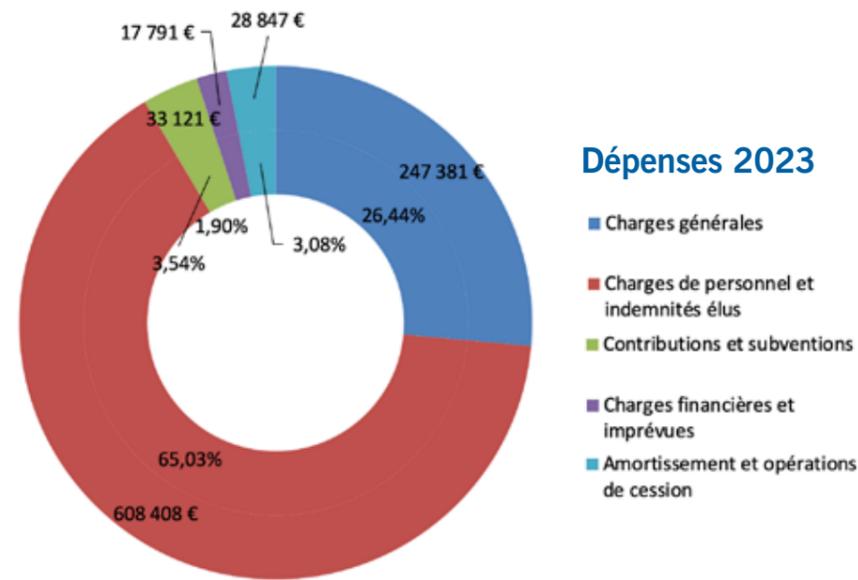
Trésorerie : Au bilan de fin d'année 2022, la trésorerie était de 267 379 €, ce qui représente plus de quatre mois de dépenses ordinaires.

Fiscalité : Peu de changements dans la composition du revenu des impôts. Villiers se singularise par des bases de foncier bâti plus importantes que les autres communes et par des bases de foncier non bâti plus réduites. Cette situation provient de la moindre surface de notre commune.

Françoise MÉRAUD-BOYER

Finances communales 2023

INVESTISSEMENTS 2023	
Sécurité informatique	1 074,00
Plantations	1 459,71
Ecole - informatique	8 951,10
Bâtiments scolaires	12 352,42
Préfabriqué école	24 000,00
Eglise - travaux toitures et peintures murales	82 863,99
Sanitaires publics	24 000,00
Immeubles de rapport	4 052,12
Travaux de voirie	75 657,08
Cœur de village SPS	315,00
Equipements Artésienne	199,99
Matériels divers	1 049,58
Total	235 974,99



Dépenses 2023

- Charges générales
- Charges de personnel et indemnités élus
- Contributions et subventions
- Charges financières et imprévues
- Amortissement et opérations de cession

Recettes 2023

- Impôts locaux
- Droit de mutation
- Dotations et compensation de l'Etat
- Revenus divers (loyer, garderie, budgets annexes, travaux régie...)
- Produits exceptionnels + résultat reporté

A votre service !

Le service des impôts à votre disposition en mairie et sur la place Fortier.

Afin de rapprocher les contribuables ne disposant pas de matériel informatique du service des impôts, l'État a mis en place un système de visioconférence accessible à partir d'un ordinateur mis à la disposition du public dans les mairies. Pour préserver la confidentialité des utilisateurs, la Communauté d'Agglomération des Territoires Vendômois a signé une convention avec la Direction des Finances publiques et la Préfecture de Loir-et-Cher qui porte sur l'acquisition et le financement de matériels informatiques. Ces matériels ont, ensuite, été cédés, à titre gratuit, aux collectivités qui le souhaitaient.

Par délibération, en date du 13 juin 2022, Villiers-sur-Loire a accepté ce dispositif qui est aujourd'hui installé dans une pièce isolée du secrétariat de mairie où les villiersois intéressés peuvent venir régler les difficultés qu'ils rencontrent avec le service du Trésor par visioconférence. Une agente les mettra en communication et aucune connaissance informatique n'est requise pour utiliser ce service.



Par ailleurs, ces problèmes ou ceux que vous pouvez rencontrer avec les administrations, en général, peuvent aussi être réglés par les préposées du bus itinérant de France Services qui stationne, régulièrement sur notre commune. Pour plus de renseignements ou pour prendre rendez-vous, appelez le 06 24 80 69 08 ou le 06 74 80 69 03 ou tapez france.services@catv41.fr.



VILLIERS-SUR-LOIRE

Le mardi de 13 h 30 à 16 h 30

- Mardi 6 février 2024
- Mardi 5 mars 2024
- Mardi 2 avril 2024
- Mardi 30 avril 2024
- Mardi 28 mai 2024
- Mardi 25 juin 2024
- Mardi 23 juillet 2024

Françoise MÉRAUD-BOYER

Élections sénatoriales

Le rôle du Sénat est d'assurer la représentation des collectivités territoriales. Avec l'Assemblée nationale, le Sénat vote la loi, contrôle l'action du gouvernement et évalue les politiques publiques. Il est composé de 348 sénateurs élus au suffrage universel indirect pour un mandat de six ans. Il est renouvelé par moitié tous les trois ans.

Les « grands électeurs » qui procèdent à son élection, dans les départements, sont les députés et les sénateurs, les conseillers régionaux de la section départementale correspondant au département, les conseillers départementaux, les conseillers municipaux désignés par leur conseil, dans les communes de moins de 9000 habitants. Au-delà de 9000 habitants, tous les conseillers sont délégués de droit.

Pour le Loir-et-Cher : deux sièges étaient à pourvoir.

Le scrutin est majoritaire à 2 tours. Pour être élu, au premier tour, le candidat doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre égal au quart des électeurs inscrits. À défaut, un second tour est organisé, où la majorité relative suffit. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé des candidats est élu.

Neuf candidats se sont présentés devant les 967 électeurs sénatoriaux pour remplacer les deux sénateurs sortants. A l'issue du premier tour, aucun candidat n'avait rallié la majorité des voix sur son nom.



Le second tour a vu l'élection, d'une part, de Jean-Luc Brault avec 44,68 % des voix et de sa suppléante Béatrice Arruga, d'autre part, de Bernard Pillefer avec 43,83 % des voix et de sa suppléante Anne-Laure Chevallier. Le résultat du vote établit, idéalement, un sénateur de chaque côté de la Loire.

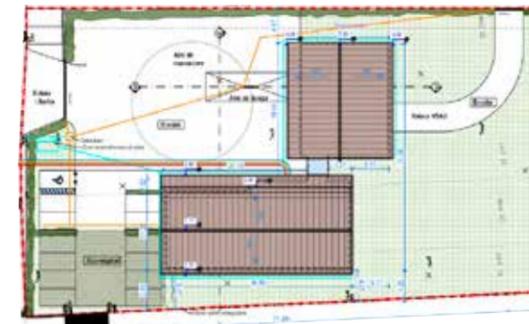
Albert PIGOREAU

Centre des sapeurs-pompiers

Vous savez tous, désormais, que le nouveau Centre de premières interventions des sapeurs-pompiers de l'entente Thoré-Villiers sera construit sur notre commune. Ne nous le cachons pas, chacune des deux communes concernées souhaitait voir cet édifice se réaliser dans son village.

Villiers a été choisi pour un ensemble de raisons qu'il serait fastidieux d'énumérer, mais que j'ai défendu auprès du SDIS (service départemental d'incendie et de secours), de la préfecture et des différents services concernés.

Ce choix fait, il devenait urgent que la commune cède une parcelle située en face de l'ancienne caserne.



Le Conseil municipal s'est réuni en session extraordinaire, le 20 juillet 2023 et a décidé de vendre pour l'euro symbolique un terrain de 3000 m², issu des parcelles ZI 246-247-248-249, après en avoir délibéré, par 8 voix pour et deux abstentions.

Cette construction rassemblera des moyens humains et matériels supplémentaires pour une efficacité optimale au service de tout un bassin de vie.

Où en sommes-nous exactement ?

Le géomètre a procédé au bornage du terrain, ce qui nous a permis de constituer la demande de permis d'aménager.

Le permis de construire est quant à lui déposé, et la construction devrait commencer, au premier semestre 2024.

La pose de la première pierre fera l'objet, très probablement, d'une cérémonie particulière à laquelle vous serez tous conviés, pour célébrer cet événement exceptionnel.

Albert PIGOREAU



Le Conseil municipal des jeunes

Nous voici à la concrétisation d'une proposition de notre programme :

Quelle belle aventure !

En raison du Covid, notre projet a pris beaucoup de retard. Dès que cela a été possible nous avons fait appel à l'expertise des élus de Naveil, qui furent les premiers à mettre en place un Conseil municipal des jeunes. Ainsi ils nous ont guidés et conseillés dans cette belle initiative. Merci à eux.

Ce CMJ est mis en place afin de permettre aux jeunes d'évoluer au sein de leur commune en les aidant à devenir des citoyens responsables et à participer à la vie communale.

Un calendrier a été établi. L'installation du conseil prévue pour l'année scolaire 2023-2024 est constituée de 4 enfants : 2 CM1, 2 CM2 soit 1 maire et 3 adjoints. Début 2023, ont été associés les représentants de l'école, professeurs et directrice, afin qu'ils expliquent aux enfants le principe du vote et des devoirs civiques.

En octobre 2023, les élus de la commission jeunesse et citoyenneté ont rencontré des élèves de CM1-CM2 afin de leur présenter le projet, suscitant immédiatement succès et intérêt soulevant de nombreuses questions. Aussitôt, beaucoup de candidats se sont déclarés intéressés par le poste de maire. Nous leur avons demandé de nous proposer un programme avec les projets qu'ils souhaitaient apporter, tant pour l'école que pour le village. Nous avons récolté pléthore de propositions accompagnées souvent d'excellentes idées.

Le lundi 13 novembre fut le jour que nous avons choisi pour organiser le scrutin avec l'urne officielle et l'isoloir, comme il se doit. Dans la salle, la tension était palpable. Le nombre de votants était de 24 avec 7 candidats CM2, 5 candidats CM1. A l'issue de ce premier tour deux enfants de CM1 ont été élus : Xavier et Alice. Un deuxième tour est réorganisé le 16 novembre : deux élèves de CM2 ont été élus : Lucas et Oriane.



C'est lors du Conseil municipal du 11 décembre dernier que s'est tenue l'élection du maire du premier Conseil municipal des jeunes. Les deux tours de scrutin s'étant soldés par une égalité parfaite des deux candidats, il fut fait application du bénéfice de l'âge comme le veut la loi. C'est donc Lucas Marre-Repousseau qui est élu maire du CMJ et ses trois adjoints sont Oriane Thomas, Alice Tardif et Xavier Guillerault.

Ce premier CMJ aura pour objectif d'associer les jeunes à la vie de la commune. Nous leur souhaitons un beau mandat.

Marie-Pascale TAILLARD



Catastrophe naturelle : un sujet prégnant.

Lors de mon élection en mai 2020, j'ai été touché par la détresse des gens, victimes de catastrophe naturelle « sécheresse, retrait, gonflement des argiles » sur les habitations et dépendances.

Je ne pouvais pas rester insensible à ces drames, que vivent certains de nos administrés, d'autant plus qu'une maison reste le résultat d'une vie de travail.

Alors que s'entassaient en mairie, vos dossiers, qui montraient trop souvent des dommages alarmants, je commençais immédiatement à intervenir auprès des autorités et élus, pour que soit enfin reconnu notre village, en « état de catastrophe naturelle ».

A tous les dossiers déposés en mairie, je faisais suivre à leurs propriétaires un double de tous les courriers envoyés et reçus : préfecture, député et sénateurs, dont un courrier envoyé au Ministre de l'Intérieur.

La multiplication de ces missives a fini par aboutir, l'état de catastrophe naturelle a été reconnu par arrêté ministériel du 25 avril 2023, paru au journal officiel du 10 juin 2023.



Dès lors un document a été immédiatement déposé dans chaque boîte aux lettres, pour avertir la population qu'elle ne disposait que d'un mois pour faire une déclaration auprès de l'assurance.

Et c'est toujours avec une grande satisfaction que je reçois ceux qui viennent me dire que leur assurance a pris en considération leurs dommages et que les frais inhérents vont être pris en charge.

Néanmoins, je reste à disposition pour ceux aussi qui rencontrent des difficultés à faire aboutir leur demande.

Albert PIGOREAU

Rénovation de notre église

Enfin, ces travaux que nous préparons depuis deux ans ont démarré. Début octobre, l'échafaudage a été installé. Un mois de montage minutieux a été nécessaire pour sécuriser les équipes opérantes.

Nous avons organisé une réunion publique à l'Artésienne afin de présenter ce projet d'une grande ampleur ainsi que le détail du budget engagé poste par poste.



Nous remercions le public venu à notre rencontre et avons répondu à de nombreuses questions. Un verre de l'amitié a clôturé cet échange fructueux.

Le budget total pour l'ensemble de l'opération se monte à : 578 653,00 € HT ventilés sur les six postes suivants :

-Charpente :	42 504,38 € HT
-Couverture :	304 172,11 € HT
-Maçonnerie :	157 621,56 € HT
-Peintures murales :	28 672,45 € HT
-Maitre d'œuvre :	42 472,50 € HT
-SPS :	3 210,00 € HT

Après de nombreuses démarches administratives et réunions, nous avons obtenu des subventions à hauteur de 86% du budget par la DRAC (direction régionale des affaires

culturelles), le département et la région. Nous leur adressons nos remerciements pour leur soutien, l'attention qu'ils ont portée à notre dossier et leur aide précieuse.

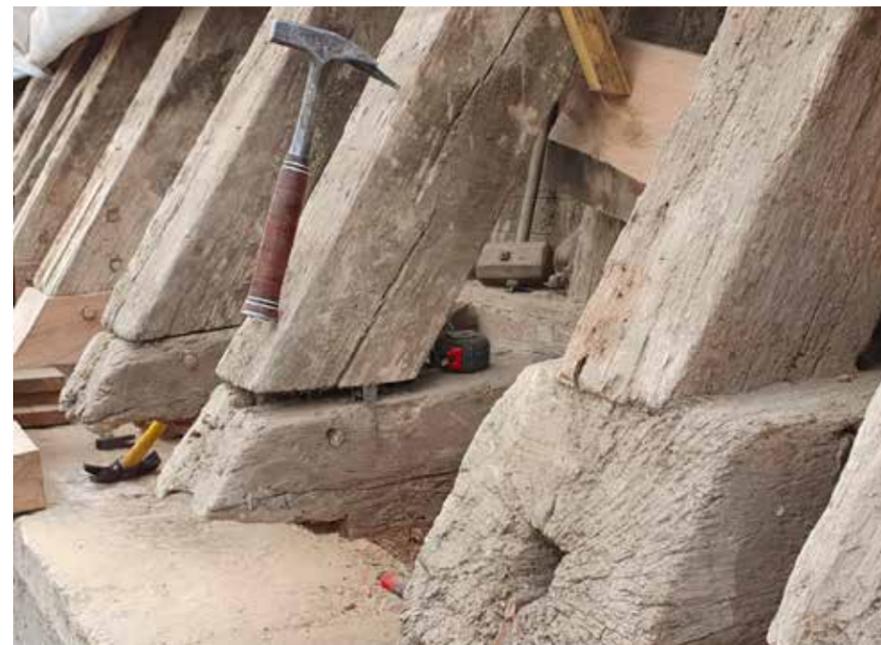
Subventions accordées :

- Ministère de la Culture - DRAC :	347 192 €, soit 60 %
- FIP région-département :	115 784 €, soit 20 %
- Département - DSR :	34 729 €, soit 6 %

Le solde restant à charge pour la commune se monte à 81 000 €, le poste budgétaire le plus important étant les tuiles.



Nous rappelons que notre église paroissiale Saint-Hilaire a été construite au XII^e siècle, remaniée aux XV^e et XVI^e siècles et qu'elle a été inscrite à l'inventaire des monuments historiques le 2 septembre 1994.



Ces travaux vont durer environ 18 mois, répartis comme suit :

- 1 mois pour l'échafaudage
- 2 mois pour la réfection du clocher
- 8 mois pour chaque côté de la nef
- 7 mois pour les chapelles



La maçonnerie se fera en simultané. Une fois les travaux en extérieur terminés, le travail de réfection des fresques pourra débuter

Nous n'avons malheureusement pas pu échapper à une première mauvaise surprise. Lors du démontage du clocher, la partie haute de celui-ci n'ayant pu être expertisée par notre maître d'œuvre gêné par la présence de la cloche, les charpentiers se sont aperçus que cette partie de l'édifice était en très mauvais état, entraînant des travaux supplémentaires.

Cela occasionnera un coût supplémentaire estimé à 31 000,00 € ; la DRAC s'engage à soutenir ce surcoût à hauteur de 30%.

Concernant la réfection des fresques, un film protecteur a été posé afin d'éviter toute dégradation supplémentaire sur les peintures qui doivent être renouvelées. Nous vous tiendrons régulièrement au courant de l'avancement du projet.

Marie-Pascale TAILLARD

ID Solar, une entreprise qui cultive le soleil

La force d'un groupe

ID Solar est une entité du groupe Ayle réunissant aussi SN ID Construction (structures métalliques), les Maisons BATIBAL et la société « Terrains Maisons Centre » (aménageur foncier). Le siège social du groupe se situe sur la zone artisanale de la Croix Noury à l'entrée de la commune.

Un engagement personnel et professionnel

Aurélien Bal, président du groupe, a racheté ID construction en mars 2019 qui était en dépôt de bilan et a maintenu la vingtaine d'emplois de l'entreprise. Il a créé ensuite ID Solar en décembre 2021.

Sa motivation n'était pas qu'économique mais répondait aussi à la volonté de contribuer aux enjeux d'un monde durable auquel nous aspirons et en particulier à l'adaptation au changement climatique. Il souhaitait plus précisément participer à la mise en œuvre de pratiques plus vertueuses de la part des communes et des entreprises.

Son engagement s'inscrit également dans un cadre législatif plus favorable à la production d'énergies renouvelables (dernière loi de mars 2023).

Un service sur mesure

Fort de la compétence d'ID construction dans le domaine des charpentes métalliques, ID Solar fournit plus qu'un produit car elle propose un service complet sur mesure adapté aux besoins des industriels et des grandes surfaces (ombrières photovoltaïques), des agriculteurs, des communes et même des particuliers via les carports (abri auto couvert). Ses clients peuvent ainsi autoconsommer l'énergie créée ou la revendre sur le réseau électrique.

ID Solar intervient sur l'ensemble des étapes, du conseil et études techniques et financières jusqu'au branchement des panneaux photovoltaïques en passant par l'assistance au dépôt du permis de construire, les VRD, la maçonnerie, la construction métallique, le montage des panneaux et leur maintenance. La société possède une compétence particulière en son sein dans le domaine du diagnostic des bâtiments déjà construits afin de pouvoir intégrer des panneaux photovoltaïques sur les toitures existantes.

Un marché porteur d'avenir

La solution de photovoltaïque est devenue de plus en plus fiable car la durée de vie des panneaux est aujourd'hui de l'ordre de 40 ans avec une garantie des fabricants portée à 30 ans. Par ailleurs, les panneaux photovoltaïques bénéficient de solutions de collecte et de recyclage quand ils arrivent



en fin de vie. A leur terme, ils auront produit 25 à 40 fois plus que d'énergie nécessaire à leur fabrication et à leur recyclage.

La société s'est elle-même engagée dans ce type de démarches en aménageant 60 m² d'ombrières en toiture sur son site, soit une installation de 120 kwc.

ID Solar intervient sur l'ensemble de la région Centre Val de Loire et sur les départements limitrophes. Elle regroupe aujourd'hui 10 emplois et les perspectives de développement sont réelles.

Stéphane ADAM

Travaux de voirie

Lors de sa réunion du 8 décembre 2022, la commission avait décidé de proposer au Conseil municipal la réfection de la rue de la Cave Lagas, de la rue de la Papillonnière et la partie basse de la rue Besnard Ferron. Sur les quatre entreprises consultées, seules deux ont répondu à la consultation. L'entreprise Colas a été retenue comme la mieux-disante, lors de la réunion du 18 septembre, pour un montant de 55 226 € HT. Les travaux se sont déroulés à la fin du mois de septembre et au début du mois d'octobre et ont été réceptionnés le 20 octobre.

Afin d'anticiper les travaux des années à venir, la commission a listé un certain nombre de voies et a interrogé la Direction des Cycles de l'Eau de la CATV pour connaître les interventions sur les réseaux qu'elle serait susceptible de programmer. Pour 2024, il est envisagé de créer une chaussée sur la contre-allée de l'avenue Ronsard et de procéder à la réfection de la ruelle Bûcheron.

Enfin un relevé de toutes les entrées charretières sur l'avenue du Petit-Thouars et l'avenue du 11 novembre a été effectué pour envisager les mesures à prendre pour faciliter une cohabitation de tous les usagers de la voirie plus harmonieuse.



Le fauchage raisonné

Le fauchage raisonné est une méthode d'entretien des bords de route, qui permet de répondre aux besoins des usagers et d'entretenir le domaine public, tout en respectant la biodiversité des milieux.

Les grands principes sont :

- Limiter la hauteur de coupe à 10 cm du sol
- Limiter les interventions de printemps au strict nécessaire pour assurer la sécurité des usagers
- Repousser le débroussaillage des fossés et des talus à l'automne afin de permettre la reproduction des espèces vivant dans ces milieux.

Cette technique permet également de réaliser des économies. En effet, le fauchage trop bas, induit une usure plus forte des coupeurs de coupe, des risques de casse du matériel, des projections pouvant blesser et une surconsommation de carburant.



La tonte raisonnée ou différenciée une nouvelle façon d'entretenir sa pelouse.



Les bords de route, un espace naturel insoupçonné.

Le fauchage intensif entraîne l'érosion des sols, l'appauvrissement de la biodiversité locale et la disparition de nombreuses espèces.

Les bernes constituent de véritables refuges écologiques, permettant aux espèces animales et végétales présentes de se déplacer, se nourrir, se reproduire. En limitant les surfaces fauchées et les fréquences de passage, on préserve leurs habitats.

Les usagers peuvent donc être surpris par la hauteur de la végétation et croire à un manque d'entretien. L'impératif de sécurité est bien respecté et l'image d'une « route propre » ne doit plus être synonyme de végétation rasée.

Albert PIGOREAU

De l'histoire, aux devoirs de mémoire

Cérémonie patriotique de la Victoire du 8 mai 1945

Une petite centaine de Villiersois et de Villiersoises sont venus à la cérémonie qui s'est déroulée au cimetière devant le monument aux morts. Étaient présents comme d'habitude, les porte-drapeaux, la Société musicale, les sapeurs-pompiers, les élèves de l'école Louis Gatién accompagnés de leurs enseignants et le Conseil municipal.



Après la cérémonie, M. le Maire a convié l'assemblée à un vin d'honneur servi à l'Artesienne.

Message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Madame Patricia Miralles, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire à l'occasion du 8 mai 2023.

8 mai 1945, il y a 78 ans : l'Allemagne nazie capitule devant les Alliés réunis à Berlin. C'est la Victoire.

Ce jour-là, les forces de la liberté triomphent non seulement contre une armée, mais aussi contre une idéologie qui écrasait l'Europe et la liberté de ses peuples. Après six années de guerre, l'écho de l'Armistice se répand partout sur le continent, apportant aux peuples la joie de la Libération, et la fierté d'avoir vaincu. Après six années de terreur, la lumière se lève enfin sur tout un pays, révélant à la fois l'opprobre de ceux qui ont collaboré, et le courage de ceux qui ont résisté pour permettre la Victoire. Il y a 80 ans, l'année 1943 fut une année terrible. La répression s'accroît, l'extermination des Juifs d'Europe et des opposants au régime nazi bat son plein. Pourtant, le cours de la guerre change. A l'Est, les armées nazies ont perdu la bataille de Stalingrad. Au sud,

les Alliés ont débarqué en Afrique du Nord. Ils le feront bientôt en Italie. La Corse est libérée en septembre. Nos outre-mer se distinguent dans les trois océans et notamment dans les Antilles et en Guyane par la Dissidence opposée à Vichy. La deuxième division blindée du général Leclerc est créée, elle débarquera quelque mois plus tard en Normandie, avant de libérer Paris, puis Strasbourg. Il n'y a plus une parcelle de notre territoire où l'on ne compte de résistants à l'occupant.

Chacun peut ressentir que le destin des armes a basculé. Même si la lutte sera encore longue : « L'épreuve présente n'est pas terminée, mais voici qu'au loin se dessine la fin du pire drame de notre histoire », indique le général de Gaulle aux Français libres et aux Français occupés dans son message du 14 juillet 1943.

La Résistance s'unit partout en France, et, sûre de l'issue finale du combat, s'engage dans l'élaboration de ce qui réunira les Français après la guerre. Les ombres qui pèsent sur le destin de la Nation s'éclaircissent assez pour qu'un dessein pour la France d'après-guerre puisse commencer à être tracé.

Avec la fin du conflit apparaissent de nouveaux défis pour reconstruire l'Europe, pour renouer avec la démocratie et pour soutenir nos soldats qui poursuivent le combat dans une guerre qui n'est pas encore achevée en Asie. Il faudra enfin tirer les conséquences des échecs militaires de 1940 pour renforcer les armées de la France face aux menaces qui la visent. Hier comme aujourd'hui, c'est un combat que nous ne devons pas perdre de vue.

Avec la Victoire, vient aussi le retour des prisonniers, des déportés et la longue attente de ceux qui ne reviendront pas, ayant sacrifié leur vie pour notre liberté. Enfin, il y a tous ceux que plus personne n'attend, car ils ont été déportés par familles entières dans des convois vers l'Est, qu'un holocauste achevait.

Écoutons les survivants et les vétérans qui nous transmettent la mémoire de leurs compagnons, pour que leur témoignage ne disparaisse pas avec eux et qu'il inspire ceux qui s'imaginent leur liberté pour définitivement acquise.

Souvenons-nous enfin du sang versé : il fut le prix de notre liberté. Mourir pour que d'autres puissent vivre libres : c'était le prix exorbitant dont plus de 10 millions de soldats alliés se sont acquittés. Un prix qui, hier comme aujourd'hui, augmente à chaque renoncement, à chaque fois que nous oublions notre passé.

Au bout, le 8 mai 1945 offrit la plus

grande gloire du monde aux femmes et aux hommes qui n'avaient pas cédé. La Victoire leur offrit la liberté.

Vive la République. Vive la France.

La médaille de l'Assemblée nationale

M. Christophe Marion, député de notre circonscription, est venu nous rejoindre (après la cérémonie de Vendôme) pour faire une surprise à Madeleine Goujon, conseillère municipale déléguée au secteur social et associations.

Elle a reçu la médaille de l'Assemblée nationale des mains du député, entourée de sa famille (venue aussi en surprise).

Elle a écouté le discours d'Albert Pigoreau retraçant son parcours sans faille. Bravo à Mado qui continue toujours à servir les Villiersoises et les Villiersois.

C'est avec une grande émotion que Madeleine Goujon a pris le micro pour remercier Christophe Marion, Albert Pigoreau et sa 1^{re} adjointe Marie-Pascale Taillard qui étaient à l'initiative de cette belle récompense.



Un cadeau Ukrainien pour la mairie

La famille Dubrovin, habitant notre village depuis mars 2022, présente pour ce jour de mémoire, a profité de ce moment pour offrir un tableau à M. le Maire, une peinture sur toile réalisée par un artiste ukrainien. Cette toile représente la mairie et le cadran de l'horloge du campanile. Ils ont été très chaleureusement remerciés pour ce présent. Vous pouvez venir l'admirer à la mairie. Un grand merci à eux.



Cérémonies du 11 novembre

Comme tous les ans, les Villiersois et les Villiersoises célèbrent l'Armistice de la Première Guerre mondiale. Sous un soleil automnal bienveillant, la population est venue en nombre pour ce 105^e anniversaire. La Société musicale, les pompiers, un détachement de la préparation militaire marine d'Orléans et le Conseil municipal se sont réunis sur la place Fortier.

Les habitants ont pu assister à une cérémonie insolite en présence d'une dizaine de marins coiffés de leur « bâchi », bonnet traditionnel des militaires marins à pompon rouge. Un grand merci au commandant Duclos pour nous avoir envoyé ce détachement qui a coloré les rangs du défilé et de la cérémonie.

Garde-à-vous ! Repos !



Merci à Gleb Dubrovin pour la fourniture des photos

Un soldat britannique au cimetière

Avez-vous remarqué cette plaque à l'entrée du cimetière ? Elle est fixée sur le mur. Il y est écrit « Tombes de Guerre du Commonwealth » suivi de « Commonwealth War Grave ». Depuis plusieurs années maintenant vous pouvez croiser ou apercevoir le 8 mai ou le 11 novembre un petit homme barbu, vétéran anglais, portant un béret orné d'un coquelicot et arborant des insignes de la Royal Navy sur sa veste.

Nous discutons souvent ensemble lorsque je le croise au cimetière. Un homme très sympathique qui parle très bien le Français avec un fort accent britannique.

Je lui ai posé ces questions l'année dernière : « Pourquoi y-a-t-il une tombe d'un soldat britannique à Villiers ? Que faisait son unité dans le Loir-et-Cher pendant la guerre ? Comment est-il mort ? »

Beaucoup de questions de ma part mais pas de réponse de M. New. A la cérémonie du 11 novembre, il m'a promis d'effectuer des recherches sur un site des anciens combattants britanniques. Voici donc le récit de notre ami John New, qui vient rendre visite à son compatriote artiller anti-aérien attaché à un régiment d'infanterie écossaise.

« Je m'appelle John New. Je suis un Anglais habitant à Montoire-sur-le-Loir. Il y a environ douze ans, je passais devant le cimetière de Villiers-sur-Loir, lorsque j'ai remarqué une plaque sur le mur près de l'entrée disant « Commission des sépultures de guerre du Commonwealth ». La Commonwealth War Graves Commission est l'organisation qui s'occupe des tombes des soldats, marins et aviateurs du Royaume-Uni et du Commonwealth, morts en service partout dans le monde.



J'étais intrigué par la présence d'une tombe britannique dans le cimetière d'un village du centre de la France, alors je suis entré dans le cimetière et j'ai commencé à chercher la tombe. J'ai traversé le cimetière, passé devant les tombes de familles locales et les tombes de braves Français tombés pour la France au cours des deux guerres mondiales, mais je n'ai pas trouvé la tombe britannique. Je me dirigeais vers le grand tombeau du Petit-Thouars de l'Amiral. Le monument dédié à une famille qui a si bien servi la France est certes imposant et visible de loin, dominant les murs du cimetière. Alors que je regardais autour de la tombe, essayant avec mon pauvre français de lire les hommages à la grande famille qui reposait dans le caveau en contrebas, j'ai remarqué une simple tombe à quelques mètres de là. J'avais trouvé la tombe que je cherchais ! Un « Tommy » britannique qui repose près de deux amiraux de France. Toutes les tombes de guerre britanniques se ressemblent. Une simple dalle de pierre, gravée de l'insigne régimentaire du défunt, de son nom, de son grade et de la date de son décès, parfois d'une inscription de la famille. Si l'identité du soldat, marin ou aviateur tombé au combat est inconnue, il est mentionné : « un soldat de la grande guerre » ou « un soldat de la deuxième guerre mondiale » accompagné de la mention : « connu de dieu ».

Heureusement, le « Tommy » qui repose au cimetière de Villiers a une identité. Il s'appelle Alexandre Winchester. Il est né en 1912 en Écosse. Ses parents étaient Alexander et Jessie Winchester, originaires

de la ville d'Invergordon, dans le nord de l'Écosse. Alexander junior s'est porté volontaire pour servir dans l'armée pendant la seconde guerre mondiale a servi dans un bataillon des « Argyll and Sutherland Highlanders », un célèbre régiment écossais. Alors qu'il servait en France avec son unité, il décède malheureusement le 6 juin 1940 à l'âge de 28 ans et est inhumé au cimetière communal de Villiers-sur-Loir. Je ne sais pas pourquoi son unité se trouvait à ce moment-là aux environs de Villiers. Je vais essayer de découvrir plus d'informations auprès de l'association régimentaire des Argyll and Sutherland Highlanders. Après avoir trouvé sa tombe, j'ai décidé qu'il ne fallait pas l'oublier.

J'ai servi dans la Royal Navy pendant cinq ans et je pense qu'il est important que l'on se souvienne toujours du sacrifice de ceux qui sont morts pour nous protéger de la tyrannie et qui nous ont donné notre liberté.

Ainsi, chaque année, le jour de l'Armistice, je rends une courte visite au tombeau d'Alexandre, dépose un coquelicot sur sa tombe (le coquelicot est la fleur britannique du Souvenir) et le remercie pour son service. C'est un petit geste mais je pense que c'est un geste important.

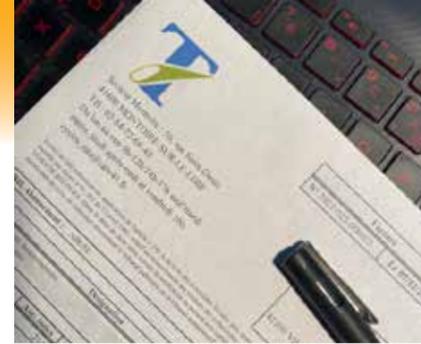
Je remercie M. le Maire et la commune de Villiers-sur-Loir d'avoir retenu son nom lors des commémorations du 8 mai et de l'Armistice 2023.

Il existe un poème écrit par la poète Laurence Binyon, qui est récité chaque jour de l'Armistice au Royaume-Uni. Je pense que cela vaut aussi pour ceux qui sont morts pour la France : « Ils ne vieilliront pas, comme nous qui restons vieillissons : L'âge ne les fatiguera pas, ni les années ne condamneront. Au coucher du soleil et au matin, nous nous souviendrons d'eux. »

Merci à vous M. New pour vos recherches. Nous attendons la suite, pour découvrir qui était Alexander Winchester, le 42^e mort pour la France de la commune de Villiers-sur-Loir.



Didier SALOU



Factures d'eau

En raison de difficultés de recrutement de personnel, la Direction des Cycles de l'Eau (DCE) de la Communauté d'Agglomération des Territoires Vendômois (CATV), aujourd'hui en charge des services de l'eau et de l'assainissement n'a pas été en mesure d'établir les factures en 2022. Le Conseil de Communauté a donc pris la décision de déléguer à la Compagnie Suez Eau France la facturation et une partie des travaux autrefois assurés par la Commune, en régie directe. Cette déléguation de service, prise tardivement, a encore allongé le délai d'établissement des factures qui ne nous sont parvenues qu'à la mi-juillet. Vers le 15 novembre, une seconde facture estimative, portant sur la période du 23 novembre 2022 au 31 octobre 2023 est arrivée dans nos boîtes aux lettres. Le télescopage de ces factures a pesé lourd sur nos finances...

Rassurons-nous, à partir de l'année prochaine, un rythme plus régulier se mettra en place avec une facture de régularisation, en avril, et une facture estimative au mois de novembre.

Si vous éprouvez des difficultés de règlement, vous pouvez vous rapprocher de la Compagnie Suez pour demander une mensualisation de vos paiements :
Tél : 0969 320 404 du lundi au vendredi de 8 à 19 heures, sans interruption.
www.service-clients-eau-catv.nds.fr
Suez Eau France
26, rue de la Rainière, CS 5398
44339 Nantes Cedex

Françoise MÉRAUD-BOYER

Centre Communal d'Action Sociale

Au sein d'une Commune, il existe un établissement public dont le rôle est de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap et d'assister les structures destinées aux enfants, c'est le CCAS, héritier des anciens Bureaux d'Aide Sociale. Très souvent, les CCAS étaient totalement dépendants financièrement des Communes, ce qui a entraîné leur suppression.

A Villiers-sur-Loir, le CCAS a la chance d'être autonome, sur ce plan, grâce à des legs qui lui ont été octroyés, en particulier, le legs Colin qui lui a donné en propriété des caves d'extraction et des habitations

Gestion du cimetière

Par respect pour ceux qui y reposent autant que pour ceux qui viennent s'y recueillir, un cimetière se doit de conserver un état satisfaisant. Pour cette raison, il a été procédé à une inspection des concessions. Dans la partie ancienne, c'est un peu plus de soixante tombes qui présentent des problèmes, désordres de maçonnerie, chute de super structures ou apparence d'abandon. Des courriers ont été envoyés aux propriétaires dont nous possédions les coordonnées qui sont, hélas, peu nombreux, afin de connaître leur décision sur le devenir de leur concession.

Afin de pouvoir toucher les éventuelles personnes concernées dont nous n'avons pas trace, un procès-verbal sera établi et des fiches d'information seront disposées devant les monuments, invitant les intéressés à se faire connaître au secrétariat de mairie pour indiquer les dispositions qu'ils comptent prendre. A la fin de ce délai, un second procès-verbal sera rédigé et, à nouveau, un mois de délai sera accordé. Sans consigne réelle, la commune sera en droit de reprendre les emplacements et de faire relever les restes qui seront déposés dans un ossuaire.



Françoise MÉRAUD-BOYER

Éclairage écologique

La commune veille depuis de longues années sur son réseau d'éclairage public. Si elle s'est efforcée de pourvoir au confort et à la sécurité des habitants par l'implantation de luminaires de plus en plus nombreux,



elle a toujours ajusté sa dépense en améliorant l'ensemble du réseau. Au niveau des armoires de commande, elle fut pionnière en adoptant un système de gestion basé sur des horloges astronomiques permettant le déclenchement de l'allumage en fonction des heures de lever et de coucher du soleil, ce qui limite le temps de mise sous tension. Pour ce qui concerne les dispositifs lumineux, eux-mêmes, des systèmes équipés de LED ont été, chaque fois que possible, substitués aux plus vieillissants.

Le Conseil municipal a profité du renouvellement du contrat d'entretien avec INEO pour procéder à une étude du parc qui a mis en exergue la présence d'une centaine d'anciens modèles. Leur remplacement représente une dépense d'investissement de 45 000 €, subventionnable par le Syndicat Intercommunal d'Électricité du Loir-et-Cher (SIDELC). Cette opération de modernisation a été étalée sur trois ans. En 2023, le remplacement de 24 luminaires a donné lieu à une facture de 10 450 € et à une subvention de 4 140 €. L'économie d'énergie attendue est de 15% environ.

Par ailleurs, l'avancement de l'extinction des lumières a permis de stabiliser la dépense d'éclairage public en ne réalisant qu'une légère économie, compte-tenu de l'augmentation du prix de l'électricité.

Françoise MÉRAUD-BOYER

Madeleine GOUJON



Étoile cyclo et projet « Ferme »

La cabane des cyclistes

Lors de « l'Étoile Cyclo » les élèves de CM1/CM2 ont partagé un projet de construction de cabane avec les élèves de MS/GS à la ferme de Prunay le 14 juin 2023.

Les élèves de maternelle ont eu la chance d'être reçus par de jeunes journalistes de CM1/CM2 qui ont ensuite rédigé leur article avant de lancer un concours de maquettes.

Voici un des articles réalisés :

« Les enfants ont posé des morceaux de bois, des petits et des grands. Ils ont commencé avec un grand morceau de bois et du lierre pour attacher les morceaux de bois car le lierre est très solide, ils ont aussi utilisé du foin, des feuilles, de la mousse. Ils se sont séparés pour aller chercher des matériaux autour d'eux dans la forêt.

Pour que la cabane tienne, ils se sont servis d'un grand bâton comme support. Ils l'ont construite à cet endroit car il y avait un arbre couché et un à la verticale ; donc c'était plus facile. Les maternelles voulaient

que leur cabane ressemble à un nez pointu ou à une voiture de course. Ils l'ont appelée « la cabane du bois ».

Une élève avait déjà construit une cabane en bois et Antoine son camarade aussi chez ses grands-parents. Ils étaient contents de cette activité, ils étaient souriants : « c'était génial ! »

Les enfants n'ont pas fait la construction pour les animaux mais pour eux.

Notre avis

On trouve qu'ils se sont bien débrouillés pour des enfants de maternelle, surtout avec les seuls matériaux trouvés et sans ficelle, colle ou autre. Ils ne se sont servis que d'éléments naturels.

Nous avons adoré faire les maquettes c'était comme les maternelles sauf qu'on disposait de ficelle et des ciseaux.

On a fait voter les maternelles et nous avons perdu mais ce n'est pas grave, le but c'est de participer et non pas de gagner !

Océane D, Lucas M-R, Lola ML, Faustine R

Le repas de nos aînés

C'est un classique des temps forts de Villiers-sur-Loir. Le repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale à ses aînés est un moment très attendu. Les personnes de 70 ans et plus reçoivent une invitation du CCAS. Cette année le repas a eu lieu le 8 octobre à l'Artésienne. Les personnes devaient s'inscrire avant le 23 septembre. Ce fut l'occasion pour ces séniors de partager des moments d'échanges conviviaux autour d'un bon repas suivi du concert traditionnel de l'orchestre de M. Pierre Jumert. Cette année, la manifestation a réuni 76 personnes et 3 repas ont été livrés au domicile des aînés inscrits ne pouvant pas se déplacer. Les convives ont été accueillis par Monsieur le Maire à 12h dans la salle où les tables avaient été dressées pour l'occasion et fleuries par la « jardinerie Neilz ». L'ouverture des festivités fut donnée par le

discours de M. le Maire, Albert Pigoreau. Les doyennes et le doyen ont été mis à l'honneur : Mme Raymonde Colas, Mme Lucette Taphinaud et M. Paul Lecossier. Au menu de ce repas préparé par « El Titi Traiteur » (entrepreneur individuel à Villiers-sur-Loir) ont été servis : un apéritif avec 3 toasts (offerts par le traiteur), une verrine fraîcheur, un sauté de veau accompagné de son flan de légumes et un écrasé aux deux couleurs, la salade, le fromage et le dessert Tutti frutti traditionnellement préparé par Béline de la boulangerie villiersoise. Les vins étaient fournis par la cave coopérative de Villiers-sur-Loir et la cave de la Berthelotière. La qualité du repas a été unanimement saluée. Le service a été assuré dans la joie et la bonne humeur par les employées communales, les membres du CCAS et l'aide de M. Michel Lecossier.

*Madeleine GOUJON
Claire REGNAULD*



Goûter de Noël

C'est ce samedi 9 décembre à l'Artésienne que s'est tenu le célèbre « Goûter des aînés » réunissant environ 80 convives de 70 à 98 ans autour d'un chocolat, d'un café ou d'un verre de vin et de plusieurs gourmandises préparées par la boulangerie « La Villiersoise » de Belinda.



Le goûter était animé par la Société Musicale de Villiers-sur-Loir et le service était assuré par les membres du CCAS et les musiciens dans la joie et la bonne humeur. Nos aînés ont passé un agréable moment en cet après-midi d'hiver.

Madeleine GOUJON

Rencontre avec les aînés de Stains

Depuis quelques années, Hadrya Zentou, agent de développement chargée de l'inclusion du public au pôle Solidarité/Santé du CCAS de la ville de Stains, organise, pour les aînés de sa commune, un séjour de 3 jours, 2 fois par an à Villiers-sur-Loir, au château de la Vallée (centre de vacances de la ville de Stains également nommé centre Paul Vaillant Couturier).



M. le Maire, Albert Pigoreau et Mme la Vice-présidente du CCAS, Madeleine Goujon, ont décidé d'organiser une rencontre le samedi 16 septembre 2023. Une trentaine de personnes (Stanois et Villiersois) ont pu chaleureusement déguster une collation à l'Artésienne. De Villiers, étaient invités les membres du CCAS et le bureau de l'Amicale des retraités.

Un moment fort sympathique et surprenant au cours duquel nous avons rencontré 2 femmes qui étaient venues à l'âge de 8/10 ans passer un séjour d'été en colo.

*Madeleine GOUJON
Nadine BLONDEAU*

Programmation culturelle et musicale en 2023

L'Île au trésor

Vendredi 3 février 2023

Ce spectacle théâtral retenu par la commission des affaires culturelles destiné aux enfants, s'est produit en deux fois pour Villiers. Malheureusement, c'est au bout de 20 minutes qu'un incident est venu clore la représentation initiale. Un des acteurs, dans une cascade de pirate, s'est luxé l'épaule.



C'est donc le vendredi 17 novembre que fut reprogrammée cette représentation tant attendue par les plus jeunes et aussi les moins jeunes venus apprécier cette adaptation du roman culte de Robert Louis Stevenson. C'est dans une décoration très simple, sans artifices ni effets spéciaux, que nos deux comédiens ont incarné une dizaine de personnages hauts en couleur, et ont fait vivre au public une chasse au trésor haletante. Une histoire intemporelle, riche en rebondissements, qui nous a fait vibrer l'imagination. Rires et frissons étaient bien au rendez-vous, ainsi qu'un public très participatif !

Avec Aurélien Thorette et Maxime Thireau
Compagnie Les Pêchus (Orléans 45)

Fête du jeu

Jeudi 4 mai 2023

Cette année, l'allée de la Vallée recevait en avant-première, une animation autour des jeux de société et jeux en bois. Cette manifestation était organisée par la CATV, Direction de l'enfance et de la jeunesse, un événement familial et convivial. Merci aux petits et grands d'être venus dans ce joli cadre et un grand merci à Virginie, habitante de Villiers, pour l'encadrement.



Why Note ?

Vendredi 12 mai 2023

Ils ont enflammé l'Artésienne pour la troisième fois !



Le retour de « Why Note ? » à l'Artésienne fut un pur bonheur pour les Villiersoises et les Villiersois ! « Why Note ? », comme d'habitude, nous ont proposé leur jazz très puissant dans une multitude d'univers musicaux : bossa et ferveur latine, funk et rythmes hypnotiques, et swing.

Son trio fondateur, Bertrand Martin (piano, de Villiers-sur-Loir), Cyrille Manente (basse), Luc Podrzycki (chant et batterie), joue ensemble depuis vingt ans. Il s'est élargi depuis en intégrant un duo de cuivres avec le saxophoniste Jérôme Joaille ainsi que le tromboniste Stéphane Clergerie.

A la prochaine fois ?

Quatuor Voce édition #7

La 7^e édition à Villiers-sur-Loir avec 2 concerts programmés, s'est achevée avec 3 concerts.

Octotrip

Jeudi 27 juillet 2023



C'est sur la place Fortier, comme d'habitude, que le premier concert de cette 7^e édition a eu lieu.

Il était écrit sur le programme : on ne résiste pas au concert du jeudi soir sur la jolie place du village de Villiers-sur-Loir...C'est vrai, on s'y habitue !

La formation « Octotrip » (Octotrip de cuivres) est une composition instrumentale à huit parties très impressionnantes. Nous étions plongés dans le velouté et la puissance du son de ce superbe ensemble.

A l'aise aussi bien dans la musique classique que dans les musiques improvisées. Ils nous l'avaient promis, un bon trip garanti, qu'un concert d'Octotrip !

5 for Tango Quatuor Voce + J-Baptiste Henry

Vendredi 28 juillet 2023

Ce concert prévu initialement au château de Rochambeau à Thoré-la-Rochette a dû être délocalisé à Villiers-sur-Loir en raison du mauvais temps. C'est dans l'église Saint-Hilaire archicomble que le « Quatuor Voce » accompagné du bandonéoniste Jean-Baptiste Henry nous ont offert un concert bien au sec. Piazzolla et tangos traditionnels argentins !

Autour d'œuvres originales d'Astor Piazzolla ou de relectures de thèmes traditionnels de tango, ce concert a su donner à voir et à entendre cette musique du voyage façonnée par les migrations, les métissages, les échanges culturels entre Europe, Afrique et Amérique latine.



Gary Hoffman et le Quatuor Voce

Samedi 29 juillet 2023

Au programme :
- Les pièces de François Couperin « Pièces en concert » pour violoncelle solo et orchestre à cordes.
- Wolfgang Amadeus Mozart : Quatuor en fa majeur K.590
- Franz Schubert : Quintette en do majeur D.956



Pour ce dernier concert donné à Villiers-sur-Loir, le violoncelle était mis à l'honneur avec le légendaire violoncelliste Gary Hoffman qui a joué en soliste les pièces de concert de François Couperin, accompagné par l'orchestre de l'Académie. Suivi du dernier Quatuor de Mozart, qui avait été commandé par le roi de Prusse, violoncelliste...

Pour clore ce concert, Garry Hoffman et le Quatuor Voce nous ont interprété le crépusculaire Quintette à deux violoncelles de Schubert. *Le public a été conquis* par le répertoire et par les œuvres. Un grand bravo pour cette programmation 2023. Ce concert de renommée internationale a conquis le public, complètement enchanté par la qualité de cette prestation.



Chorale La Lupinelle

Samedi 5 août 2023

La Lupinelle n'est pas qu'une petite plante c'est aussi une association qui organise un stage de chant choral dans un lieu différent chaque année. Cette fois, pour la 45^e édition, c'est la commune de Villiers-sur-Loir qui a le plaisir d'accueillir les choristes pendant une semaine.



A l'initiative de Paul Marin, des chanteurs passionnés, débutants ou confirmés, se réunissent pour partager le plaisir de chanter ensemble et découvrir des pièces de musique originales autour d'un thème différent chaque année. Partie d'une vingtaine en 1977, la Lupinelle regroupe maintenant une centaine de choristes de tous les âges. Le Villiersois et les Villiersoises ont pu apprécier cette belle formation.

La Saint-Gilles

Samedi 2 et dimanche 3 septembre 2023

Elle se tient toujours le premier week-end de septembre. C'est la plus ancienne fête de Villiers-sur-Loir. La fête patronale de Saint Gilles puise son origine dans un pèlerinage organisé sous le regard protecteur de Saint-Gilles pour guérir des maladies



nerveuses et du stress. La coutume consistait à prendre un repas collectif à base d'oie après la cérémonie religieuse. Le comité des fêtes et la mairie ont eu à cœur d'être au rendez-vous pour cette 3^{ème} édition sur la nouvelle place Fortier. En l'absence du groupe Folk « P'tit Louis Laplanche » et des 200 musiciens de l'année passée, il fallait combler ce « grand vide » après un week-end que nous gardons en mémoire.

La Société musicale de Villiers a ouvert l'édition 2023, avec un apéritif-concert en présence des officiels. Comme d'habitude, les bénévoles du Comité des fêtes nous ont servi un repas de qualité. L'orchestre « Macadam », vers 22 h nous a entraînés sur la piste de danse avec son répertoire varié et festif, ceci jusqu'au bout de la nuit.



Le dimanche, de nombreux exposants (un record) et chineurs étaient présents pour la 32^e brocante.

Dès 10 h, la messe en l'église Saint-Hilaire réunissait beaucoup de paroissiens. Les Trompes de la Boissière étaient au rendez-vous pour sonner à la sortie de l'église.

Pendant ce temps la Banda Jean déambulait dans le village. Un grand merci à l'association « Country Dance en Vendômois » pour sa présentation sur la place Fortier et cela sous un soleil de plomb. Le week-end a été clôturé par la Banda Jean avec la musique de Joe Dassin « Dans les yeux d'Émilie ». Merci à tous les acteurs de cette édition 2023.

Journées européennes du patrimoine

Dimanche 17 septembre 2023

Pour cette 40^e édition, les Journées européennes du patrimoine avaient pour thème « le patrimoine vivant ». Ces journées offrent l'opportunité de visiter des monuments et des sites, souvent exceptionnellement ouverts. Malheureusement, notre église était fermée pour travaux, cela nous a empêché de tenir une permanence.

Le coteau Saint André, quant à lui, était ouvert à la visite comme l'année passée en réservant à la mairie.

D'JUB

Vendredi 29 septembre 2023

Un concert de deux heures avec deux musiciens, Hubert, artiste local de Landes-le-Gaulois et Jonas, Vendéen. Ils sont à la fois chanteurs, percussionnistes et guitaristes. D'JUB s'est formé au début de l'été 2021.



Nous avons passé un bon moment en buvant une bernache et en écoutant du Brassens, Zoufris Maracas en passant par les Nègresses Vertes ou Henri Salvador... C'est au travers d'une succession de « swit-ches » que les spectateurs ont pu découvrir, tout au long du concert, leur univers à la fois original, chaleureux et sans concession. Porté par deux voix aux timbres différents mais complémentaires, D'JUB nous a fait voyager dans un répertoire aussi éclectique qu'exigeant.

Avec Jonas Brunel et Hubert Courtaud

Cinéma clap41

Mardi 28 novembre 2023

Le temps d'une soirée, l'Artésienne s'est transformée en salle de cinéma. La commune de Villiers-sur-Loir a bénéficié d'une projection offerte par le Conseil départemental, dans le cadre des communes du Loir-et-Cher éloignées d'un cinéma de proximité. Une quarantaine de personnes sont venues gratuitement voir : Slumdog Millionaire, un film genre drame, romance.



Résumé : Depuis son enfance dans les bidonvilles de Mumbai, Jamal Malik poursuit son rêve : retrouver Latika, une jeune orpheline dont il est amoureux. Alors qu'il commence à perdre espoir, il imagine une solution surprenante pour retrouver son amour : participer au plus grand show télévisé du pays, « Qui veut gagner des millions ? ». Mais alors qu'il atteint la question finale à 20 millions de roupies, il est arrêté par la police qui le soupçonne de tricherie...

Didier SALOU

Programmation culturelle et musicale en 2024

La chatte

Dimanche 11 février 2024, 17h à l'Artésienne

Cet après-midi, je vais au théâtre !!!

Ce spectacle retenu par la Commission des affaires culturelles est une comédie culte légère et absurde de Martin Gilbert. Un vaudeville métaphysique en 3 actes.



La pièce raconte les aventures extraordinaires de la famille Gilbert, de leurs voisins, de leur téléphone et de leur chatte. Les 4 comédiens n'incarnent pas moins de 12 personnages et objets en même temps. L'un danse pour incarner une horloge, l'autre en costume cravate interprète Madame Gilbert inquiète du retard de sa fille tandis que le père à qui elle s'adresse est incarné par une chaise. Et ce n'est là que le début ! La pièce reprend les éléments du vaudeville riche de complications et les intrigues d'une pièce policière.

Les protagonistes parviendront-ils, avec l'aide d'un étrange inspecteur, à découvrir ce qui est arrivé à Véronique, à Nicolas et au téléphone ?

Une pièce drôle et déjantée, interprétée par Thierry Debuyser, Diego Delarocha, Yann Lamesch et Flavien Denis.

Durée du spectacle : 1h

Compagnie vendômoise du «Théâtre Brut»
Tarif : 6 € pour les adultes et gratuit pour les enfants (-18 ans) et les étudiants
Ouverture des portes à partir de 16h30

Kérosen

Samedi 18 mai 2024, à partir de 19 h sur le parking engazonné de l'Artésienne

Dans le cadre de Festillésime 41, les membres de la Commission des affaires culturelles avec la complicité du Comité des fêtes seront heureux de vous accueillir pour ce concert événement avec « Kérosen ».

Ce groupe vendômois complice depuis 12 ans avec 150 concerts au compteur fera décoller votre soirée avec un plan de vol associant le meilleur des années 80 à des escales intemporelles : David Bowie, Police, U2, INXS, Dépêche Mode, Sting, Lenny Kravitz, The Beatles, Led Zeppelin, Deep Purple, Rolling Stones...

Aux commandes d'un Show professionnel à l'énergie communicative, « Kérosen » s'approprie les grands classiques du répertoire à travers une interprétation à la fois fidèle aux créations et personnelle, portée par des arrangements inédits et des harmonies vocales élaborées.



L'équipage : Guitare Chant : Élie Gaulin, Batterie Chant : Julien Dorsemaine, Basse Chant : Bruno Ramos.

Durée du concert : 2h

Tarif : 2 € pour les adultes et gratuit pour les enfants (-18 ans) et les étudiants
Restauration et buvette sur place

Quatuor Voce édition #8

La 8^e édition du festival aura bien lieu du 22 au 28 juillet 2024

Programmation en cours de réalisation

Les Journées européennes du patrimoine #42

Samedi 21 et dimanche 22 septembre 2024.

Didier SALOU



La fête nationale

Les 13 et 14 juillet de chaque année, de nombreuses casernes parisiennes ouvrent leurs portes à l'occasion du traditionnel bal des pompiers. La tradition raconte que c'est à l'initiative du sergent Courmet que les portes de la caserne Montmartre furent pour la première fois ouvertes au public, dans le cadre d'un bal populaire, le 14 juillet 1937.

C'est avec l'envie de faire plaisir que les membres du Comité des fêtes s'attachent à animer la commune, au gré des nombreuses manifestations organisées. Ce 13 juillet 2023 restera marqué pour l'ensemble des Villiersoises et des Villiersois.

Les pompiers de Thoré-Villiers ont accepté de venir rejoindre le Comité des fêtes sur le site du plan d'eau.

Une première ! Un kit 3 en 1, sur un site unique « restauration, feu d'artifice et bal » le tout sur place !

Avec une météo favorable, les bénévoles étaient heureux de vous servir grillades, plateaux repas et boissons.

Et c'est vers 22 h que le lieu a été le plus fortement fréquenté : environ 2000 personnes venues admirer le feu d'artifice tiré par les employés communaux de Villiers-sur-Loir.

Didier SALOU



Villiers, terre de marins pour une journée

Début 2023, le Maire est contacté par le ministère des armées afin d'organiser, en accord avec M. Patrick Lara descendant des amiraux du Petit Thouars, la cérémonie de remise des brevets des stagiaires de la PMM (période de découverte et d'initiative à la marine nationale et à ses métiers) du centre d'Orléans.



En effet notre village a eu l'honneur d'abriter une lignée de marins célèbres, dont le descendant vit toujours à Villiers.

L'histoire commence au milieu du 18^e siècle, quand Robert Francis Mac Leod, descendant de la famille Bergasse du Petit Thouars, se promenant dans notre vallée, a eu le coup de foudre pour Villiers et acheta la Marsauderie.

Nous sommes aussitôt conquis par ce projet événementiel inhabituel pour notre village, qui le met à l'honneur et rehausse son histoire.

Tout de suite il nous est apparu évident qu'une restauration de la chapelle des amiraux du Petit Thouars s'impose, puisque la cérémonie doit débiter dans notre cimetière. Le Conseil départemental et la commune s'associent à M. Lara pour financer cette réfection.

La date du 3 juin est fixée. L'événement s'organise en association avec le Commandant des troupes et chef de centre d'Orléans

: communication, sécurité, parking, invitations, assisté de Patrick Lara qui sera notre hôte. Le 3 juin arriva. Il faisait chaud... très chaud ! Ce fut une très belle journée pour notre commune. Cela commença par le défilé en direction du cimetière, une célébration émouvante autour du tombeau des amiraux du Petit Thouars avec remise de gerbes en présence du Député, de la Sénatrice, du Président du Conseil départemental, du Vice-Amiral, du Capitaine de Corvette, de la cinquantaine de candidats marins et de nombreux invités.

Sur la place, la cérémonie de remise des diplômes fut impressionnante, tous ces jeunes gens dans leur costume de marin récompensés d'un diplôme. Malgré quelques malaises dus à la chaleur étouffante, l'ensemble du public apprécia ce moment d'exception sous l'égide de la Société musicale de notre village.



Le centre de préparation militaire Marine d'Orléans avait prévu un vin d'honneur à la Marsauderie, résidence de Monsieur Lara descendant de nos amiraux.

A l'abri de ces grands cèdres, des échanges très conviviaux eurent lieu entre les jeunes futurs marins et les Villiersois. Un moment d'une très grande fraternité laissant de beaux souvenirs.

Vous pouvez, dans ce même bulletin, dans la rubrique patrimoine, découvrir une présentation de l'histoire de la Marsauderie.

Marie-Pascale TAILLARD



Le Comice agricole de Thoré-la-Rochette

De Loir en vigne#2

Samedi 10 et dimanche 11 juin 2023

Une météo très capricieuse le samedi avec une accalmie vers 16h, et un dimanche très ensoleillé...une belle fête réussie qui a attiré près de 30 000 visiteurs en présence du Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Marc Fesneau.



Le Comice agricole du nord du département s'est tenu à Thoré-la-Rochette, au même endroit qu'il y a dix ans. Cet événement a regroupé de nombreux acteurs du milieu agricole : producteurs, éleveurs, établissements d'enseignement agricole, entreprises de services agricoles, chambre consulaire, etc.

Organisé par la SDA, le comice proposait ainsi un marché de producteurs BALF, des concours d'animaux ainsi que différents stands pour le grand public. La Chambre d'agriculture était notamment présente avec des jeux et animations : reconnaissance des races de vache, découverte des fruits et légumes, biodiversité et escape game entre autres.

Villiers-sur-Loir avait répondu présent à l'appel de nos voisins dès octobre 2022 pour participer à l'organisation d'un tel événement. Avec plus de 30 bénévoles investis



dans les différentes commissions (restauration, décoration, animation, etc), Villiers peut être fier de sa participation remarquée par les organisateurs thoréziens.

Le stand de notre commune était bien pré-

sent, le choix de la commission était une exposition photo : de l'artisanat en passant par notre patrimoine, de la vigne, du vin, des caves, du plan d'eau, de l'agriculture, du Loir, de la Saint-Gilles et de la légende du trou du serpent. Tout y était !

Un grand merci :

- aux Villiersois et Villiersoises venus dès notre 1^{er} appel au bénévolat
 - à l'Harmonie de Villiers pour l'ouverture en musique du comice le samedi
 - à l'association Danse Country en Vendôme pour leur prestation devant les caves de la Rochette.
 - à la vingtaine de petites mains de Villiers et de Thoré pour la décoration du site
 - au Comité des fêtes, pour le montage et le démontage des stands ainsi que la tenue de la restauration et des buvettes.
 - aux membres de la commission pour le choix de l'exposition et aux travaux réalisés sur place (montage et démontage).
 - aux employés communaux pour leur participation.
 - à M. Jean-Pierre Renard pour le prêt de ses sculptures.
 - à M. Charles Jumert pour le prêt des fûts.
 - à M. Yannick Guézellou pour la fourniture des rouleaux de brande de bruyère (Keryag).
 - à M. Eric Vedrines pour son talent, sa générosité, son grand cœur pour les nombreuses photographies offertes.
- Le bonheur fut dans le pré !

Didier SALOU

Le marché de Noël du Club Créa

Cette année, au tour du Club Créa de faire briller l'esprit de Noël à Villiers ! Pour signer l'arrivée des fêtes de fin d'année, l'association a décidé d'organiser un marché de Noël à l'Artésienne le week-end du 25 et 26 novembre (certes, un mois avant Noël mais quand on aime, on ne compte pas !). Déjà une occasion de replonger dans une ambiance conviviale et chaleureuse pour s'émerveiller devant les créations des artistes réunis pour l'occasion !



Avant tout, place au décor ! Pour accueillir les quelque 800 visiteurs, fougère, sapins et le fameux TPV (Train à Petite Vitesse) du Père Noël. Mais attention, c'est un Père Noël écologiste qui vient sillonner Villiers cette année : chargé de ses habituels cadeaux, le train était entièrement composé de cagettes vertes et rouges. Ce fier attelage fonçait tout droit vers le grand sapin du

Club Créa, assemblage haut en couleur de carrés tricotés à la mode d'Arlequin.

Le marché de Noël a donné à 5 Villiersois l'occasion d'exposer le fruit de leurs passions : peinture pour Dominique, sculpture sur métaux pour Georges, impressions 3D pour Luc, créations en osier pour Bruno et couture pour Joëlle et Madeleine. Ils étaient en compagnie de 18 autres exposants locaux, venus de Thoré, de Montoire... proposant tous un vaste choix de créations et d'idées de cadeaux : carterie, bougies, tableaux floraux, santons, parfums, produits de la ruche.

Et, si Noël est un temps pour faire plaisir aux autres, c'est également un moment pour se faire plaisir à soi ! À cet effet était proposé un coin gourmand, dans le style salon de thé. À la carte : chocolat chaud, café, thé, jus de pomme chaud et autres gourmandises pour les papilles en quête de saveurs festives !

Une lutin du marché de Noël

La bibliothèque

Le nouvel éveil de la bibliothèque

L'équipe de 8 bénévoles est à pied d'œuvre depuis plus d'un an pour permettre l'ouverture de la bibliothèque à tous les habitants. L'année 2023 fut l'année du redémarrage. Sophie, bénévole à la bibliothèque et artiste de notre village, a animé en mai une lecture de conte portant sur la Reine des Neiges. Le mois d'août a été l'occasion pour les bénévoles de souffler avant une rentrée très



active. Un renouvellement d'une partie des ouvrages présents dans notre bibliothèque a été effectué au mois d'octobre suite à notre déplacement au fonds géré à Blois par la DLP (Direction de la Lecture Publique) du département du Loir-et-Cher. Une soirée littéraire a également été organisée le même mois avec la participation de Marie-Claire, libraire à Page 10/2 situé à Vendôme. Ce fut un beau moment d'échanges sur les coups de cœur de la rentrée littéraire. Le 15 décembre, Nathalie et Valérie ont su

capter les enfants avec une lecture d'histoires de Noël dans le cadre de la fête de Noël organisée par l'école. En ce début d'année, nous vous proposons près de 300 nouveaux ouvrages tels que les récents prix littéraires, des albums jeunesse, des BD et des DVD.

Pour rappel, l'accès à la bibliothèque et le prêt des ouvrages sont GRATUITS. Vous pouvez également consulter ou emprunter des revues (60 millions de consommateurs, ça m'intéresse, 4 saisons, Esprit d'ici,...). En lien avec le réseau départemental de bibliothèques, le site Culture 41 (<https://lecture41.culture41.fr>) vous permet en plus d'avoir accès gratuitement depuis chez vous aux nouveautés cinématographiques, musicales et documentaires. Une plate-forme d'auto-formation Skilleos est également accessible depuis le site Culture 41 pour apprendre une langue, vous initier au codage informatique ou vous exercer au dessin. Nous sommes à votre disposition pour vous faire découvrir ce portail numérique foisonnant de cultures et de connaissances, sur les horaires d'ouverture de la bibliothèque : le mardi, entre 16h30 et 18h30, et le vendredi, entre 16h30 et 18h00. Une première animation est d'ores et déjà programmée le jeudi 25 janvier 2024 à 20h, sur la thématique des déchets. Cette soirée sera animée par Dylan, bénévole à la bibliothèque et chargé de prévention des déchets au SMICTOM d'Amboise (37). Avis aux personnes qui aimeraient consacrer quelques heures de leur temps libre chaque mois, nous serions ravis de vous faire découvrir la bibliothèque et vous intégrer à notre jeune équipe de bénévoles (Valérie MAUDRY - Référente).

Dylan GLET, bénévole

L'école, une priorité

Cette année notre école s'est mise à l'heure des nouvelles technologies. En effet, le Conseil municipal a voté un budget de 8 951€ pour le renouvellement des ordinateurs des enseignants de trois classes et l'investissement d'un écran interactif. Ce tableau blanc numérique tactile permet aux enseignants et aux élèves une participation bien plus didactique mais aussi ludique. M. Thierry Mésange, responsable numérique au sein de la CATV, nous a conseillés dans ces choix, nous le remercions. Alors les enfants, au travail !

Marie-Pascale TAILLARD



CAL de Villiers-sur-Loir, section football

Les anciens du CAL de Villiers-sur-Loir se sont retrouvés le 24 juin dernier pour fêter les 50 ans du club, qui s'appelle dorénavant FC Villiers-sur-Loir.

À la suite de l'invitation du président Adam Sinamale, les anciens ont répondu à l'appel de Alain Prégeant et Patrick Blondeau deux des trois fondateurs du club, le troisième fondateur étant Jean Blondeau, premier Président qui nous a quitté depuis peu. A savoir que Alain Prégeant a été 1^{er} secrétaire du club, responsable de l'équipe seniors et président dans les années 1980 et Jean Blondeau a été entraîneur puis président dans les années 1990.

Une vingtaine d'anciens étaient présents, ainsi que le maire de la commune, Albert Pigoreau et le député, Christophe Marion.

Une exposition photos a été mise en place dans le club house, avec l'aide de Jean-Marc Richard et Michel Bouvard, proposant les 50 premiers licenciés jeunes et seniors ainsi que de nombreuses photos souvenirs, et calendriers annuels. Après 50 ans, certains ont eu du mal à se reconnaître !

Un photomaton a été mis à disposition dans la salle où de nombreuses photos ont été faites, pour le bonheur de tous.

Après les discours du Président du club, du Maire et du Député, Alain Prégeant a retracé les 10 premières années du club en passant par les difficultés de la création, ainsi que les hauts et les bas des différentes saisons, ponctuées tout de même par deux montées des équipes seniors à l'échelon supérieur. Il a salué la présence de Jean Renard, doyen des dirigeants, qui s'est investi dès la première heure, ainsi que Francis Minier, patron de l'entreprise du même nom, qui a équipé l'équipe senior, en maillots, shorts et ballons, lors de la première saison footballistique débutée en 1974.

Alain Prégeant a remercié Albert Pigoreau, Maire de Villiers-sur-Loir ainsi que son Conseiller municipal délégué, Didier Salou, pour leur implication pour cette journée festive, ainsi que Jackie Bourguineau, Président du Comité des fêtes et son équipe, pour ce bon repas de clôture.

Jackie Bourguineau a été un membre essentiel du club. Il a en effet été président à plusieurs reprises. Également merci à Robert Deguine, absent ce jour, joueur et dirigeant du club pendant plus de 20 ans qui a participé au bon fonctionnement du club. Il a occupé le poste d'entraîneur plusieurs années. Un remerciement aux générations qui ont contribué au bon fonctionnement du club, Fabrice dit « Momo », Laurent,



FaFa et a ceux actuellement en poste. Une pensée a été évoquée pour toutes les personnes décédées depuis ces 50 dernières années, dirigeants et joueurs, souvent prématurément. Merci également à tous les bénévoles, joueurs, dirigeants, arbitres, supporters qui ont participé au bon fonctionnement du club.

Alain PRÉGEANT
Patrick BLONDEAU

La 5^e classe

A la rentrée 2022, l'inspection académique avait accordé au groupe scolaire l'ouverture provisoire d'une cinquième classe. Les enseignants avaient alors décidé de doubler la classe de maternelle qui comptait les trois niveaux, petite, moyenne et grande section. La nouvelle classe avait été installée dans le dortoir adjacent à la maternelle.



Au début de l'année 2023, nous avons bénéficié d'une ouverture définitive et en raison de la structure démographique la création d'une classe de Grande Section-Cours Préparatoire a été décidée. Dès lors, il fallait réorganiser les salles pour installer cette nouvelle unité. En concertation avec les enseignants, il fut décidé de transférer la salle d'évolution des maternelles dans le préfabriqué et d'utiliser l'espace libéré pour installer les élèves.

Afin d'offrir un local agréable et sain, les agents techniques ont procédé à la rénovation du préfabriqué : isolation du plafond, réagencement des luminaires, doublage de la cloison de séparation entre la salle et le couloir puis peinture sur l'ensemble et touche finale, remplacement du store extérieur pour préserver les occupants du soleil.

Cette transformation a reçu un accueil unanime tant de la part des enseignants qui ont remercié le conseil que des élèves qui peuvent évoluer dans un cadre rénové.

Françoise MÉRAUD-BOYER

Notre lac à l'honneur

Meilleurs lacs du Loir-et-Cher

La liste de lacs du Loir et Cher est importante, et l'on y trouve peut-être même le plus beau et meilleur lac de France.

Un institut de sondage a comparé les lacs du département du Loir-et-Cher. Grâce aux divers avis laissés sur les réseaux sociaux, mais aussi sur le moteur de recherche Google, un classement a été établi, aussi bien par les Loir-et-Chériennes et les Loir-et-Chériens eux-mêmes, que par les touristes de passage.

1^{er} plus beau lac du Loir-et-Cher

Notre plan d'eau s'est vu décerner la première place de ce classement du meilleur et plus beau lac du département du Loir-et-Cher, en région Centre Val de Loire.

La base de loisirs du plan d'eau de Villiers propose de nombreuses activités sportives et de plein air. Aire de jeux pour enfants, terrain de boules, table de ping-pong, terrain de volley, aire de pique-nique, promenade, baignade surveillée en juillet et août, sauf le jeudi et toute l'année, en accès libre et gratuit. Au près de l'association Néovent on trouve : école de voile, stage multisport, tir à l'arc (activité encadrée), location de planche à voile, optimist, driver, catamaran, pédalos (deux et quatre places), canoë, kayak et VTT. À proximité : au plan de Riotte (accès gratuit) on peut aussi pratiquer la pêche et la promenade ...

Le plan d'eau de Villiers-sur-Loir, récolte en effet, 95% des votes positifs et une note moyenne de 4,3 sur 5.

Parmi les avis, on note que c'est un magnifique endroit qu'on apprécie aussi bien en famille qu'entre amis pour se baigner, déguster une glace ou se promener en toute quiétude. Un site touristique très complet et peu onéreux.

Source : Mall-Center.Shopping (plate-forme d'avis).

Albert PIGOREAU



Festival Happy Country Day 41/72

8 et 9 juin 2024

Nous sommes trois associations de danses country réunies pour organiser un festival nommé « Happy Country Day 41/72 » tous les deux ans. En 2024, ce festival aura lieu au plan d'eau de Villiers sur Loir les 8 et 9 juin.

Les trois associations :
- Country Dance en Vendômois (basée à Villiers-sur-Loir)
- Sargé Country sur Braye



- Mustang Dancers Saint-Calais

Les précédentes éditions du festival

La première édition s'est déroulée le 9 juin 2018 à Mondoubleau avec la participation du chorégraphe Gueric Auville et un concert des Rusty Legs. Malheureusement, en raison du Covid, l'édition 2020 fut reportée en 2021, puis en 2022. La deuxième édition a donc eu lieu le 11 juin 2022 à Saint-Calais avec la participation



de la chorégraphe Texas Val et un concert des Sailor Step.

Pour cette troisième édition le Festival se déroulera sur deux jours, au plan d'eau de Villiers-sur-Loir, le week-end du 8 et 9 juin 2024. L'entrée est ouverte à tous, danseurs country ou simples visiteurs.



Le Festival prévoit un bal Country CD sur les deux jours, entrecoupés d'initiations à la danse country par Chrystel Durand, chorégraphe. A cela s'ajoutent le concert des Wanted Ladies le samedi soir et le concert des Yankey West le dimanche après-midi.



Côté détente, vous profiterez des expositions de motos, trikes et voitures américaines, ainsi que des stands variés proposés par les commerçants et artisans, les produits caractéristiques de la country, western et bikers.

Tout au long du week-end, venez-vous dé-saltérer à la buvette et vous sustenter au stand restauration.

Métabraye

Lors de sa création, l'entreprise Métabraye, propriétaire de la plateforme de méthanisation située au lieu-dit « la Belle étoile » (Savigny-sur-Braye), s'est trouvée, en raison de l'importance de sa production, dans l'impossibilité de réinjecter le gaz produit directement dans le réseau local. Elle a donc dû aménager un site de réinjection dans la zone d'aménagement concerté de la Bouchardière, à Naveil, et transporter le gaz par la route.



Pour plus de sécurité, GRDF a pris la décision de procéder à cette opération directement par le biais d'une canalisation entre le site de production et le réseau grâce à une connexion au niveau de la rue du Coudray, en passant par le coteau.

Ainsi, votre chaudière peut, aujourd'hui fonctionner avec du « gaz vert » !

Françoise MÉRAUD-BOYER

ÉTAT-CIVIL 2023

Naissances :

Nathan TRANCHANT :	21 avril 2023
Zylia FOUQUENOY :	7 juillet 2023
Jules GABLIER :	11 juillet 2023
Adaline QUÉVA :	17 juillet 2023
Léonid ARBOUIN :	1 ^{er} septembre 2023
Mahé TORRES :	11 septembre 2023
Elia TESSIER :	20 septembre 2023

Mariages

Olivier SANCHEZ et Aurélie GARNIER :
1^{er} juillet 2023

PACS

Frédéric RENAULT et Guylaine ROUSSEAU :	25 mars 2023
Flavien PIROUT et Maurane PLETIKOS :	22 avril 2023
Lucas RAPHANEL et Amélie DIAS :	7 août 2023

Décès

Véronique ALIBAUD :	28 février 2023
Odette MAINNEMARE, née BRUNI :	24 juin 2023
Jean TESSIER :	6 juillet 2023
Thérèse de FRAGUIER, née de LIGNAUD de LUSSAC :	8 septembre 2023
Jean-Claude JAUDON :	11 septembre 2023
Philippe GOUIN :	27 octobre 2023

Sah Zen

Sophie Hérault, l'harmonie tête cœur corps...

« Prends soin de ton corps pour que ton âme ait envie d'y rester » Gandhi. Passionnée depuis toujours par les domaines du bien-être et du soin, Sophie nous reçoit dans un espace chaleureux et propice à la relaxation, où elle pratique des massages tout en équilibre entre savoir-faire et attention portée à l'autre. Par son toucher, son intention bienveillante et son intuition, sensible aux éléments et aux énergies qui nous entourent et à l'écoute de ce qui résonne en elle, Sophie utilise son intuition pour répondre



aux besoins spécifiques de chacun. Soucieuse et attentive aux corps, Sophie s'est formée à différentes techniques : L'Ayurvédique pour se relaxer profondément, relâcher les tensions nerveuses et musculaires qui entravent la libre circulation de l'énergie dans le corps. Les pierres chaudes, pour un effet relaxant instantané sur les muscles grâce à la chaleur, une amélioration de la circulation sanguine et une diminution de la fatigue et du stress. La réflexologie faciale qui, en stimulant des zones réflexes, permet de débloquent la circulation d'énergie et rééquilibrer le corps pour améliorer la santé et la vitalité. Les bols tibétains, dont les sons et les vibrations permettent de lâcher prise, de libérer les émotions négatives pour harmoniser énergie et chakras. Le spécial minceur qui aide à affiner son corps et diminuer la cellulite, tout en favorisant la circulation du sang et l'élimination des toxines. Il s'adresse tant aux personnes qui souhaitent remodeler leur silhouette qu'aux personnes ayant des problèmes circulatoires. Le mix (sportif) pour préparer et entretenir les muscles, prévenir et agir sur les courbatures, détendre la musculature... Au quotidien, il s'adresse à toutes les personnes ayant des tensions musculaires pour une détente profonde, une meilleure mobilité et une meilleure souplesse...

Pour en savoir plus rendez-vous sur son site internet Sahzen.fr ou sa page Facebook Sah'Zen ou Instagram sophie sahzen ou bien encore par téléphone au 06 03 64 05 99. « Prenez soin de votre corps, les maux du corps sont les maux de l'âme... »

Madeleine GOUJON

Aurore Duguet, éditrice de souvenirs familiaux...

C'est en effet ce pour quoi elle a choisi d'exercer ce beau métier de photographe : donner des souvenirs ! Aujourd'hui, récompensée à 3 reprises « Portraitiste de France », c'est certainement parce qu'elle n'a que peu ou pas de souvenirs photographiques de sa petite enfance qu'Aurore s'est fait une spécialité dans ce domaine.

Petite-fille de Michel et Odette Bouvard, elle a de vraies attaches de cœur à Villiers. Elle se rappelle ses vacances dans notre village, la « Ruche », la retraite aux flambeaux du 13 juillet avec le feu d'artifice tiré devant l'église, mais aussi les manifestations pour le plan d'eau aux côtés de son grand-père Michel, Conseiller municipal de l'équipe d'Henri Mé-sange, grand-père avec lequel elle a suivi la construction de la ligne TGV, les premiers tests de mise en circulation, vus du pont. Elle habite Villiers avec sa petite famille depuis 17 ans.

Enfant, elle participe aux ateliers le soir après l'école, et fait partie du club photo du collège, à Vendôme. Élève pas très scolaire, c'est sur les conseils de son prof de maths, en 3^e, qu'elle a passé un CAP photo à Tours. Ce sont, dit-elle, ses meilleures années scolaires, dans une très bonne ambiance de classe, groupe brillant qui obtiendra 100% de réussite à l'examen final. Suivront deux années de BAC pro photo à Paris, dans le 15^{ème} arrondissement. L'établissement était vieillot, les cours intéressants, la classe sympathique, mais Aurore aime moins l'esprit parisien et la vie parisienne. Clin d'œil de la vie, elle est alors hébergée chez une Villersoise du Coudray.

Le coût trop élevé des études l'a empêchée de poursuivre une formation aux Gobelins. Après un petit boulot de caissière, elle revient à Vendôme où elle est embauchée pour aider à la liquidation du magasin Boutard, à Vendôme. C'est là qu'elle apprend que des travaux ont lieu dans un magasin voisin et qu'un photographe de Mondoubleau veut y installer un nouveau studio. Elle envoie une candidature spontanée et rencontre ce photographe. Après un premier refus, elle est rappelée et commence en 2000 une formation de vendeuse, dans le magasin de Mondoubleau. Peu à peu, elle vient aussi à Vendôme. Elle fait surtout les tirages pros « post produc-



tion », après les séances photo. En 2010, lorsque le photographe parle de prendre sa retraite, c'est avec sa collègue Léna qu'elle décide de s'associer, ce qui sera chose faite en 2012. « Si je ne tente pas, je ne saurai pas », cette aventure se poursuit encore aujourd'hui, même si Léna a quitté la région fin 2016 et qu'Aurore doit assurer seule son activité. Faubourg Chartrain. Son magasin porte l'enseigne « Aurore Duguet Photographe ».

Aurore démontre qu'il faut aller au bout de ses rêves, ne jamais renoncer. Positive, elle sait pouvoir s'appuyer sur une Fédération qui permet l'échange entre professionnels. Elle avoue chaque année quelques moments de doute, induits par la fatigue, une trésorerie pas toujours bonne, une petite insatisfaction dans le travail. Mais ce qui la motive, sa « carotte personnelle », c'est sa participation au concours de Portraitiste de France, organisé par la Fédération Française de la Photographie et des Métiers de l'Image. Valable 4 ans, ce diplôme est pour elle l'occasion de recevoir des critiques riches qui permettent d'évoluer. Aurore s'y inscrit avant tout pour elle, mais c'est aussi pour les clients une estimation qualitative du travail qu'elle propose.

Ella a dû renoncer aux photographies de mariage car très gourmandes en temps. Étant seule dans son magasin, il faut en effet le fermer pour suivre l'événement. Elle veut voir grandir ses enfants et essaie de concilier au mieux vie professionnelle et vie personnelle. Elle souligne l'importance du marketing dans son travail, et aime aussi transmettre. C'est pourquoi elle accueille volontiers des stagiaires en BAC pro photo, comme bientôt Hlib Dubrovin, fils de Natalia et Igor, nos amis ukrainiens qui ont adopté Villiers.

Moins motivée par les photos de nature, de paysages, c'est vraiment les photos de famille qu'elle aime à réaliser. Il lui tient à cœur de donner cela aux clients, afin qu'enfants, parents et grands-parents aient toujours des histoires à se raconter quand, au détour d'un événement, les vieilles photos sont ressorties...

Odile MÉSANGE

Nyne, une vie de parfait trompe l'œil

Sa première vie

L'histoire de Nyne illustre le parcours de vie d'une femme qui s'est construite toute seule dans des domaines où on ne l'attendait pas et surtout où on ne la voyait pas réussir.

Nyne a enchaîné de multiples emplois « alimentaires » de serveuse à assistante vétérinaire en passant par vendeuse chez Décathlon car elle est très sportive (musculature, foot, triathlon). Diverses expériences professionnelles l'ont amenée à découvrir plusieurs régions : Auxerre, Grenoble et la



Réunion. Arrivée à Paris, Nyne décide de faire une école de peintre en décor (faux bois et trompe l'œil). Elle qui avait quitté l'école trop tôt, se retrouve quelques années plus tard à reprendre les études. Après l'obtention de son diplôme, elle arrive dans la région il y a 18 ans et ne trouvant pas de travail, décide de passer son CAP peintre en bâtiment. Mais à l'époque, les femmes n'étaient pas acceptées dans ce secteur d'activité. Ne trouvant pas de travail, son formateur lui proposa de passer un CAP plaquiste, la faisant ainsi devenir la première femme plaquiste du département. Nyne commence alors à faire ses armes dans plusieurs entreprises notamment en ossature bois. Puis, comme cela arrive parfois, un accident de parcours la conduit à tout perdre et à dormir dans sa voiture.

La twingo, source de rebond !

Vous savez, la twingo en faux bois, celle qui était garée devant l'école.

La réalisation de ses rêves passant souvent par le biais de belles rencontres, ce fut le cas en arrivant à Villiers-sur-Loir en 2012, qu'elle considère comme son « village de cœur ».



Tout d'abord, elle a eu la chance d'être hébergée par Anelise Carlier habitante de la commune qui l'a accueillie à un moment très difficile dans sa vie.

Un autre Villiersois a joué un rôle important pour que Nyne puisse se réaliser pleinement : Patrice Hubert, garagiste du village à qui elle fait part de son rêve de peindre sa twingo en faux bois. Il lui a répondu du tac au tac : « oui c'est quand tu veux ». Dès le lendemain, elle a commencé à préparer sa voiture dans son garage.

Nyne s'est aperçue qu'une fois sa voiture terminée, cela donnait le sourire aux gens et surtout lui a permis de reprendre confiance en elle.

La création de son entreprise pour réaliser son rêve

Nyne peut ainsi se lancer dans la création de son entreprise artisanale en s'appuyant sur un mi-temps à la régie de quartier de Vendôme. Elle développe progressivement sa nouvelle activité qui vise à donner une seconde vie aux meubles. La symbolique est là : redonner une deuxième vie aux meubles et dire que l'on a tous droit à une seconde chance.

Dans le même temps, le Maire de l'époque, Jean-Yves Ménard lui a proposé la mise à disposition du local communal au coteau Saint-André dans le cadre d'une location avec 6 mois gratuits contre remise en état.

Nyne développe ainsi son activité de customisation de meubles mais également des chantiers pour mettre du beurre dans les épinars. Il s'agit d'aménagement intérieur de maison entière du sol au plafond.

Aujourd'hui, elle a acquis une crédibilité à la force du poignet et connaît même une certaine notoriété grâce à ses vidéos démonstratives sur Facebook « toc ! toc ! toc ! ». Vous pouvez la découvrir sur sa page. Vous y retrouverez tous ses meubles et ses chantiers.

Le bouche à oreille a favorisé la reconnaissance de ses compétences et de son savoir-faire, lui ouvrant certains chantiers dont Nyne est particulièrement fière.

Parmi ceux-ci, elle cite la peinture et l'ornement du meuble de maître autel de l'église de Thoré la Rochette, créé par l'Ébénisterie du Loir de Naveil.

Dans un autre registre, elle a réalisé un trompe l'œil, imitant le bois, pour la mairie de Mazangé sur les portes métalliques d'un bâtiment.

Transformer une souffrance en force

Si Nyne a su mener sa barque dans le cadre d'un parcours atypique, elle sait que « rien n'est jamais acquis mais que tout peut arriver ».

En même temps qu'elle a réussi à ériger sa passion en métier, elle a su préparer un avenir à ses trois enfants.



Son message est encourageant car il tend à prouver que l'on peut « transformer une souffrance en force ».

Progressivement, sa petite entreprise s'est développée sans faire de publicité payante mais bénéficie d'articles dans le Petit Vendôme et de l'impact de sa participation à des événements (journée européenne des artisans d'art et journées du patrimoine) via des portes ouvertes de l'atelier.

Son parcours est un hymne à la non-conformité : une femme qui a réussi dans l'entreprenariat tout en étant seule et qui ne triche pas dans la vie même si elle pratique allègrement le « trompe l'œil » et travaille le faux bois.

Finalement, ce que Nyne recherche dans son métier, c'est « alimenter la flamme dans l'œil de ses clients » en transmettant son enthousiasme et sa joie de vivre.

Stéphane ADAM

Les nouveaux services

Nous vous présentons trois nouveaux entrepreneurs installés durant cette année.

Nat et vous

Nathalie est villiersoise depuis 2 années. Elle a travaillé pendant 25 ans dans différents salons de coiffure. Avec enthousiasme aujourd'hui elle se lance dans l'aventure d'être coiffeuse à domicile. Elle propose toutes les prestations d'un salon de coiffure, mais cela chez vous : coupe, brushing, couleur, balayage, etc. Sur un simple appel, rendez-vous est pris à votre domicile où elle se rend avec son matériel et ses produits.

Simplicité, efficacité, appelez-le 06 47 52 38 16

Scotto services

Pascal Scotto di Vettimo s'installe à Villiers en 2010, devenant utilisateur du TGV, pour quitter la région parisienne afin de retrouver une vie plus équilibrée, entre famille et nature, une opportunité de se rapprocher de sa famille et de voir ses enfants grandir dans notre village calme, entouré de verdure et à taille humaine. Marié depuis avec

une Vendômoise, ses enfants ont fréquenté l'école et le petit dernier, baptisé à Villiers, est actuellement au CP.

Après une carrière de 23 ans comme ingénieur informatique, cadre technico-commercial chez Microsoft, 2024 marque pour lui le démarrage d'une nouvelle aventure, d'une reconversion professionnelle. Grâce à ses compétences variées et son expérience, il souhaite redonner à sa vie professionnelle un sens au service des autres dans sa proximité géographique. Il crée sa société de services à la personne (SCOTTO SERVICES) en bricolage à domicile, entretien de jardin, petits travaux de rénovation, débarras de maison, dépannage informatique, mais aussi création de site web, formation et conseil en informatique pour les associations et les petites entreprises de notre territoire.

Mobile : 06 64 40 43 39
Mail : pascal_scotto@hotmail.com

Lfimmo

Emma Simons Moisan réside à Villiers. Elle est agente commerciale en immobilier. Elle recherche des projets immobiliers vente, achat, estimation. Sa mission est de vous accompagner et de vous garantir un service de qualité adapté à chaque problématique, professionnel et personnalisé en toute confiance. Au plaisir de vous rencontrer,

Lfimmo : 06 48 90 54 35
emma.simon-moisan@lafourmi-immo.com

Marie-Pascale TAILLARD

L'Amicale des retraités

Elle compte 102 adhérents. Elle est présidée par Eveline Jacquet. L'adhésion annuelle est de 15 euros. Cette association propose dans la salle de l'Artésienne des activités aux retraités : jeux de cartes, et divers jeux de société à la convenance de chacun, le mardi de 14h à 17h. – cours de gymnastique le mardi de 10h30 à 11h30 pour 25 euros annuels, et une fois par mois le jeudi une marche de 5 à 7 km départ à 14h30 du parking de l'Artésienne – des sorties (cabaret, spectacle, visite d'une journée, etc).



Repas avec animation, galette des rois, goûter de Noël. Le bureau se réunit 1 fois par trimestre environ pour établir le calendrier des différentes sorties et l'adresse aux adhérents. Toutes les activités proposées se déroulent dans une bonne ambiance et il y a de plus en plus de participants. Toute personne retraitée qui s'installe à Villiers-sur-Loir peut contacter l'Amicale pour s'inscrire au 06 73 95 05 72, ainsi que tous les nouveaux retraités. Ils seront les bienvenus.

Colette LIMON, Secrétaire

Sapeurs-pompiers

La cérémonie de la Sainte-Barbe des Sapeurs-Pompiers de Villiers/Thoré s'est déroulée le samedi 2 décembre 2023 place Fortier à Villiers. M. le Maire de Villiers, Albert Pigoreau, les maires de Thoré, Mazangé, Lunay et Azé et Le Colonel Mohamed Kharraz, directeur départemental du SDIS 41, ont passé en revue les personnels et les matériels des 2 centres.

Une musique d'accompagnement était jouée par les musiciens de notre commune.



L'effectif du centre de Villiers est de 12 SP actifs dont 3 personnels féminin, avec le changement d'affectation de centre du Sapeur Linda Cheron et du Caporal Sébastien Cheron qui arrivent de Choue.

L'équipe est composée d'1 officier, 2 sous-officiers, 1 C/C, 1 Cap et 7 sapeurs,



2 personnels en indisponibilité pour convenue personnelle.

Le C/C Charles Jumert a indiqué mettre fin à son activité de SPV après la Sainte-Barbe, pour limite d'âge après 46 ans de service.

Remise d'une médaille pour 20 ans de service à René Boutard, ancien SPV du CI de Villiers, le samedi 25 novembre à la Sainte-Barbe de Morée.

Un stand des pompiers de Thoré/Villiers était présent les 10 et 11 juin au Comice agricole de Thoré pour susciter de nouvelles vocations.

Notre formateur Geoffroy Erny accompagné par Christophe Lescureux et des pompiers de Villiers/Thoré ont accueilli les écoles du secteur pour les former aux gestes qui sauvent des vies et également manœuvrer la lance sur l'engin incendie.

L'ancien VTU a été remplacé par une VLTU Kangoo 5 places, plus récente et adaptée pour nos différentes missions.

Des plans opérationnels et de secteurs ont été mis à disposition par le SDIS afin de se diriger sur les interventions.

200 interventions depuis le 1^{er} janvier 2023

- 145 SAP
- 12 accidents
- 9 feux de récoltes et espaces naturels
- 10 feux pour feu de VL, maison ...
- 56 interventions réalisées en complément avec le CI Thoré
- 108 sur Villiers, 23 sur Mazangé, 36 sur Azé, 7 sur Thoré, 7 sur Montoire, 16 sur Vendôme, 5 sur Fortan.

Le Chef de centre, le Lieutenant Sébastien Sandré félicitait les médaillés et diplômés, les 2 sportives Estelle et Mathilde qui se sont qualifiées au cross national à Reims et Mathilde qui commence la saison 2024 avec la 2^e place au cross de Prunay. Merci aux présidents d'amicales, aux personnels qui s'investissent tout au long de l'année pour organiser les manœuvres et se rendre disponibles pour assurer les différentes missions.

Départ du C/C Charles Jumert :

Charles s'engage le 1^{er} août 1977 à l'âge de 18 ans. Nommé Caporal le 1^{er} juillet 2000 et C/C le 1^{er} juillet 2003

Volontaire et engagé, il donne le maximum de son activité de SPV en participant aux manœuvres, aux différentes interventions (principalement des feux) avec comme matériel au CPI, une remise dans la mairie :

une sirène, un véhicule 4 x 4 (1000 litres), une motopompe remorquable, un casque bol, une veste de cuir, un jean et des bottes.

Pas d'ARI, mais comme il le dit « c'est là que j'ai fait mes meilleurs et gros feux ».

En 1990, la construction d'une caserne est lancée. Une équipe dynamique dont il fait partie, terrasse, isole, maçonnerie, peint ... sans compter ses heures et ses samedis et dimanches jusqu'à l'inauguration en 1992.

Sportif et très bon dans les cross pompiers, il sera sélectionné à plusieurs reprises aux championnats nationaux.



Toujours partant pour l'organisation sur notre secteur de manifestations comme le cross au plan d'eau, ou dans le parc de la colonie de Stains, le bal du 14 juillet, les soirées pour le téléthon ...

Toutes ces années d'engagement que Charles a consacrées comme SPV, à porter secours, à intervenir pour de multiples missions, font de lui une partie intégrante dans l'histoire du CI et pour la commune de Villiers-sur-Loir, auxquelles on associe dans cet hommage sa famille et Françoise, son épouse, pour cette fidélité de tant d'années au service du volontariat.

Médailles :

Médaille échelon or pour 30 années de service au LTN Sébastien Sandré
Médaille échelon bronze pour 10 années de service au SAP Célestin Jumert

Diplômes Sainte-Barbe 2023 :

Chef d'Agrès Secours Routier :
-au Sergent Gilles Jahan

Attestation d'équipier Feux de Forêt FDF1 :

- au Sergent Cédric Blot
- au Caporal Clément Montpoint
- au SAP Franck Duvigneau

PSE1 et PSE2 SUAP :

- au SAP Bryan Laroche

Attestation de formation à la conduite COD 0 :

- au SAP Mathilde Rouillon

Sébastien SANDRÉ

Union Nationale des Combattants (AFN de Villiers-sur-Loir)



Association reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920

Nous vivons les derniers jours de l'an 2023. Qu'avons-nous pu organiser au cours de cette année ? Une assemblée générale le 14 janvier à l'issue de laquelle nous nous sommes retrouvés autour d'un repas convivial ; un méchoui le 22 avril, toujours très apprécié des participants ; une sortie à Chécy le 6 mars 2023 pour assister au spectacle intitulé « les pays du cœur pour l'Ukraine ». Quelles sont nos prévisions pour l'année 2024 ?

Elle s'annonce sous les meilleurs auspices pour les AFN de Villiers-sur-Loir avec l'arrivée parmi nos rangs de deux Opex. Notre appel « au secours » fait l'année dernière a porté ses fruits et nous en sommes très heureux. Ces deux « jeunes recrues » vont présenter leurs candidatures l'un au poste de président, l'autre à celui de secrétaire, lors de notre prochaine assemblée générale qui aura lieu le 13 janvier 2024. Nous vous rappelons que les adhésions sont toujours les bienvenues. Notre bureau s'est réuni le 8 décembre 2023 et nous avons pu, grâce à cette bouffée de jeunesse qui nous arrive envisager des activités que nous n'espérons plus pouvoir mettre en œuvre.

Il a donc été suggéré :

- de maintenir notre méchoui (date retenue le 13 avril 2024)
- d'organiser un loto et pourquoi pas un concours de pétanque au printemps (les dates ne sont pas encore fixées).
- de faire partager notre devoir de mémoire aux générations futures par des témoignages de l'UNC auprès de l'école Louis Gatien.

Par ailleurs, un spectacle nous est proposé par Simplon, à Chécy (45), le 28 mars 2024 à 15h intitulé « L'Arménie » - spectacle au pays d'Aznavor – centenaire 2024.

Prix 62 € par personne, transport et spectacle compris, départ de Villiers, l'heure nous sera communiquée ultérieurement.

Si cette sortie vous tente, inscrivez-vous rapidement (nombre de places limité) auprès de la secrétaire Suzanne Legret : Tél. 02 54 72 93 28.

Suzanne LEGRET



La cantine de l'école Louis Gatien : bientôt 70 ans !



Depuis sa création en 1954, l'Association de la cantine est une association de parents d'élèves, tous bénévoles, qui se succèdent, années après années, et assurent la gestion de l'association depuis près de 70 ans !

Le bureau de notre association compte six bénévoles. Il est composé de Mme Angélique Dubois, Présidente depuis 15 ans, de M. Christophe Guillerault, Vice-président depuis 3 ans, de Mme Cristina Tournois, trésorière depuis une dizaine d'années, de Mme Delphine Courtemanche, Trésorière adjointe, de Mme Claire Piraud, Secrétaire depuis un peu plus d'un an et de Mme Aurélie Debray, Secrétaire adjointe depuis la rentrée 2023.

Certains d'entre nous seront amenés à quitter l'association d'ici la fin de l'année scolaire voire dans les deux années à venir. Afin de maintenir la qualité des repas donnés aux enfants de l'école Louis Gatien, nous recherchons des parents d'élèves qui seraient intéressés par la poursuite de cette formidable aventure.



Pensez-y ! Plus vite vous nous rejoindrez, plus vous aurez le temps d'être formés ! Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter.

Murielle Mailler et tout récemment Sébastien Téodoro sont les deux salariés qui assurent les repas des enfants. Les denrées proviennent le plus possible des commerçants ou producteurs locaux. La confection des repas est réalisée sur place, ce qui est un gage de qualité pour les enfants. De plus, les repas sont contrôlés par une diététicienne.

Notre association vit du règlement des repas par les familles, de la subvention de la commune mais aussi du bénéfice des différentes actions menées par notre équipe.

Une des actions importantes de l'année est la collecte de la ferraille qui aura lieu cette année le 13 mai 2024. Les membres du bureau ainsi que des parents volontaires

organisent le ramassage à domicile. Tous ensemble, nous sommes amenés à ramasser, trier, démonter... Ainsi l'ensemble des objets récoltés est revendu à une société de ferraille ce qui nous assure un bénéfice non négligeable. Alors si vous voulez faire une bonne action, pensez à la cantine pour votre ferraille. Et à défaut de pouvoir stocker, contactez-nous, on ne sait jamais !

Une autre action menée est l'organisation de la kermesse de l'école qui aura lieu le dimanche 30 juin 2024. C'est toujours l'occasion de passer une journée agréable qui permet de clôturer l'année scolaire avec un beau spectacle réalisé par les enfants et les enseignants. Aussi, nous renouvelerons la tombola qui a connu un fort engouement l'année passée avec de nombreux lots à gagner. Alors, n'hésitez pas à tenter votre chance !

Mais, n'oublions pas, en 2024, la cantine de l'école Louis Gatien de Villiers-sur-Loir fêtera ses 70 printemps ! 70 ans que des parents bénévoles se relaient au service des enfants de l'école. 70 ans de collaboration avec la mairie de Villiers-sur-Loir et les enseignants de l'école ! Nous comptons sur vous pour que cela continue !

Claire PIRAUD - Aurélie DEBRAY

Les 7 ans du Club Créa

Le club Créa en chiffres : 2016 - 2023 (c'est donc déjà son 7ème anniversaire, l'âge de raison !), 10 adhérentes, 2 ateliers par semaine, 198 heures d'atelier, 2 semaines de fermeture, 3 temps forts pour exposer les nombreuses réalisations de l'année (installation de rue, fête de la Saint-Gilles, marché de Noël).

Point pratique à l'intention des membres à venir : Toute l'année, à l'exception de sa fermeture annuelle pour les vacances de Noël, les adhérentes, actuellement 10 créatrices aussi bien débutantes que confirmées, découvrent et partagent divers savoir-faire et techniques tels que le tricot, le crochet, la broderie, la couture, le point compté, ... et sont impatientes de découvrir les idées de nouveaux esprits créatifs !

Il ne s'agit pas de cours mais d'échanges et de partage entre participants pour des créations personnelles, des projets communs, ou le stand de vente lors des événements. Les ateliers ont lieu dans la bonne humeur le lundi de 14h30 à 16h30 et le jeudi de 17h à 19h dans la salle communale voisine du cabinet de l'infirmière. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas et passez nous voir le temps d'une séance !

Les adhérentes ont régulièrement l'agréable



surprise de recevoir des dons de laine et de tissu. Un grand merci à tous ces donateurs !

Temps forts de l'année 2023 : Après les abeilles de 2021 et le serpent géant de notre légende locale de 2022, le Club Créa a choisi, en 2023, d'illustrer un sujet d'actualité : le changement climatique, le manque d'eau, ... Ses créations, 12 cactus bariolés, en laine et en tissu, ont pris place dans les massifs de la place Fortier du 1^{er} mai au 29 août.



Un grand nombre de réalisations ont également été présentées au stand de l'association lors de la fête de la Saint-Gilles, le dimanche 3 septembre. Ces créations étaient réunies sous différents labels : "bien au chaud" (couvertures, chaussons, bérets, mitaines...), "Halloween" (fantômes, paniers à bonbons...), pots de cactus et de champignons, sacs et accessoires, mobiles, ... Etant réalisées grâce aux dons de laine et de tissu, les ventes se font à des prix très modiques.

A peine la Saint-Gilles passée, les « petites-mains » du Club Créa ont multiplié leurs créations en vue de leur marché de Noël ! Organisé les 25 et 26 novembre, bien au chaud dans l'Artésienne, le marché proposait, en plus du Club, des exposants invités et un coin gourmand... qui a été très apprécié !

L'année touchant à sa fin, il est temps déjà de préparer l'année créative 2024 ! Avec sûrement de belles surprises...

Le reporter et les membres du Club Créa

Le Club Informatique

Durant l'année 2023, le Club Informatique de Villiers-sur-Loir (CIVL) a poursuivi son activité originelle en accompagnant la bonne utilisation de l'informatique auprès de ses adhérents le mercredi après-midi de 14h à 16h. Ces séances d'entraide organisées toutes les semaines à l'exception des périodes de vacances scolaires sont l'occasion d'échanger avec nos animateurs qui ne sont pas avares de conseils pour vous faciliter l'usage de l'ordinateur, de la tablette ou du mobile.

En plus, le CIVL a poursuivi l'organisation d'ateliers thématiques démarrés sur le dernier trimestre 2022 le mercredi en soirée. Les thèmes traités à cette occasion ont été divers :

- La prise en main d'outil information : traitement de texte, tableur, gestionnaire de fichiers sous Windows et sous mac ;
- L'utilisation des réseaux sociaux à usage professionnel ou associatif (trouver un stage, un emploi, développer une activité, savoir mieux communiquer) ;
- L'initiation à l'intelligence artificielle (« offrez-vous un 2^e cerveau pour vous organiser », « l'assistant qui sait tout sur tout », « avec mon ordinateur, je suis le roi des artistes »
- L'optimisation de son wifi chez soi ;
- La compréhension d'une adresse internet pour éviter les arnaques ;
- L'utilisation de la domotique (différents produits 'grand public' sur le marché).

Ces ateliers sont organisés sur un mode interactif permettant de mettre en application instantanément les nouvelles connaissances sur votre ordinateur personnel ou votre tablette. Ils sont animés par différents membres du CIVL (Kévin Arbouin, Patrick Geay, Luc Léger, Bruno Thubaut, Alexandre Barbot) qui se font une joie de partager leurs connaissances. Nous créons ainsi un véritable réseau de compétences au service des habitants de Villiers-sur-Loir.



Sachez que ce réseau ne demande qu'à s'ouvrir à de nouveaux profils. Toute personne intéressée le souhaitant est la bienvenue

En 2024, nous lancerons un nouveau programme d'ateliers thématiques certains mercredis de 18h à 20h en visant à toucher de nouveaux publics.

Pour les habitants de la commune, nous prolongerons des thèmes déjà traités :

- La mise en place de sauvegarde de données sur téléphone et tablette (31 janvier)
- La compréhension d'une adresse internet ou d'URL pour déjouer les tentatives de fraude sur internet (21 février)
- La bonne gestion des mots de passe (27 mars)
- L'entrée dans l'univers de l'intelligence artificielle (15 mai)
- La découverte de la domotique (5 juin)
- La sauvegarde de photos sur son téléphone (19 juin)



Pour les professionnels (artisans, commerçants) ou représentants d'associations, nous proposerons plusieurs séances en réponse à des besoins en comptabilité, facturation... Cet atelier est programmé le 17 avril 2024.

Enfin, des ateliers seront organisés pour les adhérents du CIVL. Ces séances se déroulent à la salle informatique située dans l'extension du groupe scolaire, rue du Chemin vert, entrée par la bibliothèque.

Venez nous rejoindre et ouvrir vos horizons dans les domaines de l'informatique et du numérique au sein d'une ambiance très conviviale.

Par ailleurs, le CIVL a poursuivi la rénovation du site internet de Villiers-sur-Loir en lien avec la Mairie. Le site est désormais actualisé, vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : www.villiers-sur-loir.com/

Pour tout renseignement ou question, n'hésitez pas à contacter Stéphane Adam au 06 16 31 54 49.

Au plaisir de se retrouver

Les membres du bureau du CIVL

Le Comité des fêtes

Il a pour but, selon ses statuts, « d'organiser le plus grand nombre possible de fêtes »

Cette année 2023, avec ses 20 adhérents et ses nombreux bénévoles occasionnels, c'est ce qu'il a fait ! Il a animé le village à de nombreuses occasions : le dimanche 4 juin, au plan d'eau, 150 personnes ont répondu au rendez-vous du traditionnel méchoui pour venir déguster gigots et jambons cuits à la broche dans une bonne ambiance. Un mois plus tard, le 13 juillet, toujours au plan d'eau, il proposait sa soirée champêtre. Pour la première fois, les pompiers Villiers-Thoré se sont associés au comité. Ils ont tenu avec



brio le stand buvette et crêpes ; cette année, le feu d'artifice était pour la première fois musicalisé, suivi du bal animé par un DJ, soirée où on dénombra plus de 2000 personnes. Toujours en juillet, le 27, le Comité des fêtes a tenu la buvette lors du concert du festival Quatuor Voce. Le 2 septembre a commencé un long weekend de fête : le samedi, la traditionnelle Saint-Gilles, sur la place, commence par l'intervention de l'Harmonie de Villiers suivie du repas qui a toujours le même succès, accompagné par l'orchestre « Macadam ». Le dimanche 3, de très nombreux exposants s'installent dans le village dès le petit matin. Toute la journée, le flot de visiteurs envahit les rues sous un soleil de plomb. Le 29, le Comité des fêtes a tenu la buvette lors du concert D'JUB. Et le samedi 4 novembre, nouveauté pour le Comité des fêtes : il organise un concours de belote à l'Artésienne.

Le Comité des fêtes a déjà programmé des manifestations pour 2024 : Dimanche 2 juin : méchoui. 13 juillet : fête champêtre au plan d'eau. Samedi 31 août : Saint-Gilles. Dimanche 1^{er} septembre : brocante.

Le Comité des fêtes va fêter ses 60 ans en 2025 !

Jackie BOURGUIGNEAU



Country Dance en Vendômois

L'année 2022-2023 a vu 38 licenciés suivre les cours du mercredi soir animés par Marie-Pierre et Laure. Depuis la rentrée de septembre 2023 près de 50 danseuses et danseurs se retrouvent toutes les semaines dans la bonne humeur pour apprendre de nouvelles chorégraphies.



L'an dernier nous avons le bonheur de fêter les 90 ans de notre doyenne Arlette mais nous avons eu la grande tristesse de la perdre en juin 2023. Qu'elle repose en paix !

Au cours de la saison 2022-2023 les soirées à thème se sont succédé comme chaque année : Noël, galette des rois, crêpes, sucré-salé et en décembre 2022, l'association a organisé son bal annuel dans la salle des fêtes de Montoire (qui permet d'accueillir davantage de danseurs)



La saison 2023-2024 a commencé le 6 septembre et le 23 nous organisons pour la première fois un bal de la bernache dans la salle Artésienne de Villiers-sur-Loir, mise à notre disposition par la municipalité. Merci encore pour ce prêt !

Notre section « Démo » a animé de nombreuses manifestations au cours de cette saison 2022-2023 : les foulées Vendômoises, un anniversaire de mariage, le comice agricole de Thoré-la-Rochette, deux représentations au château de Stains et bien sûr la fête de la Saint Gilles à Villiers.

N'hésitez pas à contacter Valérie au 06 08 04 39 99 pour l'animation de vos manifestations.



En 2024, le grand événement pour le club sera le Festival Happy Country Day 41/72 qui aura lieu au plan d'eau de Villiers les 8 et 9 juin (voir article dans ce bulletin). Nous vous y attendons nombreux !

Tout au long de l'année vous pouvez nous suivre sur notre site : country-en-vendomois.wixsite.com ou sur notre page Facebook.

Catherine LEROY, présidente



FC Villiers-sur-Loir

La saison 2022-2023 s'est terminée par la célébration des 50 ans du club. Lors de cette journée, nous avons accueilli pas moins de 250 personnes de toutes générations. Nous avons pu disputer un match intergénérationnel pour les plus motivés. Un stand photos et une borne à selfie étaient à disposition dans le club house. L'après-midi s'est soldée par un discours retraçant l'histoire du club par ses créateurs puis nous avons partagé un moment convivial autour d'un repas. Nous souhaitons remercier les élus, le Comité des fêtes de Villiers-sur-Loir ainsi que les créateurs de l'association Alain Pregeant et Patrick Blondeau sans qui cette journée n'aurait pu si bien se dérouler.

Une journée parfaite avec beaucoup d'émotion !

Concernant le sportif, le FC Villiers-sur-Loir compte actuellement 74 licenciés (équipes jeunes, équipes seniors et dirigeants). Nous avons 2 équipes seniors, l'équipe première évolue en 3^e division départementale et se classe 5^e sur 12 à la trêve hivernale tandis que l'équipe réserve en 4^e division départementale est 9^e sur 11.



Concernant nos futurs événements, notre bal du foot annuel se déroulera le samedi 27 avril 2024 à l'Artésienne et notre tournoi aura lieu le samedi 22 juin 2024 au stade Guy Noël.

Merci à nos sponsors qui nous font confiance, notamment nos commerçants du village, la boulangerie La Villiersoise, le bar tabac des coteaux du Loir ainsi que la boucherie Reversé.

Nos matchs ont lieu le dimanche à 15h. N'hésitez pas à venir nous encourager.



Florent TESSIER, secrétaire

Energies Vendômoises

Energies Vendômoises (www.energies-vendomoises.com) est une association citoyenne et locale sur le territoire du Vendômois. Les adhérents de l'association ont fait le choix de s'inscrire dans la transition énergétique locale, et de mener des actions de sensibilisation et de conseils auprès des citoyens et des élus. Notre champ d'action concerne les énergies renouvelables disponibles sur notre territoire.

Les adhérents d'Energies Vendômoises ont édités une charte, (à retrouver sur notre site), avec des valeurs fortes pour mener des projets de production d'énergie en associant les élus et les citoyens.

C'est à NOUS, les habitants de ce territoire, de réfléchir ensemble à nos besoins, et ensuite de décider des différents moyens de production nécessaires. En exemple, 2 photos illustrant la réalisation de 2 centrales en autoconsommation par des adhérents d'EV.



L'association Energies Vendômoises, par l'intermédiaire de sa SAS Picvert (Projets à l'Initiative des Citoyens du Vendômois pour des Energies Renouvelables sur le Territoire) gère 2 sites de production sur Azé et Vendôme, et a participé à la construction de la centrale de Montoire-sur-le-Loir.

Nous étudions aussi des projets sur des toitures, qui souvent ne sont pas réalisables

Karaté

Comme chaque année, les cours ont repris en septembre au Club de karaté de Villiers-sur-Loir.

Les objectifs du club sont de promouvoir et de populariser les arts martiaux traditionnels japonais, d'enseigner ceux-ci dans le respect des traditions martiales, aux élèves venant pratiquer à la salle des associations l'Artésienne à Villiers-sur-Loir. Un art martial correctement enseigné et bien appris doit déboucher sur la maîtrise de soi et des autres.

Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année. 2 cours d'essais sont offerts. La cotisation pour la saison sportive est fixée à 100 € pour les enfants et 110 € pour les



à cause du fibro-ciment, ou de structures de bâtiment qui nécessiteraient des travaux trop onéreux.

Les années 2024 et 2025 vont voir la concrétisation du projet de construction d'une centrale photovoltaïque sur la commune de Lignéres. Cette centrale d'une puissance de 4000 KW (environ 1200 foyers, hors chauffage) va être construite sur un terrain appartenant au syndicat VALDEM. Elle va permettre de valoriser un terrain qui a accueilli une ancienne décharge.

Ce projet très important pour les valeurs que prône notre association, est porté essentiellement par des collectivités publiques, à savoir : EneR Centre Val de Loire (enercvl.fr), SIDELC (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie du Loir-et-Cher), CCPHV (Communauté de Communes du Perche et Haut-Vendômois), Commune de Lignéres - Syndicat VALDEM, SAS Picvert (Energies Vendômoises)

En 2024, notre association ira à la rencontre des élus et des citoyens pour expliquer nos motivations et engagements dans ce projet. Notre volonté est d'associer les Vendômois à ce projet qui est unique sur notre territoire.

Energies Vendômoises se réunit (voir notre site EV), toutes les 2 semaines, le jeudi de 19h30 à 21h30, à la salle de l'Artésienne à Villiers-sur-Loir. Nous remercions la municipalité de Villiers-sur-Loir pour la mise à disposition de cette salle.

Alain BURON, Co-président



Les Trompes de la Boissière

Le mois de janvier nous rappelle le moment de donner des nouvelles de notre association. Nous continuons nos répétitions et apprenons de nouvelles fanfares.

Un jeune Villiersois vient nous rejoindre pour apprendre à sonner.

Cette année, lors des championnats de France organisés à Saint-Martin-Valmeroux (15) du 1^{er} septembre 2023, notre sonneur Claude Aubert s'impose 1^{er} champion de France de sa catégorie Vétéran.

Quelques sorties ont été organisées : messes Saint Hubert, téléthon à Morée, ...

Pour l'année 2024, quelques sorties sont prévues, les dates restent à planifier.

N'hésitez pas à me contacter pour tous renseignements au 06 81 32 57 10

Nous remercions M. le Maire et la municipalité pour le prêt de la salle.

William VOGT



adultes (comprenant l'adhésion à l'assurance de la Fédération Française de Karaté et la licence).

Les cours sont assurés par Jean-François Magnez 3^e dan et Christophe Bourguigneau pour les enfants et les adultes le mardi de 18 h 30 à 19 h 45.

La survie du Club de karaté de Villiers-sur-Loir est entre les mains du nombre des adhérents qui s'amointrit d'année en année, malheureusement.

Le bureau

Le président : M. Jean-François Magnez (06 89 84 22 28)

Le trésorier : M. Gilles Roncay

La secrétaire : Mme Christelle Legroux

Les Fées de l'(h)être tissent des liens sur notre territoire

L'association Les fées de l'(h)être continue sa mission d'accès à la culture dans le milieu rural commencée il y a 7 ans. Elle compte maintenant plusieurs créations à son actif et propose toujours de la médiation et des événements. Elle emploie des artistes du spectacle vivant et fait maintenant partie du réseau Jeune Public au Centre.

Le 31 octobre dernier, le Défilé des Ombres était complet, pour le plaisir des petits et des grands qui ont pu voir un concert de thérémine et un conte à deux voix "La Demoiselle au Myrthe".

La soirée a eu lieu dans une cave de la commune, et c'est maintenant un rendez-vous attendu, l'occasion de partager en famille du spectacle et aussi une bonne soupe !

L'association a aussi donné l'adaptation de la Reine des neiges d'Andersen (conte et musique, nouvelle mise en scène) le 16 décembre à l'Artésienne, un conte de saison qui a trouvé son public au-delà de la commune.

Souhaitant faire participer son public et faire découvrir une compagnie d'arts de la Rue, l'association prépare une déambulation participative et écolo en juillet qui donnera à voir autour du plan d'eau.

N'hésitez pas à vous inscrire à la gazette par mail pour en savoir plus sur ce projet qui appellera à participation, pour devenir acteur ou actrice de cette journée de fête.

Si vous aimez faire des ateliers de construction, costumes, décors écrivez-nous à info@lesfeesdelhetre.fr



Créatrice de la compagnie Les Fées de l'(h)être
06 14 67 62 09
www.lesfeesdelhetre.fr

Sophie RAIVE



Néovent

C'est dans votre nature !

Découvrez, pratiquez la voile, les activités nautiques avec les cours, les événements proposés par le club.

L'association Néovent propose en parallèle un accueil de loisirs le mercredi en période scolaire, et à la semaine pendant les vacances. Cet accueil a pour vocation de proposer des activités nautiques et terrestres de pleine nature.

En période estivale, la location est ouverte : pédalos, paddles, canoës, kayaks, catamarans...

Venez nous rencontrer, nous vous accueillons avec plaisir.

Présidence : Co administrateurs
Trésorier : Frédéric Sendra,
Secrétaire Générale : Nathalie Ozog
Mobile : 06 18 09 36 05
Mail : contact@neovent.org
25 rue des plans d'eau,
41100 Villiers-sur-Loir



Scannez les QR Code et découvrez la vitalité du club !



Association Ping-pong

Les membres de l'association ping-pong continuent de se retrouver chaque lundi soir à l'Artésienne à partir de 18h15 pour échanger des balles, toujours avec

beaucoup de plaisir et sans aucun esprit de compétition !
La présidente Françoise Landry :
06 88 95 08 59

Quoi de neuf à l'Harmonie ?

L'année 2023 a été une année bien remplie pour notre harmonie, marquée d'événements musicaux variés.

La cérémonie des vœux a ouvert cette année musicale, tout début janvier.

C'est dans une Artésienne comble que les Fous de Musiques Improvisées ont laissé libre court à leur talent samedi 11 mars. Une belle ambiance pour cette soirée organisée par l'Harmonie sous l'égide de Festillésime 41. Après la dégustation de petites mignardises, le big band s'est installé : dès les premières notes, le public a été conquis. Les morceaux se sont enchaînés, ponctués d'impros très applaudies. Qu'il s'agisse des trompettes, des saxophones, des trombones, ou des autres musiciens du groupe, on avait affaire à d'excellents musiciens qui ont charmé l'auditoire, lequel a trouvé l'accord spritz-jazz particulièrement réussi. Du swing, des classiques du jazz, des palettes sonores riches et colorées, le tout lié par les intermèdes teintés d'humour de Dany Aubert, directeur artistique de la formation, on en redemande !



Sur une place accablée par la chaleur du soleil de ce début juin, notre orchestre a accompagné la très émouvante remise des diplômes et médailles de la Marine. Au cimetière, devant la tombe des amiraux parfaitement restaurée sous l'impulsion de Patrick Lara, sur la place comme devant le château du Petit Thouars, la musique a donné à cet événement la solennité de circonstance. Nous avons tous été touchés par l'engagement de ces jeunes étudiants et sommes très heureux d'avoir contribué à la réussite de ce moment.



Sous un ciel un peu plus capricieux, début juin, l'harmonie a participé au comice de Thoré. Une petite aubade, juste avant l'heure de l'apéritif. Et pour nous ensuite,

un très sympathique buffet partagé, pris dans les caves de la Rochette.

Le 17 juin, pour fêter en avant-première la Musique, nous avons eu le plaisir d'accueillir à Villiers l'harmonie de Savigny-Montoire. Cette harmonie voisine nous avait reçus l'an passé à Savigny et nous avons été très heureux de partager cette année notre concert d'été avec elle, sur la place. Nous avons ouvert le concert avec quelques morceaux rythmés et festifs, et c'est sous la direction de François Mougin, que nos invités ont ensuite interprété quelques pages très appréciées de leur répertoire. Lorsque des harmonies se rencontrent, la tradition veut qu'on se réunisse pour partager un morceau, ce concert s'est terminé par « Le train de 7h40 », un arrangement tonique d'une musique des Balkans.

Nouvelle organisation pour la soirée champêtre du 13 juillet, l'apéritif concert de l'harmonie a ouvert les festivités comme d'habitude. Soirée très réussie, nos quelques notes de musique savourées en famille ou entre amis offrant la touche festive à cette soirée.

La magie de la Saint-Gilles a encore opéré cette année, avec une harmonie très étoffée, non pas comme il a été annoncé, par des renforts vendômois, mais comme chaque année par les anciens musiciens et les musiciens amis qui répondent toujours présents à cet événement villiersois. C'est un immense plaisir de se retrouver ainsi pour la fête de notre village, fête à laquelle nous sommes tous très attachés. Un pupitre de percussionnistes au top, des musiciens heureux de se retrouver, de jouer ensemble et d'accompagner l'apéritif villiersois, en bref, que du bonheur !



La fête a continué lorsqu'on a repris nos répétitions car on est ravis de retrouver Léa Niel, une clarinettiste qui a fait longtemps partie de l'harmonie, et d'accueillir Cécile Lericolet, elle aussi clarinettiste. Une nouvelle année musicale qui démarre fort bien !

Si vous aussi, avez envie de rejoindre notre formation, n'hésitez pas à venir tester une répétition, le samedi, de 18h à 19h30 dans notre belle salle de musique. Vous

êtes bienvenus.

Notre église est en travaux et ne pouvait donc accueillir cette année la messe de Sainte-Cécile. C'est le 3 décembre, à Lunay, en l'église Saint-Martin que la cérémonie a eu lieu, dans une église sans chauffage puisqu'il avait été démonté pour être changé... La musique a réchauffé l'atmosphère, tout comme le vin chaud offert par l'harmonie à l'issue de la cérémonie. Nous avons innové cette année puisque c'est un dîner de Sainte-Cécile qui a rassemblé musiciens, familles et amis, à la suite du goûter des aînés. Dîner plein de bonne humeur, un excellent cru !

La fin d'année est l'occasion de retrouver nos aînés et de leur offrir un après-midi placé sous le signe de la musique et de la gourmandise. Samedi 9 décembre, dans une Artésienne aux décors de Noël, c'est avec grand plaisir, comme chaque année, que les musiciens de l'harmonie ont joué un concert ponctué par quelques pages de Noël. Laurence, une de nos clarinettistes, avait installé une petite mise en scène orientale, marquant le centenaire de la mort de Pierre LOTI. Elle a retracé les grandes lignes de sa vie, avant que ne soit servi le goûter offert par le C.C.A.S. et servi par les musiciens. Personne n'était pressé de partir ; quelques pas de danse ont même été esquissés, la fête avant les fêtes !



Dates à retenir

Samedi 16 mars 2024, 20h30 à l'Artésienne

L'harmonie organise la soirée « Cap sur les Balkans avec Emirs trio » dans le cadre de Festillésime, festival soutenu par le Conseil Départemental.

Emirs est un ensemble musical à géométrie variable, constitué à l'initiative de notre ami excellentissime clarinettiste villiersois Rémi Delangle, en 2020. Cet ensemble sillonne les paysages musicaux des Balkans en puisant dans le répertoire traditionnel roumain, serbe, bulgare, macédonien, moldave, turc aux origines Tzigane, Klezmer, rurales ou citadines. Chaque musicien est issu d'univers musicaux éclectiques tels que le Classique, le Jazz, et bien sûr les musiques populaires et traditionnelles du

monde ; et apporte ainsi sa pierre à l'édifice de l'arrangement collectif. Il y a les grands « standards » des Balkans que les Emirs n'hésitent pas à reprendre, transformer, coloriser ; et il y a les perles inconnues du grand public, tellement riches de rythmes, d'expressions, d'improvisations et de trans. L'exigence et le lâcher prise sont les maîtres mots de ces musiciens fougueux et sensibles, c'est un appel au voyage, un mélange d'orient, d'occident et de folie. Rémi Delangle à la clarinette, Jérôme Brajtman à la guitare et Iurie Morar au cymbalum. Une soirée à noter sur vos agendas dès à présent !

Droit d'entrée 15 € (cocktail et gourmandises offerts), tarif réduit 8 €. Réservation par mail à partir du 15 février : harmoniedevilliers@gmail.com

Samedi 22 juin 24, place Fortier, Concert d'été, horaire à préciser

Une soirée musicale exceptionnelle pour célébrer l'été et la musique. Notre harmonie a invité cette année la classe d'orchestre de l'Ecole de musique de Vendôme, orchestre sous la direction de notre ami David Germond. Depuis de longues années, David est un de nos musiciens VIP, participant à toutes les Saint-Gilles et venant prêter main forte en cas de besoin. On est ravis de permettre aux jeunes musiciens de se produire dans notre village. Notre harmonie proposera en deuxième partie un programme choisi, aux couleurs de l'été qui débutera.

Concert gratuit

Odile MÉSANGE

Tennis

L'année 2023 a débuté le premier septembre 2022 et a été une année en beaucoup de points identique à la précédente. Nous avons inscrit une équipe aux championnats départementaux Seniors Plus, puis aux championnats d'hiver. Nous comptons 31 licenciés, 22 adultes et 9 enfants, soit une baisse d'effectif par rapport à l'an passé. En revanche, tous les enfants licenciés prennent des cours avec Cyril Tavier, notre moniteur diplômé embauché par le groupement d'employeurs des clubs de tennis du secteur nord (GECTSEN). Plusieurs d'entre eux ont participé à des compétitions.

Comme les années précédentes, l'école d'Azé nous a sollicité pour une initiation au tennis pour 4 classes : la grande section de maternelle et CP d'une part et les CE 1 et 2 d'autre part, toujours animée par Cyril Huon, éducateur sportif de l'éducation nationale. C'est un moment très apprécié des enfants. La proximité du court d'Azé par rapport à l'école facilite cette activité.



Le samedi 27 juin à l'occasion de la journée des enfants, un bus a été affrété par le GECTSEN, ce qui a permis à 6 enfants et 4 adultes de se rendre au stade mythique de Roland Garros. C'est l'occasion d'approcher de grands joueurs et de tenter d'obtenir un autographe. A priori, ce voyage sera réitéré cette année. D'ores et déjà, si des personnes sont intéressées, elles peuvent prendre contact avec le club.

Nous avons organisé nos tournois Seniors et Seniors Plus entre le 24 juin et le 15 juillet. Les finales du tournoi seniors ont eu lieu le dimanche 2 juillet. Elles ont été remportées par :

- Stéphane Lequimbre du club de Montoire face à Vincent Maurice du TC Val du Beuvron pour les hommes.
- Florence Jacob de Naveil face à Myriam Métreau de l'AIT Saint-Amand.

Les finales seniors Plus ont eu lieu le samedi 15 juillet. Elles ont été remportées par :

- Myriam Métreau de l'AIT Saint-Amand face à Mathilde Lecompte de Naveil pour les dames

- Finales hommes : Julien Champy de St Ouen face à Sam Nampheng de Vendôme pour les + 35 ans.



- Denis Janvier de Vendôme face à Yannick Laisement de Vendôme également pour les +45

- Stéphane Chals du Grand Lucé (Sarthe) face à Olivier Maillard du club du Gd Chambord pour les +55, M. Faure du TC Pithiviers face à M. Margate de Chatillon (92).

Nous avons eu environ 120 inscrits pour l'ensemble des tournois, soit environ plus de 30 que l'an passé. Nos tournois sont réputés et appréciés de toutes et tous participants confondus

Nous avons tenu notre assemblée générale le 13 octobre à la salle de l'Artésienne à Villiers, en présence des maires de nos deux communes que nous tenons à remercier. Après les présentations des différents rapports, nous avons évoqué les projets du club.

L'idée de couverture du court d'Azé n'a pas abouti du fait qu'il se trouve en zone inondable, ceci malgré un recours au tribunal administratif. Nous avons donc abordé la question avec la municipalité de Villiers, et le projet est à l'étude. Même si pour des raisons pratiques (orientation du court et distance par rapport à l'école) nous aurions préféré Azé, nous serons preneurs d'un projet sur Villiers, tant le cadre est agréable. C'est un dossier complexe, mais ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas que les choses sont difficiles.

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui d'une façon ou d'une autre (sponsors, municipalités, commerces.....) nous apportent un soutien financier ou moral.

Au nom du club de tennis, je vous souhaite à tous une bonne année 2024.

Philippe GUELLIER

Vendôme Triathlon : une saison folle !



Vendôme Triathlon a encore vécu une croissance spectaculaire de 21% en 2023 et se place désormais au niveau des clubs phares de la ligue du centre Val-de-Loire et 43ème en volume d'effectif au niveau national.

L'arrivée massive de nouveaux adhérents, mêlée au fort taux de renouvellement des licences (de l'ordre de 80%) imposait la révision de nos créneaux d'entraînement et en particulier ceux de la natation.

Vendôme Triathlon a également souhaité profiter des synergies offertes par le maillage de l'USV-UA pour développer deux partenariats avec :

- l'USV Musculation pour proposer une séance hebdomadaire de Préparation Physique Généralisée, pilotée de main de maître par le Villierois Lilian Possamai. Cette aventure continue en 2024 avec Lilian.

- l'US Vendômoise Athlétisme, pour permettre à nos adhérents de pouvoir effectuer une préparation hivernale en pratiquant le cross-country en compétition. Ce rapprochement a rencontré un vif succès avec plus de 20 licences souscrites et des résultats prometteurs.

Notre ambition est de poursuivre ces ententes qui profitent aux associations et, en premier lieu, aux adhérents. Car ces derniers sont perpétuellement en recherche de nouveaux défis et, finalement, peu importe la raison sociale du club, pourvu que les couleurs de Vendôme brillent.

L'accroissement des licenciés nécessite d'obtenir des créneaux supplémentaires, encore faut-il posséder l'encadrement sportif adéquat pour assurer une expérience adhérente de qualité. Sans imaginer un seul instant une augmentation soudaine de nos effectifs, nous avons toutefois décidé il y a 2 ans d'investir massivement dans la formation. Initialement pourvu de 4 Brevets Fédéraux de Triathlon, Vendôme Triathlon comptera, en fin d'année 2024, 29 adhérents avec un Brevet Fédéral, un Diplôme d'Etat en Triathlon, un BPJEPS AAN et une bonne dizaine de BNSSA.

Ces efforts de formation sont vitaux pour garantir la qualité et la sécurité des entraînements, la satisfaction de nos membres et assurer notre capacité à poursuivre notre développement. L'effort financier consenti est toutefois conséquent. Nous avons donc mené un important travail de recherche de subventions pour sécuriser notre exercice

2023. L'objectif est atteint avec un bilan équilibré. L'année 2024 sera encore plus délicate avec une dernière vague d'investissement lourde dans la formation. La réussite financière de l'organisation du triathlon des coteaux du Vendômois contribuera plus que jamais à maintenir notre balance budgétaire équilibrée. Un week-end d'effort mais également d'émulation pour une année de plaisir ! L'édition 2024 se déroulera les 25 et 26 mai prochains sur les terres villiersoises et promet à nouveau un grand spectacle avec plus de 1500 triathlètes espérés.

Enfin, que dire de nos résultats sportifs ?

Phénomène inédit dans l'histoire de Vendôme Triathlon : l'attribution de la labellisation 3 étoiles (plus haut niveau national) de notre école de triathlon. Vendôme Triathlon est devenue la 2^e école de la Région derrière le TC Joué-lès-Tours et la 26^e école de triathlon nationale (75^e en 2020). Cette récompense est l'affaire de tous et vient saluer l'énorme travail collectif entrepris depuis 2 ans !

Nos jeunes ont brillé avec 8 qualifications pour les championnats de France dont 3 pour le seul Villierois Soren Martellière, 96 podiums sur les épreuves régionales dont 34 victoires, 11 podiums sur les classements généraux des challenges régionaux. Les adultes ont suivi le mouvement avec 15 participations aux championnats de France dont une 3^e place acquise par Meggy Aurand, bien connue des Villiersois.



Notre association se nourrit des compétitions pour développer sa cohésion et son dynamisme.

Projetons-nous rapidement sur 2024 en commençant par nos licenciés. Nous devrions atteindre la barre des 235 adhérents.

Sportivement, la saison a démarré très fort avec des podiums à foison. Notre association va porter haut les couleurs des Territoires Vendômois sur l'ensemble du territoire national et contribuera à animer la commune de Villiers le dernier week-end de mai mais également tous les mercredis après-midi.

Teddy SOULIS - Président Vendôme Triathlon



VTT - Villiers tout terrain

Passionnés de vélo, nous nous retrouvons jusqu'à une dizaine de vététistes les dimanches matin en deux groupes de niveau : pour une randonnée sportive sur 40 à 60 km à partir de 8h (8h30 en hiver), ou une sortie un peu moins rapide de 25 à 30 km à partir de 9h30, les deux au départ du stade. En été, une sortie courte le mercredi soir vient compléter le programme selon la



disponibilité des adhérents. L'association participe à la plupart des randonnées organisées dans la région.

En mars, nous avons organisé, grâce à l'appui de nombreux bénévoles de Villiers, notre 3^e randonnée marche et VTT, La Villersoise.

Nous avons accueilli 235 marcheurs et 286 vététistes pour des circuits dans la campagne vendômoise au départ de l'étang de Villiers. La randonnée est organisée en partenariat avec la Ligne contre le cancer dans le cadre de mars bleu, une partie de l'inscription est reversée à la Ligue qui nous aide pour les ravitaillements et organise une animation de prévention du cancer colorectal au point de départ.



Cette année nous avons pu reverser 1 042€ à la Ligue grâce à la randonnée.

Nous espérons vous recevoir encore plus nombreux pour la Villersoise en 2024, le 17 mars, toujours au départ de l'étang. Nous vous attendrons dès 8h pour des circuits pédestres de 10 à 18 km et vtt de 17 à 50 km.

Julien ORTET

AAPPMA Thoré/Montoire

L'année 2023 a connu des records de chaleur notamment en septembre et un déficit de pluie surtout en février (5 mm d'eau), période propice au rechargement des nappes phréatiques.

En début d'année, nous avons effectué des alevinages en gardons sur les plans d'eau d'Azé, Lunay, St-Quentin et St-Martin-des-bois (100 kg dans chaque), la fédération du Loir-et-Cher a également effectué des déversements de gardons dans les plans d'eau de Sougé, Tréhet ainsi que des amours blancs aux Riottes (Naveil). Nous avons également installé un effaroucheur à cormorans sur le plan d'eau de St-Martin. Nous évaluerons son efficacité au printemps 2024 après un an de fonctionnement.

Pour l'ouverture de la truite et jusqu'à Pâques, c'est en tout 600 kg de truites qui ont été lâchées dans les cours d'eau de la Brice, du Boële, du Langeron et les plans d'eau d'Azé, Lunay, St-Martin.

Au printemps, la fédération a acquis un bord de Loir à l'Abord de Dieu près de Trôo, après le nettoyage du terrain nous avons ouvert quelques postes pour y permettre un accès plus facile du bord. Nous renouvelerons cette action durant l'hiver. Si vous désirez nous aider, contactez-nous via notre adresse mail : aappmadethorelarochette@gmail.com, nous avons également ouvert des postes sur le plan d'eau de Sougé. Nous communiquerons les dates des différents nettoyages.

Des membres de l'association ont organisé deux enduros carpes à Villiers le week-end de Pâques et à St-Quentin du 8 au 10 Septembre 2023.

Le dimanche 1^{er} octobre, nous avons organisé une journée « carnassiers » ouverte à tous sur le plan d'eau de Sougé. Une quarantaine de personnes ont participé, de nombreuses prises ont été enregistrées en brochets et perches.

Septembre a été le redémarrage de l'école de pêche, avec l'aide de Louis (animateur fédéral), 9 jeunes sont déjà inscrits et découvrent différentes techniques de pêche sur nos parcours. Si votre enfant est intéressé, contactez Louis au 06 08 24 74 47 ou par mail : aappmadethorelarochette@gmail.com.

Un club Pêche Adultes

L'AAPPMA de Thoré/Montoire, en relation avec la Fédération de Pêche, vous propose des animations pêche à destination des adultes.

Novice, débutant, confirmé... Vous êtes les bienvenus. Toutes les techniques peuvent être abordées (pêche aux leurres, coup, Feeder, ZIG, mouche, toc nymphe, carpe

en batterie...). Le programme sera défini avec vous lors de la première séance.

Le tout dans une ambiance conviviale et avec des intervenants de qualité. Si vous aimez la pêche, n'hésitez pas... Le club est fait pour vous !

Les animations se déroulent le jeudi soir (une séance en salle/mois), et plusieurs sorties au bord de l'eau (une par trimestre). Une cotisation annuelle de 50 € par personne sera demandée (matériel de pêche fourni hors carte de pêche).

Pour toutes informations, contactez notre animateur Rémi au 07 71 28 16 42 ou par mail : remi.carbon@gmail.com

La première séance vous est offerte, néanmoins il est impératif de prévenir notre animateur pour réserver votre place.

TTVL 2023

Notre autorail, ayant été immobilisé durant la saison 2023 pour réparations, nous avons innové en faisant circuler la Draisine DU65, laquelle a reçu un vif succès auprès de nos voyageurs. Nous proposons 2 parcours différents. Certes, un nombre restreint de voyageurs, mais une proximité et une convivialité assurées, satisfaction totale. Pour la saison 2024 nos deux engins circuleront. Plusieurs formations ont eu lieu en 2023 : gestes 1^{er} secours, conducteurs et chefs de train. Des travaux ont été effectués sur la voie et aux passages à niveau, ainsi que la création d'un «caisson de ventilation» sur un pont rail.

N'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Bilan de la saison touristique 2023

708 passagers X2419
686 passagers Draisine
58 voyages X2419 et Draisine



La Team Fit & Co

Séance du jeudi soir à Villiers/Loir, salle de l'Artésienne

La Team Fit&Co c'est :

- 130 licenciés autour de Meggy, coach expérimentée,
- des cours de renforcements musculaires pour une silhouette tonique,
- des cours de cardio-training pour des activités à haute intensité,
- du cardio danse pour bouger, danser dans une ambiance de fête, sur des musiques actuelles chorégraphiées,
- des séances de mobilité et également de Gym douce pour travailler sur la posture, l'équilibre.

L'association est présente à Naveil (lundi 17h45-20h) et Villiers-sur-Loir (mercredi 10h45-11h45, jeudi 18h-20h15).

Informations au 06 72 21 59 85
lateamfitandco@gmail.com

Maud AUCLAIR, présidente



Notre autorail en révision/réparation aux ateliers SNCF de Saint-Pierre-des-Corps

Circulations 2024 : Réservation obligatoire en ligne www.vendome-tourisme.fr et/ou auprès de l'Office de Tourisme de Vendôme pour l'autorail comme pour la draisine.

Saison Touristique du 13 juillet au 1^{er} septembre : les mardis, jeudis, samedis, dimanches et fêtes. Consulter notre site TTVL.fr ou celui de l'Office de Tourisme de Vendôme

Circulations supplémentaires pour groupe (d'Avril à Octobre) ou spéciales Week-end : consulter notre site ttvl.fr et/ou celui de l'Office de Tourisme de Vendôme.

Tarifs : Plein Tarif : 15 € ; Tarif Groupes : 13 € ; Tarif Réduit (jeunes de 5 à 16 ans, personnes en position de handicap) : 9 € ; Gratuit pour enfants de moins de 5 ans.

Renseignements pratiques : Association TTVL, Mairie, 41100 Thoré-la-Rochette
E-mail : ttvlmairie@orange.fr - Site : ttvl.fr

Renseignements et Réservations : Office de Tourisme de Vendôme : 02 54 77 05 07 - www.vendome-tourisme.fr

La famille du Petit Thouars

La Marsauderie, mais si, vous passez sans doute devant tous les jours, sans la connaître. Certains l'appellent encore « le Château de Villiers », comme il était inscrit sur les anciennes cartes postales. Elle se situe au 15, avenue du Petit-Thouars, nom d'illustres marins Français en plein cœur de notre village.

La Marsauderie a été achetée par Maître Noulain, notaire à Villiers en 1832. Il s'agissait d'une ancienne closerie si l'on en croit l'acte d'achat.

La Marsauderie fut ensuite louée en 1847 par Me Noulain à un certain Francis Robert MacLeod, Irlandais. Ce dernier avait développé une fortune confortable dans l'import-export. Il décide de quitter son pays, car il est interdit aux Catholiques, à cette époque, de posséder des biens fonciers sous peine de confiscation.



Façade « côté rue », constituée de briques.

Féru de pêche, il s'était mis en quête d'un lieu situé aux alentours d'une rivière. Son choix se porta sur Villiers-sur-Loir.

Francis Robert MacLeod fait finalement l'acquisition de la Marsauderie en 1854, pour 21 500 Francs de l'époque.

Il épousa Thomassina Sutton de Clonard en 1837. Ils ont 5 enfants, dont Thomassina MacLeod qui épousera Abel Bergasse du Petit-Thouars (né en 1832).

Nouveau propriétaire des lieux, il entreprit alors d'importants travaux et transforma totalement la propriété. Bien que le corps central de la maison à deux niveaux sous comble soit celui de 1855, les deux ailes adjacentes n'avaient à l'époque qu'un seul rez-de-chaussée, contrairement à ce jour.

Robert Francis MacLeod décède à la Marsauderie en 1873. La propriété est reprise par Thomassina et Abel Bergasse du Petit-Thouars. Ce dernier est à la fois homme de guerre et diplomate. Nommé contre-amiral à l'âge de 45 ans, il terminera sa carrière onze ans plus tard, en 1888, comme Vice-Amiral. A sa mort, en 1890, Abel fut inhumé au cimetière de Villiers

Des arbres centenaires sur 3,5 hectares.



Façade « côté jardin » en pierre de tuffeau

mands. Alors que l'Etat-Major occupait le château de Rochambeau, la troupe, quant à elle occupait la maison.

Ma grand-mère eut une fille, ma mère, Laetitia de Jonquières. Maman épousa Francis Lara, grand reporter pour l'Agence France Presse. Elle s'est occupée avec dévotion de la Marsauderie. Elle y installa même des moutons ! A la mort de mon père, en 1991, elle s'y installa définitivement, jusqu'à sa mort en 2009. Elle eut la chance de s'endormir dans son lit, dans cette maison qu'elle aimait tant.

Voilà, vous aurez compris pourquoi le nom de l'avenue dans laquelle est construite la Marsauderie est celui des du Petit-Thouars. Une Histoire chargée, mais surtout une vraie maison de famille.

Patrick LARA

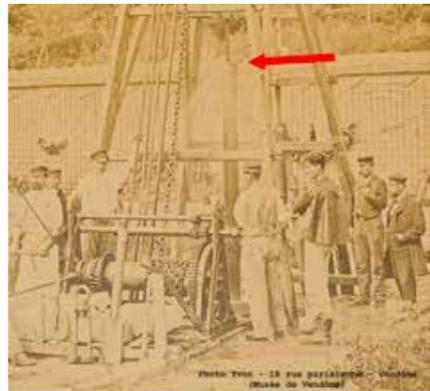


L'eau a jailli...



En passant devant l'école, avenue du Petit Thouars, notre regard est attiré par un petit bâtiment circulaire, derrière l'abri bus... mais qu'est-ce ? Que fait-il là ?

Remontons le temps : En 1868 -1869, l'école actuelle n'était pas une école mais une maison bourgeoise, propriété d'Ernest Fortier, Maire de Villiers. Voulant moderniser sa demeure en y apportant l'eau courante, il fit creuser un puits artésien, une première dans la région !



27 mai 1869, l'eau jaillit par le tube.

L'eau en jaillit en abondance fin mai 1869. C'est alors qu'il fit construire ce petit bâtiment sur l'emplacement du forage : base en pierre, surmontée d'un mur en briques, sur lequel repose une citerne d'une contenance d'une vingtaine de mètres cubes, et renfermant une série de tuyaux emmenant l'eau dans la maison et le jardin. Il est surmonté d'un joli toit conique au bord orné d'une frise découpée.

Vu l'abondance de l'eau, un lavoir de 8 places, ouvert à tous, fut construit dans l'actuelle rue du Chemin vert en bas de la propriété Fortier et un robinet public fut installé ... eau potable et gratuite !

Ce lavoir a servi jusque dans les années 70. L'alimentation en eau du bâtiment par

le puits artésien a été arrêtée en 1936, à l'arrivée de l'eau courante dans le village.

Ce petit bâtiment si timide mérite pourtant toute notre attention : il renferme le premier puits artésien de Villiers et de la région, il donne son nom à la maison des associations, et sa construction avec ses briques est comparable au bâtiment devenu l'école, au château du Petit Thouars, à la mairie de Vendôme, ... (même architecte : Edouard Marganne, enfant du village (1812-1871)).



Pour tout cela, il est un élément important du petit patrimoine architectural et historique de notre village à regarder, à admirer... et à sauvegarder.

Joëlle GUÉRINEAU



Courage et humanité

Nous empruntons pour un grand nombre de nous la route Villiers-Vendôme passant par la côte de Montrieux. Jusqu'en 1799, ce n'était qu'un petit chemin très pentu, bordé de maisons. Celui-ci s'écroula en 1799. Nous souhaitons partager avec vous cet article de l'époque retrouvé par M. Michel Renvoizé.

20 Germinal An 7 (9 avril 1799)

Courage & Humanité

du C.Lecerf - Officier de Santé

Il s'écroula à Montrieux, canton de Villiers, près de Vendôme, département de Loir-et-Cher sur 158 mètres de long et 9 mètres de profondeur des rochers, formant différentes caves qui ont entraîné l'éboulement de plusieurs maisons dans lesquelles était un enfant sous les décombres ; Le Chirurgien Lecerf, Officier de Santé à Villiers, passant alors et entendant ce récit, n'écouterant que le cri de l'humanité, se fait jour à travers les rochers encore en mouvement, et quoi qu'il eut failli avoir le bras coupé par un quartier de rocher il ne se rebute point, il sauve l'enfant, l'emporte dans ses bras, et en le caressant " pauvre petit lui dit-il de quel affreux danger je t'ai sauvé " à peine revient-il triomphant que le rocher s'écroule de nouveau, L'Administration du canton, sur le réquisitoire du Commissaire Exécutif, frappé de cet acte de Dévouement et d'Humanité lui a décerné une Couronne Civique dans la séance du 30 Germinal An 7

Voté par le Conseil Général en septembre 1848, le projet de construction du chemin de moyenne communication Vendôme-Savigny, passant par le tertre de Montrieux, était adopté Pour déblayer, des travaux considérables furent entrepris, plus de 200 travailleurs venus des bureaux de Bienfaisance de Vendôme, Naveil et Villiers furent mobilisés à cet endroit pour adoucir la pente et donner une emprise de 8 mètres de large à cette nouvelle route qui porte encore aujourd'hui le nom de départementale N°5. Afin de réduire sa dangerosité le profil de la côte sera corrigé plusieurs fois au cours des dernières décennies.

Quant à l'Officier de Santé Lecerf (Jean-Baptiste), il cessa son activité en 1840, il sera remplacé aussitôt par le docteur Silly Charles (1808-1892) qui s'installera dans un premier temps du côté de la Fuye. Ce dernier épousera la fille de son prédécesseur, en 1856.

Sources : gallica.bnf/bibliothèque nationale, bibliothèque de Vendôme Les Fastes du Peuple Français.



MAIRIE

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi, de 13h30 à 18h
(fermeture semaine du 15 août)

Secrétariat de mairie :

☎ 02 54 72 90 83
mairie@villierssurloir.fr

ÉLUS & AGENTS

Conseil Municipal

Maire
Albert Pigoreau

Maires-Adjoints et Délégués

Marie-Pascale TAILLARD : Affaires scolaires, commerce, artisanat, affaires culturelles, valorisation culturelle et économique
Michel LECOSSIER : Travaux, voirie, réseaux divers, bâtiments

Françoise MÉRAUD-BOYER : Urbanisme, finances et environnement

Didier SALOU : Communication, citoyenneté - jeunesse

Madeleine GOUJON : Secteur social, associations

Conseillers Municipaux

Mario JOSÉ
Béline CANY
Thierry LEFERT
Cyril MOREAU
Claire REGNAULD
Odile MÉSANGE
Stéphane ADAM
Nadine BLONDEAU
Françoise PLEUVRY

Services Municipaux Personnels de la commune

Service administratif

Rose-Marie BLATEAU, secrétaire de mairie
Isabelle DAGUENET
Christelle MÉTIER

Service technique

Nicolas CORMIER, responsable
Franck ARMBRUSTER
Matthieu COUTY
Thierry SAUVÉ

Personnel école et entretien

Maryline BELLANGER
Dominique FILLATRE
Séverine MEILHON
Sylvie NEUILLY
Cynthia PIGOREAU

Infos pratiques

REPRÉSENTANTS ÉLUS

Sénateurs

Bernard PILLEFER
b.pillefer@senat.fr
Jean-Luc BRAULT
Jlbrault@senat.fr

Député

Christophe MARION
☎ 06 60 70 30 75
christophe.marion@assemblee-nationale.fr

Président conseil départemental

Philippe GOUET
☎ 02 54 58 41 04
philippe.gouet@departement41.fr

Conseillère départementale

Monique GIBOTTEAU
☎ 02 54 58 43 51
monique.gibotteau@departement41.fr

ADMINISTRATIONS

Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois (CATV)

Hôtel de Ville
Guichet unique (carte d'identité, passeport, inscription services communautaires...)
BP 20107 41106 Vendôme Cedex
☎ 02 54 89 42 00
courrier@territoiresvendomois.fr

Hôtel des Finances

Trésorerie, Centre des Impôts et Service du Cadastre
120 Bd Kennedy 41106 Vendôme Cedex
☎ 02 54 23 15 15

Direction Départementale des Territoires- Maison de l'État

31, Mail Pierre Charlot
41012 Blois Cedex
☎ 02 54 55 73 50

Conseil Départemental 41

Place de la République,
41020 Blois Cedex
☎ 02 54 58 41 41

Préfecture du Loir-et-Cher

1, Place de la République
41006 Blois Cedex
☎ 02 54 70 41 41

Sous-préfecture de Vendôme

Maison de l'État
BP 101 - 8 place St Martin
41106 Vendôme Cedex
☎ 02 54 70 41 41

Syndicat ValDem (déchetterie)

☎ 02 54 89 41 17
Ouverture déchetterie de Naveil :
mardi, jeudi 14h /17h
Vendredi, samedi 9h/12h et 14h/17h30

ASSOCIATIONS

Culture

Bibliothèque
Valérie MAUDRY
☎ 06 16 09 08 56

Club Créa

Nathalie BOISSIER
37 bis avenue du 11 novembre
& 06 65 13 00 34
nat.boissier@orange.fr

Club Informatique

Stéphane ADAM
16 rue du Clos St Hilaire
☎ 02 54 72 76 07

Philatélie

Jean-Claude RAJALU
6 rue de la Boissière

Société musicale

Stéphane GAULT
stephane.gault123@orange.fr
☎ 06 59 76 57 91

Odile MÉSANGE, Directrice
39 avenue du 11 novembre
☎ 02 54 72 90 71

Trompes de la Boissière

William VOGT
24 rue Raimbaudière
41100 Thoré-la-Rochette
☎ 02 54 72 82 65- 06 81 32 57 10

Les Fées de l'(h)ête

Sophie RAIVE
56 avenue Pierre Armand Colin
41100 Villiers-sur-Loir
☎ 06 14 67 62 09

Sport

Country Dance en Vendômois

Catherine LEROY
☎ 06 75 14 80 11

Entente Football Jeunes

Naveil - Thoré - Villiers - Azé
Patrick FLAMENT
Naveil
☎ 06 82 90 04 78

Football Seniors

Adam SINAMALÉ
14bis, rue de Villepoupin
☎ 06 65 12 54 78

Karaté

Jean-François MAGNIEZ
40 hameau de Rochambeau
41100 Thoré-la-Rochette
☎ 06 89 84 22 28

Fédération de pêche

Animation au plan d'eau

Rémi CARBON

☎ 02 54 90 25 60 - 07 71 28 16 42

Tennis

Philippe GUELLIER

Les Minières 41100 Azé

☎ 02 54 80 61 74 / 06 89 32 98 30

Tennis de table

Françoise LANDRY

☎ 02 54 72 99 21

Vendôme Triathlon

Teddy SOULIS

☎ 06 23 80 04 01

vendometriathlon@yahoo.fr

Villiers Tout Terrain

Julien ORTET

8 rue des Cent Ecus

☎ 06 28 43 37 49

Voile et Sports de nature Néovent

Nathalie OZOG

☎ 06 18 09 36 05

contact@neovent.org

Gaïa Yoga

Céline LEVIER

☎ 06 60 26 04 30

gaiayogavendome@gmail.com

Team Fit & Co

Maud AUCLAIR

☎ 06 72 21 59 85

lateamfitandco@gmail.com

Anciens

Amicale des Retraités

Gymnastique d'entretien

Éveline JACQUET

82 avenue Pierre Armand Colin

☎ 02 54 72 91 75

UNC

Christophe LESCUREUX

54, rue de la Boissière

☎ 06 51 42 01 49

ch.lescureux@gmail.com

Autres associations

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Franck DUVIGNEAU

16 rue du Clos de Vaucroix

☎ 07 86 68 54 72

Association Française

de Lutte contre la Mucoviscidose

Ghislain VISSE

12 route de St Vrain

41100 Saint-Firmin-des-Près

☎ 02 54 23 61 17

ghislain.visse@wanadoo.fr

Association des usagers TGV

Stéphane ADAM

16 rue Clos St Hilaire

☎ 02 54 72 76 07

Association Foncière

Florent JUMERT

7 rue de la Basse Boissière

☎ 06 70 44 13 92

Comité des Fêtes

Jackie BOURGUIGNEAU

54, avenue Pierre Armand Colin

☎ 02 54 80 57 30 / 06 08 09 18 75

Société de Chasse

Jérôme HERVET

26 rue du coteau St André

☎ 02 54 89 75 11

Energies vendômoises

Alain BURON

☎ 06 33 12 68 38

www.energiesvendomoises.com

VIE SCOLAIRE

Groupe scolaire « Louis Gatien »

Marjorie RANDUINEAU

26 avenue du Petit Thouars

☎ 02 54 72 91 34

Cantine Scolaire

Angélique DUBOIS

47 avenue du 11 novembre

☎ 02 54 72 88 64

Association sportive et culturelle de l'USEP

Sylvain FLACHAIRE de ROUSTAN

☎ 02 54 72 91 34

URGENCES ET SANTÉ

Gendarmerie

☎ 17 ou 02 54 86 45 10

Sapeurs-Pompiers

☎ 18 / 112

SAMU

☎ 15

Centre anti-poison

☎ 02 41 48 21 21

Dépannage électricité

ENEDIS (particuliers)

☎ 09 693 218 73

Dépannage gaz naturel

GRDF

☎ 0 801 412 441

Dépannage ligne téléphonique

☎ 3900 Orange

☎ 1013 SAV Orange

Infirmière libérale

Adeline BOURGET

3, place Fortier

☎ 06 58 69 50 23

Orthophoniste

Mathilde ROUILLON RENARD

51, avenue Pierre Armand Colin

☎ 02 54 77 58 80

Ostéopathe DO

Romain MARGUERIE

☎ 06 43 57 88 48

Masseur

Did Massage (à domicile)

Igor DUBROVIN

☎ 07 80 15 45 67

did.massagefr@gmail.com

Centre Hospitalier D. Chanet

98 rue Poterie, BP 108,

41106 Vendôme Cedex

☎ 02 54 23 33 33

Clinique du Saint-Coeur

10 bis rue Honoré de Balzac,

41100 Vendôme

☎ 0826 399 932

Pharmacie du Gué du Loir

5 route de Vendôme, 41100 Mazangé

☎ 02 54 72 11 21

Pharmacie de Naveil

16 rue Henri de Toulouse Lautrec

41100 Naveil

☎ 02 54 77 86 46

Thérapeute Psychocorporelle

Auréli TRONCHET

3, rue du Docteur Silly

☎ 06 12 78 84 11

Psychopraticienne et hypnothérapeute

Malika DIAMBRI

15 rue du Clos Saint Hilaire

☎ 06 78 97 14 16

<http://psy-vendome-diambrialika.fr>

Praticienne massage bien-être

Sah'Zen - Sophie HERAULT

20 rue des Plans d'eau

☎ 06 03 64 05 99

www.sahzen.fr

Psychanalyste-Superviseur-Analyste de Pratiques Professionnelles

Yasmine GAUTIER

1bis, rue du Coteau Saint-André

☎ 06 60 72 81 37

OFFICE NOTARIAL ET IMMOBILIER

Notaire

Prisca BRUEL

2, place Fortier

☎ 02 47 43 85 05

Consultant en immobilier

BRING'S - Christophe HÉMERY (EI)

☎ 07 48 66 34 68

christophe.hemery@brings.fr

Agent commercial en immobilier

LF IMMO - Emma Simons Moisan

☎ 06 48 90 54 35

emma.simons-moisans@lafourmi-immo.com

www.lafourmi-immo.com

TRANSPORTS

Taxis

Taxi du Vendômois

Anthony TRETON

16 rue Françoise de Lorraine

41160 La Ville-aux-Clercs

☎ 06 14 02 87 04 / 02 54 23 60 82

Frédéric JOSSO

27 rue de la Boissière

☎ 02 54 72 14 83 / 06 85 91 23 29

Rochdi SFAR

149 rue des Quatre Huyes 41000 Vendôme

☎ 06 72 09 07 80

Transports en commun

Transports Move

Guichet unique Territoires Vendômois

☎ 02 54 89 43 40

move@territoiresvendomois.fr

Gare TGV (Vendôme-Villiers)

Avenue des Cités Unies d'Europe

41100 Vendôme

☎ 36 35

ARTISANAT ET COMMERCES

Commerces alimentaires

Boulangerie-Pâtisserie

Belinda CANY - La Villiersoise

4 place Fortier

☎ 02 54 72 90 89 (fermé le lundi)

Boucherie-Charcuterie-Traiteur

Yannick REVERSÉ

2 av. du 11 novembre

☎ 02 54 72 90 49 (fermé le lundi)

Epicerie-Produits frais-Pressé

PROXI SERVICE

+ Point Vert Crédit Agricole (retrait argent)

Cécilia BOUDENB

8 place Fortier

☎ 02 54 72 90 06 (fermé le mercredi)

Fruits et légumes

Provence Vendômois (printemps/automne)

Catherine COTHENET et Georges POURREZ

ZA La Croix Noury

☎ 02 54 72 72 52

Miel

Pot d'Maïel - Maël BOUBET

19, rue Besnard Ferron

☎ 06 44 04 26 67

Traiteur

EI Titi Traiteur - Sébastien PLEUVRY

3 rue du Clos Bazin

☎ 06 83 26 50 14

eltititraiteur@gmail.com

Réparation et vente automobiles et matériels agricoles

Garage-chauffage-électricité-sanitaire

Garage SANDRÉ

1 rue de la Ratèlerie

☎ 02 54 72 92 44

Garage-dépannage-Vente automobiles

Garage HUBERT

62 av. du Petit Thouars

☎ 02 54 72 90 78

Bâtiment et travaux publics

Constructions Métalliques

SN ID Construction

50 av. du Petit Thouars

☎ 02 54 72 76 02

www.id-construction.com

Rénovation habitat maçonnerie générale

Yvonnice GABLIER

1 rue du Clos de Vaucroix

☎ 06 72 33 25 66

Constructions de tous types de structures métalliques et installation de centrales photovoltaïques

ID SOLAR

50 av. du Petit Thouars

☎ 02 54 23 38 26

Autres artisans

de travaux de la maison

Peinture, revêtements sols et murs

Laurent Décors

2 rue de Villepoupin, 41100 Naveil

Dépôt : 104 avenue Pierre Armand Colin

☎ 02 54 72 87 13/06 18 40 12 21

Customisation de meubles, peinture,déco, trompe l'œil, agencement intérieur

Nyne

102 av Pierre Armand Colin

☎ 06 62 88 10 28

nyneconcept@gmail.com

Multi-Services

Terrassement et bâtiment

Mario JOSÉ

48 avenue du 11 novembre

☎ 06 83 39 56 83

Petits travaux de rénovation-Entretien de jardin-Bricolage à domicile-Débarras de maison-Assistance informatique

SCOTTO SERVICES

Pascal SCOTTO DI VETTIMO

☎ 06 64 40 43 39

Électricité Générale

Maintenance industrielle

JDMS 41 - Célestin JUMERT

63 avenue Pierre Armand Colin

☎ 07 67 41 65 87

Artisanat couture et création

Fabrication de doudous en tissus

BRIBOUCCRO - Béatrice LEGOU

31 avenue du 11 novembre

41100 Villiers-sur-Loir

☎ 06 21 88 06 87

ASSISTANTES MATERNELLES

Blandine BOULANGER

23 rue de la Garelière
☎ 02 54 72 76 05

Marie-Christine GAZEAU

12 rue des 100 Ecus
☎ 02 54 72 79 11

Nathalie GOUJON

1 allée de la Closerie
☎ 07 70 52 04 16

Isabelle MASSUARD

24 avenue Ronsard
☎ 06 74 72 88 22

Sylvie MORISSET

4, rue de la Fuye
☎ 02 54 72 76 75 - 06 36 57 31 51

Relais Petite Enfance Intercommunal

5 rue du Colonel Fabien 41100 Vendôme
☎ 02 54 89 49 40

SERVICES

La Poste

18 avenue du 11 novembre
☎ 02 54 72 90 66
Du lundi au vendredi : 9 h 30 à 12 h
Samedi : 9h à 11h

HÉBERGEMENT/ RESTAURATION

Hébergement,

Chambres d'hôtes de charme

Monique et Jean-Pierre RENARD

19 rue du Coudray
☎ 02 54 72 90 81

Hans TIMMERS

4 avenue du 11 novembre
☎ 02 54 72 72 49
Hansadele41@aol.com

Meublés de tourisme

Eliane et Daniel GUILLOT

3, rue des Caves Loupin
☎ 06 84 27 78 65
lescavesloupin@gmail.com

Jennifer MÉAN et Aurélien AVICE

4 rue de Vaucroix
☎ 06 58 32 11 72

Nancy et Jean-Yves MÉNARD

1 rue du Coudray
☎ 06 30 48 10 29
lecoudray.villiers@gmail.com

Patrick LARA

15, avenue du Petit Thouars
☎ 06 34 20 17 83

Sylvie et Vincent BELLANGER

28, rue de la Boissière
☎ 06 21 05 75 83

Centrale de Réservation

Antenne départementale

des Gîtes de France

5 rue de la voûte du Château
BP 249 - 41001 Blois Cedex
☎ 02 54 58 81 63/02 54 56 04 13
gites41@orange.fr
www.gites-de-france-blois.com

Restauration et bar

La Marmite Express

Café – restaurant – presse

Mikael COLLET

Gare TGV
☎ 02 54 85 10 83

Bar des Coteaux du Loir

Café-tabac-PMU-carburant

Flora HAMON et Romain AUBRY

(fermé le lundi)
6 place Fortier
☎ 02 54 72 91 32

Vente ambulante

Pizzas

Le Pizz' Mobile

Jean-Luc CISSÉ

Le vendredi à partir de 16 h place Fortier
☎ 07 71 14 07 92

La Pizzaiola

Laura HASSAN

Le samedi à partir de 17h place Fortier
☎ 06 25 72 86 83
lolotterox@live.fr

Crustacés

Cédric TESSIER

Le vendredi à partir de 16h30 place Fortier
(de septembre à avril)
Ostréiculteur 85230 Bouin
☎ 02 51 68 70 16 - 06 16 37 38 80
huitres.vendee.tess@orange.fr

Foodtruck - Burgers/Frites

Smach Burger Club

Stéphane MARQUES

Le jeudi à partir de 16h30 place Fortier
☎ 06 17 73 89 00

Bloc notes

Les associations

ACTIVITES	JOURS ET HORAIRES	LIEUX	CONTACT
ÉCOLE DE TENNIS	17h/18h 6/8 ans : mercredi ; 8/12 ans : jeudi > 13 ans : samedi matin Adultes : jeudi 19h à 22h	Courts Azé Gymnase Lunay	Philippe GUELLIER 06 89 32 98 30
ÉCOLE DE KARATÉ	Enfants : mardi 18h15/19h45 Adultes : mardi 20h/21h30	Grande salle de L'Artésienne	Jean-François MAGNIEZ 06 89 84 22 28
ÉCOLE SPORTS DE NATURE	Mer 13h30/17h30 canoë, voile, golf, arc, escalade, vtt	Plan d'eau	
ÉCOLE DE VOILE SPORT	Samedi 13h30/17h30 optimist, laser, 420	Plan d'eau	
STAGE MULTISPORTS/VOILE	Pendant les vacances scolaires (Février/Paques/Été/Toussaint)	Plan d'eau	Nathalie OZOG 06 18 09 36 05 contact@neovent.org www.neovent.org
INITIATION VOILE ADULTES	Session été/automne - Cours adultes dériveur et planches à voiles. Les samedis matins de 10h à 12h30	Plan d'eau	
RENDEZ-VOUS-FORME SÉNIORS	Marche nordique - Paddle Fitness - Entretien musculaire. Le samedi après-midi	Plan d'eau	
VENDÔME TRIATHLON ÉCOLE DE TRIATHLON	Ecole : mercredi 14h/15h30 vélo, course pied. jeudi 18h45-19h30, samedi 18h-19h, dimanche 17h30-18h15 (natation Maillettes adultes). Adultes : mercredi 18h30-20h course à pied, dimanche 9h-12h vélo	Plan d'eau	Teddy SOULIS vendometriathlon@yahoo.fr
ASSOCIATION SPORTIVE ÉT CULTURELLE DE L'USEP École de Villiers	Mercredi suivant calendrier disponible à l'école de 13h30/17h	Différents sites	Sylvain FLACHAIRE de ROUSTAN 02 54 72 91 34
ÉCOLE DE FOOTBALL ENTENTE NTVA EJ41	Voir détails des niveaux sur la page NTVA EJ41		Patrick FLAMENT 06 82 90 04 78
FOOTBALL CLUB VILLIERS	Mercredi/vendredi à 19h	Stade Villiers	Adam SINAMALÉ 06 65 12 54 78
AMICALE RETRAITÉS	Gymnastique d'entretien Mardi 10h15/11h15 Jeux de société Mardi 14h/17h30	Foyer l'Artésienne	Éveline JACQUET amicale.villiers41@gmail.com
PÊCHE - INITIATION JEUNES	Certains mercredis après-midi	Plan d'eau	Rémi CARBON 02 54 90 25 60
CLUB INFORMATIQUE	Mercredi 14h/16h	Salle informatique (extension école)	Stéphane ADAM 02 54 72 76 07
BIBLIOTHÈQUE LECTURE	Mardi 16h30/19h et jeudi 16h30/18h Lecture album : 3 ^e jeudi (enfants > 3 ans)	Bibliothèque (extension école)	Valérie MAUDRY 06 16 09 08 56
SOCIÉTÉ MUSICALE	Répétition : samedi 18h/19h30 Eveil/Initiation musicale 1 ^{re} et 2 ^e année : lundi 17h/19h	Salle de musique de l'Artésienne	Odile MESANGE Stéphane GAULT stephane.gault123@orange.fr
LES TROMPES DE CHASSE	Répétition : mercredi 19h/ 22h	Salle de musique de l'Artésienne	William VOGT 06 81 32 57 10
DANCE COUNTRY	Débutants : mercredi 18h45/20h Novices et intermédiaires : merc 20h15/21h45	Grande salle de l'Artésienne	Catherine LEROY 06 75 14 80 11 cdv41.secretariat@gmail.com
CLUB CRÉA	Atelier échange savoir-faire en travaux manuels : lundi et jeudi 17h30 à 19h30	Salle communale place Fortier	Nathalie BOISSIER 06 65 13 00 34
VILLIERS TOUT TERRAIN	Randonnées VTT dimanche matin à 8h30 Entraînements : mercredi à 18h15 (avril à octobre)	Départ Club house foot	Julien ORTET 06 28 43 37 49
TENNIS DE TABLE	Lundi : 19h/21h	Grande salle de l'Artésienne	Françoise LANDRY 02 54 72 99 21
TEAM FIT & CO	Mercredi 10h45/11h45 Jeudi 17h45/21h	Grande salle de l'Artésienne	Maud AUCLAIR 06 37 10 58 04
GAÏA YOGA	Mercredi : 16h/17h	Grande salle de l'Artésienne	Céline LEVIER 06 60 26 04 30
ÉNERGIES VENDÔMOISES	Jeudi toutes les 2 semaines à 19h30	Foyer l'Artésienne	Alain BURON 06 33 12 68 38

LOCATION DE L'ARTÉSIENNE - Maison des Associations

Lieu	Période	Villiersois	Hors commune et Professionnels	
Grande salle (incluant le foyer)	Soirée (à partir de 18h30)	Hiver	235 €	380 €
		Été	128 €	262 €
	1 journée	Hiver	353 €	588 €
		Été	246 €	460 €
2 ou 3 jours	Hiver	530 €	770 €	
	Été	401 €	642 €	
Foyer 1 jour	Hiver	155 €	294 €	
	Été	96 €	235 €	
Foyer 2 à 3 jours	Hiver	235 €	380 €	
	Été	155 €	294 €	
Espace traiteur	Hiver/été	86 €	110 €	
Cauton			900 €	
Forfait ménage			220 €	
Non-respect consignes			25 €	
Forfait poubelles			55 €	
Perte de badge ou autre clé			55 €	

LOCATION MATÉRIEL

OBJET	Associations communales	Autres
Vaisselle (assiette, couverts, tasse, verre, flûte)	Offert	0,16 € /pièce
Pichets - corbeilles à pain	Offert	offert
Percolateur	Offert	11 €
Tables/unité	Offert	4,3 €
Chaises/unité	Offert	0,65 €
Bancs/unité	Offert	0,9 €
Vaisselle manquante ou cassée		
Vaisselle (assiette, couverts, tasse, verre, flûte)		2,35 €
Pichet		7,5 €
Corbeille à pain		2,35 €
Bac gris + couvercle		18,2 €

CIMETIÈRE 2/3 commune 1/3 CCAS

Concession	15 ans	177 €
	30 ans	354 €
	50 ans	594 €
Colombarium	15 ans	276 €
	30 ans	531 €
	50 ans	846 €
Cavurne	15 ans	87 €
	30 ans	177 €
	50 ans	2791 €

DIVERS

Visites touristiques Coteau St André	En individuel	5,5 €/personne
	Groupes à partir de 10 personnes	4,3 €/personne
Garderie	Prix à la demi-heure quel que soit le jour	1,2 €/la demi-heure 0,6 €/le quart d'heure
	Emplacement taxis	160 €/an
Droit de place	Vente ambulante	30 €
	Vente régulière (ex pizzaïolo)	30 €/trimestre



Actions contre les violences intrafamiliales

Le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) s'engage activement dans une action globale de prévention et de développement social au sein des communes de l'agglomération Territoires vendômois. Cette démarche est menée en étroite collaboration avec les institutions publiques et privées, faisant du CIAS l'institution locale par excellence en matière d'action sociale.

Cette année, nous mettons en lumière notre action dédiée aux violences intrafamiliales. Les travailleurs sociaux, sensibilisés aux particularités de ces situations délicates, accueillent les personnes victimes et élaborent des plans d'aide personnalisés adaptés à chaque cas spécifique. Cette mission cruciale repose sur un solide réseau de partenaires, comprenant des juristes, psychologues, médecins et avocats. Ensemble, ils contribuent à apporter des solutions complètes aux individus en difficulté.

Dans le cadre de notre engagement sans faille, des aides financières peuvent être débloquées en cas de besoin, accompagnées de propositions d'hébergement d'urgence. Ces mesures visent à mettre à l'abri les personnes vulnérables, les protégeant pendant toute la durée de la procédure judiciaire. Allant au-delà du simple dépôt de plainte, notre objectif est d'assister la personne dans la reconstruction de son système de vie, l'aidant à se libérer de l'emprise dans laquelle elle est malheureusement enfermée.

Si vous êtes témoin d'une situation de violences :

- Appeler police secours le 17
- Urgences Médicales le 15
- numéro national violences faites aux femmes le 3919
- Hébergement d'urgence le 115

Pour l'accompagnement vous pouvez joindre
France Victimes : 02 54 33 39 63
Centre d'information droits des femmes et des familles : 02 54 42 17 39
Maison départementale de cohésion sociale : 02 54 73 43 43
Centre intercommunal d'action sociale : 02 54 86 47 00

CIAS Territoires Vendômois :
Du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h
37 avenue Georges Clemenceau – 41100 Vendôme
02 54 86 47 00 – cias-contact@catv41.fr



Quelles autorisations, pour quels travaux ?

Avant d'effectuer des travaux dans sa propriété, il convient de tenir compte des réglementations locales qui s'appliquent à tous et qui sont consultables au service urbanisme de la mairie place Fortier. Là, des conseils et informations utiles peuvent être donnés concernant la faisabilité du projet.

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : DP
Auvent, préau
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
• < 20 m² : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

GARAGE
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5 m² : aucune formalité
• < 40 m² : DP
• > 40 m² : PC

CABANE BOIS OU BÉTON
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC

PISCINE
• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
• < 100 m² ouverte : DP
• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

PORTAIL
DP

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.



Mission Locale DU VENDOMOIS



Votre Mission Locale vous accueille :



-  71 faubourg Chartrain - 41100 VENDOME
-  02 54 77 14 87
-  Mission Locale du Vendômois
-  www.ml-vendomois.fr

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT CEJ

- Un parcours personnalisé animé par des ateliers (sport, culture, santé, emploi, confiance en soi, mobilité, découverte du territoire, ...) et des temps individuels
- Mise en situation professionnelle par des stages
- Durée de 6 mois
- Allocation mensuelle



POUR LES JEUNES

- Information sur les métiers qui recrutent
- Mise en relation sur des formations
- Conseil sur la recherche d'emploi
- Mise en relation avec des employeurs qui recrutent
- Information sur les organismes utiles à votre vie quotidienne (CAF, CPAM, Impôts, ...)
- Aide pour mieux se connaître et prendre soin de soi
- Accès à des activités culturelles, sportives, musicales
- Aide dans votre mobilité (permis, location moyen de transport, carte bus, Yep's...), logement, budget, santé...

POUR LES ENTREPRISES

- Aide pour les recrutements : définition du profil de poste, présentation de candidatures, ...
- Information sur les contrats et les mesures d'aide à l'embauche
- Mise en place de stage par convention (PMSMP)
- Médiation entre employeur et salariés suivis par notre structure

INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE

CONSTRUIRE ENSEMBLE,
AVEC ET POUR TOUS LES JEUNES

16-25 ans



Solutions de téléassistance



N°1 en France

A vos côtés où que vous soyez

Présence Verte Touraine, seul acteur du marché à être exclusivement dédié à la téléassistance vous propose une offre adaptée à vos besoins.

Activ'Zen pour vous sécuriser à domicile et Activ'Mobil pour sécuriser vos déplacements.

Conservé vos habitudes et votre environnement de vie est un souhait légitime. C'est possible avec notre offre Activ'Zen. Un équipement installé à votre domicile vous permet d'être secouru en cas de besoin.

En complément de son équipement de base (transmetteur + déclencheur), Présence Verte Touraine vous propose également un détecteur automatique de chute brutale, un détecteur de fumée reliés à votre matériel de téléassistan-

ce ainsi qu'un coffre à clés sécurisé vous assurant un secours rapide et sans dommage.

Vous souhaitez être tranquilisés lors de vos déplacements et activités en extérieur, et ce, partout en France métropolitaine, c'est possible avec notre offre Activ'Mobil.

Par simple pression sur le bouton d'alerte, vous serez immédiatement mis en relation avec nos services qui pourront vous envoyer du secours à l'endroit précis où vous vous trouvez grâce à notre système de géolocalisation.

Nos deux offres bénéficient d'un crédit ou d'une réduction d'impôt à hauteur de 50 %. Des prises en charge sont également possibles.



PRÉSENCE VERTE TOURAINE

- Plus de 30 ans d'expérience
- Près de 5500 personnes équipées
- Une présence humaine de proximité
- Un suivi technique et administratif
- Un conseil social
- Un service disponible 24h/24

Pour plus de renseignements, contactez-nous :

Votre agence Présence Verte Touraine à Blois
19, avenue de Vendôme, 41 000 BLOIS - 02 54 44 87 26
Email : pv41@presenceverte.fr

www.presencevertetouraine.fr



Calendrier de collecte



VILLE	JOUR	SEMAINE A	SEMAINE B
Villiers-sur-loir	mardi		



Déchetteries et Plateforme déchets verts

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Danzé Les poulinières	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	14h - 17h	14h - 17h			14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30			8h - 12h30	7h30 - 13h30
Morée ZA La Varenne	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h		9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	7h30 - 13h30		7h30 - 13h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30
Naveil ZA La Bouchardière	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h	14h - 17h		14h - 17h	14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30		8h - 12h30	8h - 12h30	7h30 - 13h30
St-Amand Rue de la gare	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	14h - 17h	14h - 17h		9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30		8h - 12h30	8h - 12h30	7h30 - 13h30
St-Ouen Rue Roger Salengro	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	14h - 17h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30	8h - 12h30	8h - 12h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30
Selommes Rue des Prasles	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h		14h - 17h		14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30		8h - 12h30		8h - 12h30	7h30 - 13h30
Vendôme et plateforme déchets verts	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30
	ZI Sud - Allée Louis Renault	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	7h30 - 13h30				

Tous les sites sont fermés les jours fériés





Mon premier vote



Franchir la ligne ensemble



Une Saint-Gilles en hauteur



Rentrée des classes



Halloween



Les pompons rouges



On prépare la Saint-Gilles



Mairie vue du toit de l'église



Civisme, nettoyage du cimetière



Elagage



Fin d'année à l'école



Invitation au ministère de l'Agriculture



La fête de l'école



Le coq



Fête du 13 juillet